

Ce matin, à Washington

Premier tête-à-tête Trudeau-Nixon

Les créditistes songent sérieusement à entrer dans l'arène provinciale

par André Bellemare, de la PC

QUEBEC — Le Ralliement des Créditistes songe sérieusement à présenter des candidats à la prochaine élection générale du Québec.

C'est ce qu'a déclaré le chef national de ce parti politique fédéral, M. Real Caouette, devant plus d'un millier de partisans au cours d'une assemblée tenue à Québec, hier après-midi.

M. Caouette a précisé que l'exécutif du parti tiendra une réunion d'ici une quinzaine de jours pour prendre une décision finale à ce sujet.

Le chef du Ralliement des créditistes a confié à quelques journalistes après l'assemblée qu'il recevait régulièrement une foule de lettres et des pressions afin qu'il se lance sur l'arène de la politique provinciale.

"Si la confusion ne cesse de grandir dans la politique québécoise et si le premier ministre Bertrand continue de

patiner comme il le fait depuis qu'il occupe ce poste au Québec, il est très possible que le Ralliement des Créditistes présente des candidats lors de la prochaine campagne électorale provinciale", a ajouté M. Caouette.

Advenant que le Ralliement des Créditistes, qui a réussi à faire élire 15 députés aux dernières élections fédérales du 25 juin 1968, se lance dans la bataille, cela ne veut pas dire nécessairement qu'il présentera des candidats dans les 108 comtés de la province.

"Nous ne voulons pas brûler des créditistes, a dit encore le chef politique. C'est pourquoi, nous présenterons des candidats là où nous aurions des chances de nous faire élire. Nous concentrons nos forces dans les comtés considérés comme sûrs".

Devant une telle éventualité, M. Caouette ne serait pas nécessairement le chef de la campagne électorale créditiste.

Voir page 2: Créditistes



■ Le président des États-Unis a visité en fin de semaine la scène des inondations récentes en Californie, et s'est attardé à regarder des "marines" qui réparaient une route. Il a voulu montrer, en sautant d'un béliet mécanique, qu'il était au moins aussi agile que le premier ministre du Canada: qui lui rendra visite ce matin à Washington. (Téléphoto AP)

par Michel Roy

OTTAWA — La visite de M. Trudeau à Washington, aujourd'hui et demain, revêt une importance dépassant de loin la simple rencontre de courtoisie qui avait été envisagée à l'origine. Ce qui ne devait être pour le premier ministre et le président Nixon qu'une occasion de faire connaissance et d'échanger des idées générales sur les grands problèmes de l'Amérique et du monde est devenu, depuis une semaine, un voyage diplomatique dont les résultats pourront être décisifs, dans le cadre de la révision en cours de notre politique étrangère et au plan des relations canado-américaines.

C'est naturellement le débat sur l'implantation d'un réseau de fusées antimissiles (ABM), son incidence sur l'équilibre des forces mondiales et ses conséquences pour le Canada qui modifient le contexte des entretiens qu'auront le président Nixon et M. Trudeau, le premier tête-à-tête étant prévu pour 10h30 ce matin à la Maison-Blanche.

C'est un débat qui se poursuit depuis longtemps déjà dans l'opinion publique américaine: aussi, ne faut-il pas s'étonner que le sénateur Fulbright, président de la commission sénatoriale des relations étrangères, ait tenté vendredi d'invoquer un nouvel argument contre le système ABM en attirant l'attention du secrétaire à la défense, M. Laird, sur la situation dans laquelle le Canada est maintenant placé. Pour les "colombes", le fait que le Canada n'ait pas été pleinement consulté quant à l'emplacement des nouvelles bases, le fait surtout que le territoire canadien pourrait devenir un champ de bataille nucléaire, constituent de nouvelles raisons de combattre la décision du président Nixon sur laquelle le congrès sera appelé à voter prochainement.

On connaît la position du gouvernement canadien, exposée par le premier ministre au cours du débat d'urgence de mercredi: le Canada a été largement tenu au courant par les Américains, mais il manque à Ottawa des données plus précises que M. Trudeau cherchera à obtenir auprès de la Maison-Blanche. S'il apparaît au premier ministre que ce nouveau système ABM, appelé Safeguard, risque dangereusement de compromettre l'équilibre de la terreur entre les grandes puissances et menace la paix mondiale, M. Trudeau le dénoncera. Si, au contraire, les Américains établissent à sa satisfaction la preuve qu'il s'agit seulement d'une mesure "nécessaire mais regrettable" pour garantir cet équilibre, le gouvernement canadien devra alors déterminer, premièrement, s'il doit participer au système ABM et, deuxièmement, de quelle manière il pourrait y participer, par la voie du NORAD ou autrement.

Selon que M. Trudeau retiendra l'une ou l'autre des conclusions et à la lumière des propos que lui tiendra M. Nixon, les relations canado-américaines s'en trouveront modifiées ou renforcées. S'il arrivait, par exemple, que le chef du gouvernement canadien une fois en possession de tous les renseignements requis, désapprouve publiquement l'initiative américaine, il est évident que les rapports Ottawa-Washington seraient beaucoup moins amicaux. Mais cette hypothèse est tenue pour hautement improbable à la veille du voyage de M. Trudeau.

Celui-ci, d'autre part, en supposant que M. Nixon le rassure tout à fait, pourrait cependant être amené à faire valoir la nécessité de consultations plus étroites, plus fonctionnelles, non seulement à l'échelon des militaires des deux pays mais d'abord et surtout au niveau politique, de sorte qu'Ottawa ne se trouve plus devant des faits accomplis.

C'est donc l'esprit, l'orientation et le mode de fonctionnement des relations canado-américaines qui pourraient être mis en cause lors des conversations de Washington. Dans cette perspective, le débat d'urgence de la soirée de mercredi dernier et les réactions de la presse auront été salutaires dans la mesure où ils auront permis aux parlementaires, au peuple canadien et aux autorités américaines de mesurer la sensibilité du Canada à toute mesure de Wa-

pression optimiste retenue tout d'abord à l'issue des travaux de la conférence préparatoire des 67 partis à Moscou.

Sur la base de ces informations et à la lecture attentive du communiqué final de la conférence, il apparaît qu'un désaccord marqué s'est fait jour entre une majorité de partis et une minorité groupée autour d'un noyau italo-roumain, sur un certain nombre de points importants du projet de document.

Le renvoi (décidé par la conférence) de ce projet aux

Voir page 2: Désaccord

Voir page 2: Nixon-Trudeau

La menace pèse toujours sur Saigon

L'offensive vietcong entre dans son 2e mois

par Félix Soto, de l'AFF

SAIGON — L'offensive générale vietcong et nord-vietnamienne est entrée hier dans son deuxième mois au moment où le président Nixon engage des consultations qui pourraient aboutir à une "révision déclinante" de la politique américaine au Vietnam. Dans les quatre premières semaines de cette offensive le Front national de libération a fait la démonstration de sa force et de son agressivité de la façon la plus susceptible d'affecter la décision du président Nixon: en tuant le maximum de soldats américains et sud-vietnamiens, tout en minimisant ses propres pertes. Dès la première semaine de l'offensive, 453 Américains étaient tués et plus de 2,500 blessés. Bien que les pertes aient diminué au cours des trois semaines suivantes, elles sont restées à un niveau élevé pour atteindre au total, à la fin de la quatrième semaine, environ 1,500 tués et plus de 7,000 blessés.

Si les combats se poursuivent encore pendant une semaine au même rythme, le chiffre global des Américains tués dans la guerre au Vietnam aura dépassé celui de la guerre de Corée qui est de 33,629.

Selon les estimations des commandements américain et sud-vietnamien, les pertes "ennemies" pendant ces quatre semaines s'élèvent à environ 19,000 tués. Pendant une même période, durant l'offensive générale du "Tet" en 1968, elles avaient été de 42,551 tués et dur-tout celle de mai de 22,738.

Mais le commandement amé-

ricain reconnaît en même temps que l'adversaire — qui semble disposer d'un stock illimité d'armes et de munitions — a remplacé ses pertes et a renouvelé ses effectifs avec une étonnante rapidité, ce qui lui permet de renouveler incessamment ses attaques. Pas un officier supérieur, même pas le général Creighton Abrams, commandant en chef des forces américaines au Sud-Vietnam, n'est en mesure de prédire, dans ces conditions la durée de cette nouvelle offensive. L'initiative reste entièrement entre les mains du commandement du FNL.

L'offensive n'a apparemment rien modifié dans le rapport des forces ni dans la situation sur le terrain au Vietnam.

Aucune position "alliée" n'a été enlevée et les assauts lan-

cés par les soldats du Front ou de Hanoi, parfois très meurtriers, ont toujours été repoussés.

Les Vietcong et Nord-Vietnamiens se sont abstenus, jusqu'à maintenant, d'attaquer systématiquement les hameaux et villages sur l'ensemble du territoire, sauf dans certains secteurs limités des Hauts Plateaux. Ils n'ont donc pas encore tenté d'anéantir les efforts accomplis dans le domaine de la "pacification accélérée", ce qui ne manque pas de surprendre les autorités militaires et politiques à Saigon.

L'offensive n'a encore débouché sur aucune action politique visible et ne semble pas avoir ébranlé l'autorité du gouvernement de Saigon ni de son administration dans les provinces.

Mis à part les cinq bombardements sur Saigon, la capitale n'a pas été attaquée comme en février, mai et juin 1968, bien que plusieurs bataillons de réguliers vietcong et nord-vietnamiens n'en soient éloignés que de quelques milles au sud, à l'est et à l'ouest.

Le commandement du FNL n'a lancé dans les combats que des petites unités de forces régulières ou régionales — au maximum à l'échelon du bataillon soit 300 hommes — gardant en réserve ses grandes unités régimentaires et divisionnaires.

La menace d'entrée en action de ces grandes unités nord-vietnamiennes et vietcongs pèse en permanence sur Saigon, et a déjà obligé le commandement américain à

modifier son concept de défense de la capitale et de "redéploier" certaines de ses unités. Par cette stratégie le haut commandement du FNL conserve l'initiative et tient en main une carte majeure qu'il pourrait jouer au moment jugé opportun. "C'est sa carte ultime et il ne la jouera pas de crainte de la perdre, affirment les experts militaires américains. S'il attaquait en masse il subirait des pertes si lourdes qu'il serait écrasé. Il aurait alors perdu sa position de force sur le terrain en même temps qu'à la table de conférence."

Face à cette situation, le président Nixon devra choisir entre trois options, estiment les observateurs diplomatiques à Saigon.

À la suite de l'incident de l'Institut de technologie de Montréal

Ancien membre du FLQ arrêté par l'escouade anti-subversive

par Normand Lépine

L'escouade anti-subversive de la police de Montréal a arrêté, samedi soir dernier vers 11 heures, à la Casa d'Espagne, François Bachand (surnommé "Mario") en rapport avec l'incident survenu vendredi soir à l'Institut de technologie de Montréal, rue Sherbrooke ouest.

Bachand, un ancien membre du FLQ, version de 1963, doit répondre ce matin à une accusation de vol qualifié. Le juge en chef de la cour municipale de Montréal, l'hon. Paul Champagne, a refusé tout cautionnement au prévenu avant qu'il ne comparaisse.

Bachand aurait déclaré à son avocat, Me Robert Lemieux, que les policiers l'ont brutalisé assez violemment, après son arrestation.

L'ex-membre du FLQ était l'un des organisateurs de l'assemblée qui eut lieu vendredi soir dernier dans l'amphithéâtre de l'Institut de technologie de Montréal. Cette assemblée d'étudiants se déroulait dans le cadre des préparatifs de la manifestation du 28 mars prochain à l'université McGill.

L'incident qui est survenu alors est assez cocasse: cinq policiers auraient été surpris par des étudiants en train de

filmer et d'enregistrer les déclarations de l'assemblée...

Les policiers se sont, semble-t-il, dissimulés dans la cabine de projection de l'amphithéâtre avec un matériel de photographie et d'enregistrement magnétophonique assez imposant. Vers la fin de l'assemblée, quelques étudiants ont voulu pénétrer à l'intérieur de la cabine afin de projeter un film sur les manifestations

Voir page 2: Bachand

Désaccord marqué à la conférence préparatoire de la réunion de Moscou

par Jean Raffaelli, de l'AFF

MOSCOU (APF) — Un communiqué publié hier à l'issue des travaux de la commission préparatoire de la conférence communiste mondiale, a précisé qu'une "dernière réunion de la commission préparatoire aura lieu le 23 mai à Moscou" et que la conférence s'ouvrira le 5 juin, également dans la capitale soviétique.

Le communiqué, diffusé par l'agence Tass, cite les noms des 86 partis qui ont été représentés à la réunion de la commission préparatoire et

souligne que "les travaux de la commission se sont déroulés dans une atmosphère de coopération amicale", ce qui "exprime une fois de plus la volonté des partis communistes et ouvriers de renforcer leur cohésion dans la lutte contre l'impérialisme, pour des objectifs communs, sur la base du marxisme-léninisme et de l'internationalisme prolétarien".

Des informations complémentaires recueillies depuis samedi soir dans les milieux proches de plusieurs délégations "contestataires" obligent 24 heures plus tard à rectifier sensiblement l'im-

pression optimiste retenue tout d'abord à l'issue des travaux de la conférence préparatoire des 67 partis à Moscou.

Sur la base de ces informations et à la lecture attentive du communiqué final de la conférence, il apparaît qu'un désaccord marqué s'est fait jour entre une majorité de partis et une minorité groupée autour d'un noyau italo-roumain, sur un certain nombre de points importants du projet de document.

Le renvoi (décidé par la conférence) de ce projet aux

Voir page 2: Désaccord

Voir page 2: Nixon-Trudeau



Le nouveau haut-commissaire britannique à Anguilla, M. Anthony Lee, en tenue tropicale, a été la cible hier d'une manifestation au cours de laquelle son automobile a été endommagée. Des agents de Scotland Yard ont réussi, après 40 minutes, à disperser les manifestants qui s'étaient massés devant le poste de police central. (Téléphoto AP)

dans ce numéro

■ Les armateurs offrent aux débardeurs un contrat de trois ans avec une hausse totale de 15 p.c. (Page 3).

■ En page 4, un éditorial de Vincent Prince sur le premier test sérieux que subit le fameux bill 290.

■ En page 4, un point de vue de Laurier LaPierre sur McGill et la société québécoise: être du Québec et non plus seulement au Québec.

■ En page 5, un article de Claude Forgeur sur "Le phénomène Léo Tremblay et le parti nationaliste chrétien".

Anguilla

Les manifestations embarrassent le gouvernement Wilson

par Boni de Torhout, de l'AFF

LONDRES — La soudaine détérioration de la situation à Anguilla place le gouvernement de M. Harold Wilson devant un casse-tête politique et diplomatique dont on ne semble pas très nettement distinguer, à Londres, la solution.

Pour la première fois, depuis le débarquement des "diables rouges" britanniques, le 19 mars dernier, des manifestations anguillaises se sont violemment heurtées, samedi, à la police envoyée de Grande-Bretagne. Ces incidents semblent infirmer le point de vue de Whitehall qui estimait que la grande majorité des habitants de l'île accueilleraient avec soulagement une intervention destinée à les débarrasser des "éléments indésirables". Aussi, l'idée que le gouvernement britannique s'est peut-être lourdement trompé sur l'appui dont bénéficie M. Ronald Webster, "président élu"

d'Anguilla, commence-t-elle à ce faire jour.

A Whitehall, on s'attache à minimiser la portée de ces incidents, en soulignant que 350 personnes, tout au plus, y ont participé alors que l'île compte plus de six mille habitants.

Quant à M. Webster, qui vient d'arriver à New York pour déposer une requête aux Nations unies demandant l'envoi d'une mission d'enquête sur la situation de l'île, on affirme, de source britannique autorisée qu'il ne fait l'objet d'aucun ostracisme de la part du gouvernement anglais. On précise que Londres est tout à fait prêt à discuter avec lui si la population d'Anguilla indique clairement sa volonté de le désigner comme son représentant.

Ce point de vue vient démentir les déclarations faites par certains hauts fonctionnaires britanniques aux Caraïbes qui auraient affirmé que leur gouvernement était décidé à ne pas négocier avec M. Webster.

Voir page 2: Anguilla

Lock-out à la CBA: vote sur les offres patronales ce matin

par Clément Trudel

Les quelque 750 employés de la Canadian British Aluminium Co. Ltd. à Baie-Comeau, se prononceraient ce matin, à 10h, sur "l'acceptation ou le rejet des offres patronales". On sait que la CBA a fermé son usine à minuit vendredi et que depuis, les négociations se sont poursuivies (plus de 85 heures de rencontres depuis mercredi dernier).

"Il y a possibilité d'entente", a déclaré au Devoir M. Gilbert Bourgoïn, permanent de la CSN rejoint par téléphone à Baie-Comeau, hier. Cependant, le comité de négociateurs syndicaux ne fait pas de recommandation aux syndiqués convoqués à l'assemblée de ce matin. Il s'agira plutôt d'un rapport de négociations et l'assemblée sera libre d'accepter ou de refuser ce rapport.

Le Syndicat national des employés de l'aluminium de Baie-Comeau (CSN) a comme président M. Pierre Hervey. Le contrat de travail échu le 5 décembre 1968, n'ayant pu être renouvelé dans les délais prévus au code du travail, la compagnie annonçait vendredi soir "cette décision qui est à la fois difficile et pénible pour tous c'est-à-dire le lock-out."

L'usine de la CBA à Baie-Comeau est évaluée à \$100 millions environ et "pour des

raisons de sécurité et parce que l'usine se trouverait sans protection légale contre un arrêt de travail préemptif", le vice-président de CBA, M. Jim Apostolina, fit part de la cessation "d'une manière normale" des opérations.

La conciliation en cours se fait en présence de M. Roger Pilote, du ministère québécois du travail. Il semble bien que les offres patronales aient été complétées hier soir, alors qu'on travaillait surtout à la phraséologie du projet de contrat.

La décision de la CBA a provoqué environ 300 mises à pied chez les travailleurs de la Canadian Bechtel mais l'on apprend que ces mises à pied sont maintenant annulées et que ces travailleurs pourront se rendre chercher les matériaux dont ils ont besoin sur le quai, propriété de CBA. La Canadian Bechtel avait obtenu un contrat de \$50 millions environ, pour la construction d'installations qui permettront de hausser considérablement la production d'aluminium de la CBA. Environ 115,000 tonnes d'aluminium sortent de l'aluminerie de Baie-Comeau annuellement mais la production pourrait atteindre dans quelques années les 175,000 tonnes.

En 1966, il y eut un arrêt de la production (il faut six heu-

Voir page 2: Baie-Comeau

■ au gré du temps

On passe pour un vilain raciste lorsqu'on utilise le substantif "nègre", car il a pris bien à tort, un caractère péjoratif, alors que nègre ne désigne pas autre chose qu'une personne de race négro-africaine.

On croit s'en tirer honorablement en disant un Noir, encore que ce terme soit déjà teinté d'un certain sens défavorable et que de plus en plus la mode vaille qu'on adopte le mot "Africain" comme si tous les habitants de l'Afrique avaient la peau très foncée.

Cette même pudeur sémantique se retrouve dans un récent communiqué de l'Office d'information et de publicité ministérielle du Québec, à propos d'une subvention de 600 dollars attribuée à une association de jeunes sportifs de la Baie James.

Pour éviter le mot "Indien", on qualifie ces jeunes gens d'"autochtones du Nouveau-Québec".

Vouli qu'on va renouveler le vocabulaire de certaines familles où l'on dira désormais aux enfants que "les autochtones du Nouveau-Québec viennent de leur apporter un petit frère."

Le communiqué de l'O.I.P.Q. utilise également un autre mot pour définir les Québécois dont les ancêtres habitaient le pays avant Jacques Cartier: ils sont qualifiés d'Amérindiens, ce qui est ethnographiquement juste, mais ne laisse pas moins un petit goût désagréable dans la pensée.

Si le mot passait dans le langage quotidien, on pourrait craindre que ces Canadiens délaissés ne prennent l'habitude de se désigner eux-mêmes comme des Amis Indiens.

Louis-Martin TARD

suites
de la première
page

NIXON-TRUDEAU

shington qui fait trop bon marché de notre souveraineté nationale.

Le sénateur Fulbright a du reste résumé cet aspect important du problème quand il a prêté à l'Administration américaine l'attitude suivante: "Si les Canadiens n'aiment pas cela, qu'ils s'arrangent..."

MM. Trudeau et Nixon abordent en outre les problèmes relatifs à l'OTAN et au NORAD. Sur ce point, les Américains savent qu'Ottawa devra faire connaître ses orientations à la fin du mois ou tout au début d'avril. Ce que M. Nixon dira sur la participation du Canada à l'Alliance atlantique et au Traité de la défense nord-américaine sera versé au dossier et soigneusement pesé au cours de la séance extraordinaire du cabinet les 29 et 30 mars à Ottawa.

Bien qu'il n'y ait pas d'ordre du jour, on a dit que le premier ministre et M. Nixon aborderaient peut-être des questions qui touchent de près les relations entre les deux pays: l'accord international sur le blé et l'organisation des marchés de pétrole. Mais ce sont là des problèmes complexes et hautement techniques. Ce n'est donc pas en deux heures et demie de conversation que les deux hommes pourraient modifier sensiblement la situation actuelle. Tout au plus, M. Trudeau pourrait-il insister sur l'importance qu'attache notre pays au respect de l'échelle des prix du blé. Toute tentative américaine de procéder au dumping dans ce domaine pourrait être suivie désormais de mesures semblables du côté canadien, comme la chose s'est produite la semaine dernière.

Le premier entretien entre le président et le premier ministre s'ouvrira à 10h30 a.m. et sera suivi d'un déjeuner offert au département d'Etat par M. Rogers. Dans le courant de l'après-midi, M. Trudeau confèrera avec le chef de la diplomatie américaine durant une heure et quart avant d'assister à un dîner de gala offert en son honneur à la Maison-Blanche par le président des Etats-Unis.

Le mardi 25 mars, le chef du gouvernement canadien recevra à sa résidence de Blair House, à 10h a.m., plusieurs membres du cabinet américain auxquels succèdera le vice-président des Etats-Unis, M. Spiro Agnew. A 11h a.m., deuxième et dernier entretien de M. Trudeau avec M. Nixon à la Maison-Blanche. A 12h15 p.m., le premier ministre prononcera un discours au "National Press Club" et reçoit dans l'après-midi M. Walter Washington, le maire de la capitale fédérale. Le soir, il sera l'hôte à dîner de M. Edgar Ritchie, ambassadeur du Canada aux Etats-Unis. Il quittera Washington pour Ottawa à 11 heures p.m. le 25 mars.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"
844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

ACCORDEURS DE PIANO

Faites appel à un ouvrier expérimenté pour accorder votre piano. Contactez le Service d'emploi de l'Institut National Canadien pour les Aveugles 931-7221. 25-3-69

CHALET À LOUER

STE AGATHE, luxueux Tyrol, Bavarois, intérieur rustique, 5½ chauffé, foyer, TV, Flanc montagne, terrasse paysagée, accommodations piscine, plage, semaine, 256-6825; fin de semaine 1-819-326-5836. 23-4-69

CHALET À VENDRE

Nouveau prolongement de l'autoroute, près Ste-Adele, chalet suisse, 3 chambres à coucher. Complètement hiversé. Foyer, pierre des champs. Plage privée, près piste de ski. Terrain corp. pris. \$15,350 - \$19,196 par mois. Tél. 731-3901. 12-4-69

COMMERCE À VENDRE

CAUSE MORTALITÉ
Fleuriste très bien situé à Ahuntsic. Local propre, décorations récentes.
Tél.: 387-2836 1-4-69

DIVERS

TOP MART INC. 15 est. rue Ste-Catherine. Tél. 845-0401. Métro St-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Pantalons réguliers \$6.50, gr. 28-52. Imperméables \$10-\$15, pull-over \$5.00. Habits complets 100% pure laine \$10. Baby tréfilé et t-shirt \$20. Jaquettes sport \$6. Pantalons sport \$3-\$5-\$6.50 etc.

FEMMES DEMANDÉES

SECRÉTAIRE LÉGALE
bilingue - expérience
Mme St-Hilaire
842-4401 25-3-69

HOMME DEMANDÉ

Je cherche un homme qui ait la capacité de gagner \$20,000 à \$30,000 par an. Opportunités, mille francs fantastiques si vous voulez quitter M. Vignère 886-2178 25-3-69

BACHAND

étudiants; quelque 200 étudiants se trouvaient dans la salle. Trouvant les portes de la cabine barrées par l'intérieur, les étudiants enfoncèrent et firent la découverte de cinq policiers (dont, semble-t-il, deux étaient de la police fédérale); les policiers étaient armés, mais ont paru manifesté une certaine appréhension devant ce qui pourrait leur arriver... On parla avec eux pendant une demi-heure; rassurés, les policiers acceptèrent alors de filer à l'anglaise, après avoir vidé leurs armes de leur contenu et détruit les films et les enregistrements qu'on avait pris durant la soirée. L'équipement des policiers demeura sur place.

Selon les organisateurs de la manifestation du 28 ("opération McGill"), François Bachand serait justement accusé d'avoir volé l'équipement que les policiers ont laissé derrière eux dans la cabine de police.

Bachand serait également un membre bien connu de plusieurs mouvements parapolitiques de la métropole.

Au cours d'une conférence de presse, hier soir, tenue dans les locaux du "McGill Daily" par les organisateurs de l'assemblée de vendredi dernier, les étudiants ont dénoncé les agissements subversifs des policiers à leur endroit.

Selon les organisateurs de la manifestation du 28, les policiers ont usé d'intimidation à leur endroit depuis plusieurs jours; les étudiants appellent les saisis qui ont été faites ces derniers jours d'une édition du "McGill Daily" publiée en français.

Selon les étudiants, les policiers de Montréal agissent comme une "police politique" et à des fins politiques en combattant pour leurs idées ceux qui prennent part à ces manifestations.

Le professeur Stan Gray prenait part à la conférence de presse.

La manifestation du 28 à l'université McGill a pour but de sensibiliser la population aux problèmes de l'éducation en général, et les étudiants souhaitent en particulier la "francisation" de l'université anglophone de Montréal.

CRÉDITISTES

te, "mais j'aiderais beaucoup nos candidats", a-t-il ajouté.

Il n'est cependant pas question pour autant que le Ralliement des Créditistes abandonne sa vocation fédérale. M. Caouette a répété, hier, que le Ralliement des Créditistes est une formation politique oeuvrant sur la scène canadienne parce que le système monétaire, qui est le fondement même de sa doctrine, relève du gouvernement d'Ottawa.

Il s'agit, en somme, a expliqué un organisateur, d'un club-ferme du Ralliement des Créditistes dans la politique québécoise.

M. Caouette, conversant avec quelques journalistes, a dit qu'il suffirait que son parti remporte une quinzaine de sièges au Québec pour gouverner.

Il croit qu'il causerait de pertes dans les rangs libéraux que chez l'Union nationale et le Parti Québécois au cours d'une élection générale.

Reconnu comme un adversaire de l'idée indépendantiste.

te au Québec, le chef du Ralliement des Créditistes a dit qu'une campagne électorale éventuelle ne serait pas dirigée spécifiquement contre le Parti Québécois et son chef, M. René Lévesque.

Les candidats créditistes aborderaient globalement tous les aspects de la politique québécoise en insistant, toutefois, sur les questions de santé, bien-être social et l'économie.

La prochaine élection générale au Québec est prévue normalement pour le début de l'été 1970. Si le Ralliement des Créditistes décide de se lancer dans la mêlée, les électeurs auront à choisir entre cinq partis: l'Union Nationale, le Parti Libéral, le Parti Québécois, le Parti Nationaliste-Christien et le Ralliement des Créditistes.

Ce dernier donnerait les coups de barre dans les comités ruraux et dans la partie est du Québec, c'est-à-dire dans les régions les plus défavorisées.

Le chef créditiste s'en est pris aux organes d'information, principalement à la société Radio-Canada. M. Caouette a soutenu que son parti ne reçoit pas autant de publicité qu'il devrait bénéficier, soit dans des assemblées publiques, soit dans le travail des parlementaires créditistes.

Il a affirmé que la haute direction de Radio-Canada a donné des instructions pour donner le moins possible de comptes rendus des activités du Ralliement des Créditistes.

Il a cité, en exemple, "la journée du Ralliement des Créditistes" mardi dernier à la Chambre des communes. Il a ajouté que pas moins de 8 députés de son parti ont pris la parole pendant ce jour et que ni Radio-Canada ni les journaux n'en ont fait écho pour la peine.

"Si le chien de M. Lester Pearson, cependant, va faire ses besoins sur la galerie, là on en parle", a poursuivi M. Caouette.

"Avons-nous eu besoin des journaux et de la télévision pour faire élire 15 candidats aux dernières élections fédérales?", a demandé M. Caouette. Je réponds que non et nous n'en avons pas plus besoin aujourd'hui".

M. Caouette a accusé de nouveau "la haute finance" de diriger la direction Radio-Canada et les journaux au Québec.

Le chef du Ralliement des Créditistes était accompagné de cinq députés de son parti des environs de Québec au cours de l'assemblée d'hier.

M. Caouette a expliqué que cette réunion avait pour but une rencontre avec les militants créditistes "même après les élections, contrairement à ce que font les vieux partis".

Les observateurs sont d'avis que la mini-tournée qu'effectue M. Caouette dans les principales régions du Québec vise également à tater le pouls de la population devant l'idée des créditistes d'envahir le champ de la politique provinciale aux prochaines élections générales.

La suggestion de M. Caouette a été accueillie avec enthousiasme, hier à Québec.

BAIE-COMEAU

res environ pour refroidir les "cuves" mais la compagnie avait tenté une poursuite de \$5 millions contre le syndicat de la CSN pour dommages causés à la propriété. Cette année, la compagnie s'est prévalue de son droit au lock-out plutôt que de risquer un arrêt "anormal" de la production, soit un arrêt de travail décrété par le syndicat.

L'on devrait savoir à midi si les syndiqués CSN acceptent le contrat de trois ans que propose la CBA. Au cas de refus de la part du syndicat, la compagnie pourrait maintenir son lock-out et attendre, si tel était le désir du syndicat, de nouvelles propositions syndicales. La teneur du projet patronal, sur lequel se prononce l'assemblée ce matin, n'a pas été dévoilée.

DÉSACCORD

comités centraux de tous les partis ne traduisent pas pour ces milieux un souci "démocratique", mais un insuccès: l'impossibilité de faire l'unanimité sur le texte qui constituerait le document de base des travaux de la conférence mondiale de juin.

MOSCOU — Plusieurs partis regroupés autour d'un noyau formé par les délégations italienne et roumaine, et comprenant notamment les délégations des P.C. espagnol, autrichien et suisse, se sont opposés à l'élaboration d'une "stratégie unitaire monolithique" et ont préconisé la réalisation d'une "unité fondée sur les divergences", ajoute-t-on de même source.

Au cours des quatre jours de travaux de la conférence, indique-t-on, l'affaire chinoise n'a pas été directement mentionnée. Mais l'affaire tchécoslovaque a été évoquée, plus ou moins directement selon les orateurs. C'est dans ce contexte que les opposants, notamment MM. Galluzzi (Italie) et Paul Nikolessco-Mizil (Roumanie) ont manifesté leur refus d'une ligne générale rigide, notamment sur les deux points suivants:

1 — La définition de la situation présente du mouvement communiste international "que

POINT DE VUE

Suite de la page 4

riences en cours indiquent bien la possibilité de réalisation d'un tel projet.

Troisièmement, il devrait être possible d'offrir de plus en plus de cours bilingues, c'est-à-dire qu'au cours des séminaires et des classes les échanges puissent se faire dans l'une ou l'autre langue.

Quatrièmement, il y a la question de l'enseignement de la langue française. Nous avons toujours dit qu'un étudiant qui graduerait de McGill devrait convenablement s'exprimer en français.

Voilà ce qu'il est devenu urgent de réaliser.

Nous pourrions ensuite parler de réelle coopération avec les autres universités de notre ville. Pourquoi les étudiants universitaires de la ville de Montréal n'auraient-ils pas accès à tous les cours, séminaires, bibliothèques, laboratoires qui sont situés dans les limites de notre ville.

certain partis voudraient engager dans une lutte sur deux fronts", contre le révisionnisme de droite (type Tchecoslovaquie) et l'opportunisme de gauche (type chinois).

2) Les problèmes concrets et l'autonomie des partis communistes et des relations entre partis.

On signale toujours dans ces mêmes milieux que l'unanimité a été atteinte au sein de la conférence préparatoire sur les "objectifs" de la lutte anti-imperialiste définis dans une "charte revendicative" du bloc communiste concernant les secteurs internationaux de la lutte contre l'imperialisme.

Vietnam, Moyen-Orient, Europe, mouvements de libération nationale, lutte contre la course aux armements, notamment.

Mais les oppositions sont apparues dans l'analyse de la réalisation de ce programme, et surtout pour combattre "des tentatives de transformer une unité de lutte anti-imperialiste en une stratégie unitaire monolithique".

Les délégations contestataires estiment, selon ces milieux, que les divergences ne doivent pas être nivelées et sacrifiées à la recherche de l'unanimité, qu'elles "ne sont pas un signe de faiblesse, mais la véritable richesse du mouvement à l'époque présente".

Devant ces divergences, ajoute-t-on, la conférence a décidé de renvoyer le projet de document devant les comités centraux de chaque parti, et de convoquer une nouvelle conférence préparatoire le 23 mai à Moscou, où le point de toutes les positions sera fait, deux semaines avant l'ouverture solennelle du forum mondial.

ANGUILLA

Dans les milieux autorisés, on réaffirme que l'objectif de la Grande-Bretagne est de parvenir à une normalisation de la situation dans l'île afin de permettre à la population de déterminer en toute liberté, et à l'abri de toute coercition, son avenir politique.

La question d'Anguilla va d'autre part, dominer aujourd'hui le débat de politique étrangère qui occupera la journée à la Chambre des

Le Centre d'Etudes canadiennes-françaises

Le Centre d'Etudes canadiennes-françaises est un instrument mis à la disposition des chercheurs et des étudiants qui poursuivent des recherches sur le Canada français. Son personnel est d'expression française. On a porté contre ce Centre des accusations ridicules. Nous ne sommes pas le seul centre d'études canadiennes-françaises. Exemple: il y a à l'Université Sir George Williams un "Centre de recherches en histoire économique du Canada français", de même qu'un "Centre d'Etudes du Québec"; à l'Université de Montréal, il y a un "Centre de Documentation des Lettres canadiennes-françaises", le Département de Sociologie et d'Anthropologie de l'Université Laval organise chaque année un colloque sur le Canada français; l'Université d'Ottawa a un Centre de recherche en littérature canadienne-française. Faut-il abolir tous les centres d'études sur le Canada français? Les gens demandent que McGill s'intègre de plus en plus à la société québécoise, c'est justement le but du Centre. C'est ce que

nous réclamons depuis cinq ans. Pourquoi détruire l'instrument par excellence dont disposent les Canadiens français à McGill?

Nous pensons que ce Centre doit continuer et intensifier son travail. Jusqu'ici le travail que nous avons fait n'a pas été, en aucune façon, l'étude des "natives". C'est une accusation ridicule. Quand on donne un cours d'histoire du Canada, de sociologie du Canada français, de littérature québécoise à l'Université de Montréal ou Laval, s'agit-il d'études sur les "natives"? Ce que nous avons fait c'est une tentative en vue de sensibiliser McGill à la société québécoise par les moyens suivants:

Depuis 1963, le Centre, avec un personnel restreint et des moyens inadéquats, a organisé 20 séminaires, 65 conférences, 13 cours, subventionné 43 projets de recherches, organisé un colloque sur Emile Nelligan auquel environ 5,000 personnes ont participé. Il a monté une collection de documents québécois groupant plus de 20,000 titres. Le Centre a complété une vingtaine de bibliographies sur des sujets d'actualité et

celles-ci ont été mises à la disposition des chercheurs québécois. Le Centre a également mis sur pied un centre de documentation comprenant une collection de périodiques canadiens-français; un service de coupures de presse qui groupe maintenant quelque 50,000 articles. Nous avons établi des dossiers sur un grand nombre d'associations techniques et professionnelles canadiennes-françaises, ce qui nous permet de garder un contact avec tous ces organismes.

Ce qui a été fait dans le passé au Centre d'Etudes canadiennes-françaises n'est pas une justification de McGill. L'Université doit se redéfinir partout au monde. McGill doit le faire dans le contexte de la réalité québécoise.

Si McGill continue officiellement à demander le bilinguisme et le biculturalisme pour le Canada, comment pourra-t-elle ne pas se transformer dans ce sens.

Si une certaine mesure de bilinguisme et de biculturalisme n'est pas possible à McGill, à Montréal, il faut en tirer des conclusions pour l'avenir du Canada et du Québec.

proportion du temps double et du temps et demi était trop forte pour ce que la compilation faite chaque semaine l'an dernier autorise à affirmer. Les débardeurs estiment que les débardeurs ont fait l'an dernier un revenu horaire moyen de \$4.25 (les patrons disent \$4.63). Il y aurait un désir de réduire au minimum le temps supplémentaire durant la saison de navigation qui s'ouvrira bientôt.

Quelle a été la moyenne réelle du revenu que les débardeurs ont touché, toutes déductions faites, en 1968? Les armateurs disent ne pas posséder ces chiffres mais il existe un échantillonnage (5 pour cent) d'un débardeur sur 20) révélé en partie par M. Pierre Dufresne. Selon ce relevé, le "tecum pay" (ce qui reste dans l'enveloppe de paye) peut varier de quelques centaines de dollars à \$14,000 environ, ce dernier montant valant pour quelques contremaîtres. Sur les 25 cas cités rapidement par M. Dufresne, l'on peut affirmer — sans attacher de valeur scientifique à cette assertion — que la moyenne se situerait entre \$6,000 et \$9,000.

Les employeurs sont encore revenus sur la présumée "double allégeance" des contremaîtres (membres des locaux et représentants des patrons auprès des débardeurs). Mais la suggestion de couper le poste de contremaître de la certification syndicale s'est heurtée à une fin de non-recevoir des représentants syndicaux. Cette semaine dira quel lest les parties auront consenti à jeter par-dessus bord.

AVANT DE FAIRE
CE VOYAGE...

...donnez-vous avec humour une injection de succès. Assistez gratuitement à la mini-session de jeudi 27 mars à 8 P.M. ou samedi 29 mars à 10 A.M. du cours de culture humaine de l'Institut de Personnalité, au Palais du Commerce, suite 219, 3. Montréal. Informez-vous en composant 842-8186. Téléphonez aujourd'hui.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL,
ROY & CIE

Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
RONALD FERRON, C.A.

2345 est. Bélanger
Montréal 729-3226

Lucien Dahme, C.A.

Comptables agréés

276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST

Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.

928 est. boul. St-Joseph
526-1661

VIAU & ROBIN

Comptables agréés

LUCIEN D. VIAU, C.A.
HUGO ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADON, C.A.
ARNAUD H. VIAU, C.A.
J. SERGE GERVAS, C.A.
GERARD FORGET, C.A.
CLAUDE QUINTEL, C.A.

4926 ave. Verdun, Verdun
769-3871

Duval, Buteau & Cie

COMPTABLES AGRÉÉS

159 ouest, rue Craig, Montréal 1 861-9987

Mallette, Normandin & Cie

René de Cotret & Cie

Comptables agréés

Jean Orligny, C.A.
Louis P. Morin, C.A.
Pierre J. Séguin, C.A.
André St-Amand, C.A.
Bernard Proulx, C.A.
Pierre D. Bouchard, C.A.
Jacques Lorrainville, C.A.
Léonard Beauchemin, C.A.
Guy Lefebvre, C.A.
Jean Le Courtois, C.A.

1440 ouest, Ste-Catherine, Montréal - 866-2891

Ottawa - Hawkesbury - Québec - Drummondville - Nicolet

Trois-Rivières - St-Jérôme - Gatineau - Chicoutimi

THORNE, GUNN & CIE

Incorporant

AIMÉ GALARNEAU & CIE

Comptables agréés

R.J.P. Dawson, C.A.
D.P. Adams, C.A.
D.M. Long, C.A.
H.J. Garbacz, C.A.
P. Gouvenot, C.A.
L.L. Graves, C.A.
R.A. Ross, C.A.
P. Clavier, C.A.
R.B. Saville, C.A.

800 Place Victoria, Suite 2604 - Tél. 878-3011

Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

Samson, Bélair, Côté, Lacroix

et Associés

Comptable Agréé.

Maurice Samson, C.A.
Jean Lacroix, C.A.
Dorland Huet, C.A.
Clement Primeau, C.A.
Vincent Forget, C.A.
Pierre Barry, C.A.
Adrian Côté, C.A.
Gilles Lévesque, C.A.
René Auger, C.A.
Jean-Paul Barbeau, C.A.
Jacques Miller, C.A.
Jean Favreau, C.A.
Paul Michaud, C.A.
Robert Marchette, C.A.
Gilles Beaumont, C.A.
Conrad Manard, C.A.
Pierre Legault, C.A.
Louis Girard, C.A.
Gilles Moisan, C.A.
Gaston Orligny, C.A.
Paul Gauthier, C.A.

Lucien P. Bélair, C.A.
Lionel Bouscain, C.A.
Raymond Fortin, C.A.
Bernard Sylvestre, C.A.
Dennis Bell, C.A.
Raymond Couillard, C.A.
Marcel Ducharme, C.A.
Jean-Paul Boyer, C.A.
Emile Gauthier, C.A.
Bertrand Laroche, C.A.
Pierre Pharoand, C.A.
Roland Lévesque, C.A.
André Louge, C.A.
Gérard Mongeau, C.A.
Bénon Myre, C.A.
Clement Lussier, C.A.
Raymond Robarge, C.A.
Pierre Mignault, C.A.
Robert St-Onge, C.A.

Paul F. Bonnier, C.A.
Grigore Belavouca, C.A. Synd.

Leon Côté, C.A.
Henley Bourgeois, C.A.
Albert Corneau, C.A.
Pierre Lesage, C.A.
Pierre Choinard, C.A.
Gilles Trépan, C.A.
Marcel Marier, C.A.
Pierre David, C.A.
Robert Gosselin, C.A.
Martha Gauthier, C.A.
Roland Truchon, C.A.
Claude Duchesne, C.A.
Yves Beaudin, C.A.
Pierre Vermette, C.A.
Gérard Trudon, C.A.
Richard Jean, C.A.
Jacques Proven, C.A.
Yves Lamothe, C.A.
Jacques Lacroix, C.A.
Robert Jetté, C.A.

J.M. Poissant, C.A.
A. Galarneau, C.A.
J.M. Boisson, C.A.
C.P. Ward, C.A.
R.S. Vance, C.A.
B.T. Dent, C.A.
B.M. White, C.A.
L.P. Charrel, C.A.

MONTREAL - QUEBEC - RIMOUSKI
Suite 3100, Place Victoria, Montréal - 115, 861-5741

Le premier Trust
canadien-français

VOUS OFFRE

avec
privilège
d'emprunt

3 1/2 %

4

d'intérêt sur vos
dépôts de 5 ans

CERTIFICAT DE PLACEMENT GARANTI DE 5 ANS A 7 1/4 %

Remplissez ce coupon et postez-le avec votre chèque de

SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION ET DE FIDUCIE

10 rue St-Jacques, Montréal, Tél.: 844-3961

NOM

ADRESSE

MONTANT \$

SIGNATURE

L.D. 24-3-69

Dépôt minimum: \$1,000.

Tous sujets à changement - Un certificat-Dépôt vous sera transmis

Les armateurs: une offre de 15 p.c. en trois ans

par Clément Trudel

Un contrat de trois ans comprenant un salaire horaire de base de \$4.03 en janvier 1969 et de \$4.34 en juillet 1970. Telle est l'offre faite aux débardeurs, samedi, par les armateurs, lors de la dernière séance publique de la commission de conciliation présidée par le juge Gold. Pour ses membres, l'Association internationale des débardeurs désirerait une convention d'une durée de deux ans et un salaire de base de \$5 pour 1969 et de \$5.50 en 1970. Selon le contrat en vigueur, les débardeurs touchent actuellement un salaire de base de \$3.75 l'heure.

Affirmant se guider sur le dernier exposé du Conseil économique du Canada et sur les normes (guidelines) du gouvernement du Québec, la Fédération des armateurs du Canada s'en tient à deux hausses successives de 7.5 pour cent, chacune des augmentations valant pour 18 mois. L'employeur se dit prêt à consacrer des sommes additionnelles

aux fins d'améliorer les bénéfices marginaux ou d'en créer de nouveaux (fonds de recyclage, par exemple). Certains contrats signés récemment dans les Maritimes prévoient jusqu'à 45% du "paquet" à ces bénéfices marginaux.

Le commissaire Gold a prié les deux parties de se tenir en tout temps disponibles, cette semaine, où se fera la véritable négociation. Le 31 marquera la présentation du rapport du juge et des deux commissaires au ministre fédéral du travail.

Devant une "suggestion" patronale de fusionner les locaux 375 (le plus important de tous) et 1552, la réaction fut vive du côté syndical qui déclina l'invitation non sans avoir riposté que cela "frisait le refus de négocier", si l'employeur allait en faire une condition de signature de convention. Le juge Gold rappela que les locaux avaient une existence légale et qu'il fallait traiter avec chacun d'entre eux.

Non moins vive fut la réaction de la partie patronale au

projet soumis par Me Phil Cutler au nom de l'A.I.D.: que les patrons déposent non devant le public, mais devant le juge Gold seulement, leurs bilans et l'état de leurs profits et pertes "de sorte que nous saurions s'il faut changer nos offres". "C'est de la folie", s'écria l'avocat des armateurs, Me Brian Mulroney tandis que le président de la commission affirmait ne pas être en mesure de juger adéquatement de ces bilans, même s'ils lui étaient transmis, parce que les outils de recherche lui manquent et que, de plus, le temps passe rapidement.

Le juge Gold avait laissé entendre que les syndicats se prononceraient aujourd'hui sur l'offre patronale mais côté syndical, on affirme qu'aucun meeting n'est prévu: "le président est maître de procéder comme il l'entend et s'il juge qu'une assemblée de nos locaux peut faire avancer la négociation, nous nous plierons à sa décision".

Au moment où M. Denis Pronovost, directeur des relations industrielles à la Fédération des armateurs, tentait

de déposer un document où étaient énumérées certaines normes (working rules) établies par le rapport Picard, normes qui modifieraient des clauses syndicales, l'A.I.D. fit valoir qu'il faudrait peut-être compléter cette liste par l'énumération des changements au rapport Picard nécessités par certaines clauses du projet patronal.

Partie nulle sur ce point, les deux parties ne voulant pas se faire accuser d'infidélité à ce rapport paru fin 1967 et qui, même s'il n'avait pas été sollicité par les débardeurs, n'en a pas pour autant négligé la sécurité et les conditions de travail, pour les ports du Saint-Laurent.

Pour dissiper toute équivoque et tout dogmatisme, le juge Gold tint à dire qu'il n'y a "rien de sacré dans ce rapport (Picard) et si les parties sont d'accord, on peut le changer." Les syndicats, par exemple, pour la première fois, consentiraient à discuter d'une augmentation des équipes de travail (gangs) "même si ça ne fait pas notre

Suite à la page 2



● Une belle journée de printemps et un chien fidèle qui ne répugne pas à servir d'oreiller: quoi d'autre pourrait demander ce jeune garçon qui n'a pas tardé à profiter des espaces verts qui commencent à apparaître dans la métropole? (Téléphoto CP)

McGill répond à ses détracteurs

C'est en demeurant anglophone que McGill peut le mieux répondre aux besoins du Québec

L'université McGill publiera cette semaine un journal en français pour répondre aux accusations lancées contre elle depuis quelque temps par des milieux radicaux qui réclament, notamment, la francisation de l'université.

Le vice-président aux affaires académiques de l'université, M. Michael Oliver, dans un article intitulé "Le français à McGill", résume assez bien la position de l'université en écrivant: "McGill subit des changements rapides: nous pouvons le constater au sein du Sénat qui fut restructuré l'année dernière, et probablement encore davantage au sein des facultés et des départements. Nous sommes déterminés à ce qu'au cours des prochaines années l'université maintienne le niveau d'excellence qu'elle a toujours atteint mais à part cela presque tout sera remis en question. Nos méthodes d'enseignement, les programmes que nous offrons et les genres d'étudiants que nous formons, évolueront tous rapidement".

Un peu plus loin, M. Oliver écrit: "Je crois qu'une tentative visant à transformer l'université McGill en une université où la langue française serait prédominante n'améliorerait pas la situation." M. Oliver cite le recensement de 1961 selon lequel le groupe ethnique d'origine française constituerait 81% de la population du Québec, mais seulement 61% de la population active masculine de la région de Montréal pour démontrer qu'une population considérable de non-Français requerra pour longtemps encore un enseignement universitaire en langue anglaise.

"Il y a d'autres raisons pour lesquelles McGill doit conserver l'anglais comme langue prédominante", écrit encore M. Oliver. "La croissance et la prospérité de la métropole dépendent d'une part du maintien des liens avec la culture anglaise par les citoyens francophones et anglophones ainsi que de la crois-

sance du potentiel remarquable de la culture française, propre à la majorité de la population. Un McGill qui conserverait ses liens avec la tradition académique de langue anglaise et avec les autres centres anglophones du "savoir" pourrait alors jouer un rôle considérable dans le développement de la province."

M. Oliver fait ensuite état du plan quinquennal de l'université, dont les objectifs sont les suivants: en 1974, 20% d'inscriptions francophones; communications en français avec le public non universitaire; certains cours en français dans chaque faculté; cours en langue française pour satisfaire aux besoins du personnel enseignant et administratif ainsi qu'à ceux des étudiants; classes spéciales de vocabulaire français dans diverses disciplines.

Depuis 1964, les étudiants de l'université McGill ont le choix de passer leurs examens dans l'une ou l'autre des deux langues officielles. De plus, les thèses et travaux de recherches peuvent, dans plusieurs facultés, être rédigés soit en français soit en anglais, au choix de l'étudiant. D'autres articles du journal de l'université McGill sont consacrés à des études comparatives de l'utilisation de l'espace à McGill, à l'université de Montréal et à l'université Laval, ainsi que des frais de scolarité dans ces trois universités.

La première de ces études, réalisée par une société américaine, montre que McGill aurait pu recevoir cette année 12,600 étudiants, 127 de plus qu'elle n'en compte. A l'université de Montréal, qui compte 10,507 étudiants, il y a encore de la place pour 8,293 personnes tandis que Laval, avec 10,527 étudiants, pourra en recevoir 9,873 de plus.

"Il ne devrait y avoir aucune difficulté à loger les quelque 8,800 étudiants de langue française qui sont actuellement en deuxième année pré-universitaire des CEGEP. Si l'on présume que 80% environ de ces

étudiants satisfieront aux exigences d'admission, 7,000 d'entre eux feront leur demande d'admission aux universités pour l'automne."

Cette estimation, pour McGill du moins, ajoute-t-on, est trop faible, et l'on peut estimer que l'université pourrait recevoir 15,000 étudiants.

Les chiffres démontrent, ajoute l'université, que l'espa-

ce consacré aux salles de cours, de même que l'espace réservé aux laboratoires, aux bureaux, à la recherche et aux bibliothèques, est utilisé plus efficacement à McGill qu'à Laval ou qu'à l'université de Montréal.

Quant aux frais de scolarité, il ressort des chiffres publiés par McGill qu'il en coûte plus cher pour étudier à McGill

dans chacune des disciplines, mais que le gouvernement du Québec verse plus, par étudiant, aux universités francophones comme Laval et Montréal qu'il ne verse à McGill.

A l'école Polytechnique, les frais de scolarité pour une année sont de \$507, de \$540 à Laval et de \$749 à McGill.

Suite à la page 2

Mise en garde contre la violence

Les étudiants et le personnel de l'université McGill ont été priés la semaine dernière de s'abstenir de toute contre-manifestation à l'occasion de "l'opération McGill", vendredi soir prochain parce que l'on craint que l'un des objectifs de cette opération soit de susciter une confrontation entre francophones et anglophones.

La manifestation de vendredi soir consistera en marche sur l'université McGill, à laquelle participeront plusieurs groupements et associations, tant scolaires et universitaires qu'ouvriers et indépendantes.

Le vice-recteur aux affaires administratives de l'université McGill, M. Robert F. Shaw, a fait afficher dans tous les édifices de l'université un avis dans lequel il demande aux divers groupes d'étudiants et de professeurs de s'abstenir de "sit-ins" ou de toute autre manifestation sur le campus jusqu'à ce que le danger d'une attaque venant de l'extérieur soit passé.

M. Shaw a expliqué qu'il avait entendu dire que des étudiants de McGill se préparaient à contre-manifester vendredi soir et qu'il voulait dissuader ces groupes de poser des gestes susceptibles de provoquer des actes de violence.

D'autre part, on craint que la marche "Opération McGill" ne soit suivie par des agents provocateurs.

Les Jeunes Canadiens donnent la réplique aux accusations de Saulnier

Le comité de coordination de la Compagnie des Jeunes Canadiens au Québec a émis un communiqué où il répond aux accusations portées contre la Compagnie par le président du comité exécutif de la ville de Montréal, M. Lucien Saulnier.

Celui-ci, comme on sait, avait laissé entendre que la manifestation qui a accueilli lundi dernier le premier ministre Trudeau, alors qu'il visitait la Petite Bourgogne, était davantage le fait d'agitateurs que de locaux mécontents. M. Saulnier avait attribué la manifestation à des personnes qui auraient été reliées à divers mouvements, dont la Compagnie des jeunes Canadiens.

La CJC croit que les accusations de M. Saulnier, faites sous la foi d'informations fournies par le chef de la police de Montréal, M. Jean-Paul

Gilbert, sont "malhonnêtes et tendancieuses" et déplore que le président du comité exécutif "n'ait pas eu le courage de rendre publics les noms des personnes qu'il visait." M. Saulnier, poursuit le communiqué, préfère pratiquer la chasse aux sorcières et inventer au besoin des "communismes" et des "agitateurs professionnels" plutôt qu'à travailler à résoudre les véritables problèmes des citoyens de Montréal.

Les représentants de l'association des locataires de Montréal, souligne-t-on en outre, ont eux-mêmes nié, lors de leur rencontre de jeudi dernier avec M. Saulnier, la présence de membres de la CJC parmi la délégation des locataires.

En ce qui regarde plus précisément l'accueil réservé à M. Trudeau, la CJC fait re-

marquer que c'est le service d'habitation de la ville de Montréal, à la demande de M. Saulnier, qui a invité les comités de citoyens de la Petite Bourgogne à accueillir le premier ministre. La réunion de Tyndale House a donc été organisée à la demande même de la ville par les comités de citoyens.

Les volontaires de la CJC, est-il dit, n'ont fait qu'assister les citoyens "qui décident eux-mêmes de placer des pancartes avec des slogans sur les murs de la salle". Quant à "on n'en veut plus de promesses" qu'il est chanté, c'est l'air de ralliement des citoyens de ce quartier depuis les manifestations des assistés sociaux, en février dernier.

Il était d'autant plus normal qu'un tel accueil soit fait à M. Trudeau, déclare la CJC, que les citoyens de ce quartier sont actuellement en conflit avec M. Saulnier et la ville de Montréal sur l'échelle des loyers applicable aux

ilots St-Martin et qu'un fort mécontentement règne parmi les citoyens. "Les résidents de ce quartier savent, pour avoir vécu des expériences répétées, qu'il faut se méfier des promesses des politiciens et que la "société juste" n'existe pas dans les faits pour eux."

La CJC déplore en outre que l'administration municipale ait pris "la mauvaise habitude d'administrer dans l'ombre, dans le secret le plus absolu." Le conseil municipal, poursuit-on, "n'existe que comme façade. C'est MM. Drapeau et Saulnier qui décident tout. Il est donc normal qu'ils préfèrent que les citoyens ne s'occupent pas de leurs affaires."

La CJC "s'interroge" finalement sur le rôle de la police de Montréal dans cette affaire. Si les citoyens de Montréal savaient combien coûte en heures et en personnel supplémentaire le travail de nature politique effectué par la police de Montréal, ils réclameraient certainement des comptes à MM. Gilbert, Saulnier et Drapeau, conclut le communiqué de la Compagnie des jeunes Canadiens.

■ aujourd'hui

A 12h15, à l'hôtel Windsor, le Dr Wilder Penfield est l'invité du Canadian Club. M. Penfield parlera de l'université.

A 14h15, au 41e étage de l'édifice de la Banque Royale, Place Ville-Marie, le jury du prix de \$50,000 de la Banque Royale annoncera le nom du lauréat, au cours d'une conférence de presse.

A 17 heures, à la bibliothèque de l'école des Hautes études commerciales, 540 est, rue Laguchetière, aura lieu la réunion annuelle du directeur de l'école des HEC, des membres du comité consultatif de la société de relations d'affaires HEC Inc., ainsi que des étudiants.

A 17h30, dans la salle du conseil municipal de Granby, le maire de cette ville, M. Paul Trépanier, recevra le ministre des richesses naturelles du Québec, M. Paul Alard, qui recevra les clés de la ville et signera le livre d'or. Le ministre des travaux publics et député de Shefford, M. Armand Russell, sera également présent.

A 19 heures, au restaurant Bohino à St-Laurent, M. Jean-Louis Gagnon est le conférencier invité à un dîner-causette organisé par l'association libérale du comté

provincial de Saint-Laurent. M. Gagnon a intitulé sa conférence "Que signifierait le biculturalisme et le bilinguisme pour les Canadiens?" La causerie sera suivie d'un forum.

A 20 heures, au pavillon Athanasie-David, 1430 rue St-Denis, les parents des étudiants de Collège 1 présenteront un projet de formation d'une association de parents au CEGEP du Vieux-Montréal. La direction du CEGEP ainsi que du pavillon donnera ensuite aux parents les informations désirées.

A 20 heures, au Centre social de l'université de Montréal, aura lieu la dernière rencontre de la série biblique organisée par le Carrefour de renseignements religieux. Le thème de la discussion interconfessionnelle est: "Comment ensemble faire connaître et aimer la bible". Les participants seront le Dr David Rome, directeur de la bibliothèque publique juive, le très révérend père Pierre Poupou, prêtre de l'Eglise roumaine orthodoxe, le pasteur Daniel Pourchot, luthérien, et le père Stéphane Valliquette, s.j., directeur adjoint du secrétariat national d'œcuménisme et du centre d'œcuménisme de Montréal. M. Raymond Laplante, de Radio-Canada, sera l'animateur.

L'Institut de Formation Sociale du Québec

COURS DE FORMATION SOCIALE

par correspondance à domicile, en cercle d'étude.

Études sociales, politiques, de formation générale. Au-delà de 3700 adultes inscrits depuis 10 ans.

Pour renseignements:

Institut de Formation Sociale, 230 ouest, rue King, local 202, Sherbrooke, P.Q. Tél. Montréal: 527-8831

Pour un vrai Festin

un Bifteck chez

Moishe's
STEAK HOUSE

STATIONNEMENT
GRATUIT
SUR
NOTRE
TERRAIN

Les meilleurs biftecks grillés sur charbon de bois à Montréal
3961, boul. St-Laurent - Permis complet - V. 5-3509
Déjeuners pour hommes d'affaires tous les jours, à compter de midi

VIENT DE PARAÎTRE...

LA RÉFORME NATURELISTE

par le docteur Jean-Marc Brunet, N.D.

• Une contestation profonde de la médecine moderne • Un livre-choc qui sera discuté et qui fera réfléchir...

En vente partout à \$2.00 - Distributeur: l'Agence de Distribution Populaire inc., 1130 est, rue de Laguchetière, Montréal - Téléphone: 523-1600

... AUX ÉDITIONS DU JOUR



VIENT DE PARAÎTRE AUX
ÉDITIONS DU
JOUR

Dirigés par Jacques Hébert
Tél. ST-DENIS, MONTRÉAL
V. 5-2226

Le premier test sérieux du bill 290

Le fameux bill 290, adopté à la fin de la dernière session provinciale, subit présentement son premier test. Il n'est pas sûr qu'il s'en tire avec tous les honneurs.

La nouvelle loi, on le sait, a introduit pour le secteur de la construction un nouveau régime de relations du travail. Elle prévoit, notamment, que deux centrales syndicales négocieront conjointement, à l'avenir, avec les associations patronales, soit par région, soit à l'échelle de la province. On a voulu éliminer ainsi les malheureux conflits de juridiction entre centrales syndicales, conflits de juridiction qui troublaient trop souvent les rapports harmonieux entre employeurs et employés.

On n'a plus à se demander, en d'autres termes, qui détient le certificat de reconnaissance syndicale sur tel ou tel chantier. Les deux centrales syndicales entrent automatiquement dans la ronde des négociations. Par contre, cette négociation conjointe signifie que chacune des centrales (à moins qu'elle ne compte pas cinq pour cent des employés) jouit d'un droit de veto et peut, conséquemment, empêcher l'autre de signer une convention collective en bonne et due forme.

La négociation selon la nouvelle procédure a débuté à peu près partout dans la province, il y a quelques semaines. Elle s'annonce très ardue. Déjà on a parlé de menace de grève. Cette menace a été provisoirement écartée par suite de l'extension du décret jusqu'au 1er mai. Mais le climat demeure très lourd.

Le principal reproche que la CSN a fait au bill 290 avait trait à la sécurité d'emploi. Cette centrale syndicale aurait voulu que la nouvelle loi établisse des bureaux de placement conjoints CSN-FTQ pour garder les emplois dans la construction à ceux qui vivent vraiment de l'un ou l'autre de ces métiers. Le grand fléau, en effet, c'est l'envahissement de ces divers métiers par des parasites qui viennent enlever leurs places aux véritables professionnels.

Il est bien beau, dit la CSN, d'obtenir des salaires de \$4 l'heure pour des menuisiers, des électriciens, des briqueteurs, etc., mais si ces ouvriers sont plus souvent qu'autrement sans ouvrage par suite d'une concurrence déloyale, ils ne sont guère plus avancés. Ils ont une belle convention sur le papier, mais, dans la pratique, ils sont parmi les plus défavorisés des employés.

N'ayant pu faire insérer la protection des bureaux conjoints de placement dans la loi, la CSN a d'abord pensé l'obtenir par le biais des présentes négociations. "Si les syndicats de la construction affiliés à la CSN n'obtiennent pas cette sécurité d'emploi, disait le président Marcel Pepin, le 5 mars, nous ne serons pas signataires des conventions collectives qui doivent conduire aux décrets. Nous avons le droit, en vertu du bill 290, de ne pas signer les conventions qui ne nous conviennent pas. Et les conventions ne nous conviendront pas si elles ne comportent pas le mécanisme que

nous proposons pour assurer la sécurité d'emploi des travailleurs!"

Depuis, la CSN s'est quelque peu ravisée en acceptant de renvoyer ce problème à la commission mixte prévue par le bill 290 (donc, de le soustraire à la négociation proprement dite), mais on ne sait trop ce qui surviendra si cette commission mixte n'abonde dans son sens. Celle-ci a jusqu'au 15 avril pour soumettre son rapport au ministre du Travail qui devra, ensuite, faire connaître sa décision.

Comme cette question des bureaux de placement conjoints reste au cœur du litige et qu'elle peut envenimer le climat des négociations au point de nous plonger éventuellement dans une grève, il est dans l'ordre de comparer l'attitude de M. Marcel Pepin et de ses collaborateurs avec celle de la FTQ.

Pour la CSN, le grand problème à court terme (à long terme, il s'agirait de planifier et de créer plus d'emplois), c'est le surplus de main-d'œuvre dans la construction. Il faut trouver un moyen d'éliminer systématiquement les travailleurs occasionnels qui ont un autre moyen de gagner leur vie et "qui viennent se faire un supplément de revenu sur les chantiers au détriment de ceux qui n'ont que la construction pour vivre". Il faut appliquer ici les mêmes règles que dans les usines ou les bureaux. "Si, dans une usine, il y a de la place pour 500 employés, on n'en engage pas 1.200 sous prétexte qu'il y en a 700 qui attendent à la porte. S'il y en a 700 qui attendent à la porte, ça devient un problème de chômage qu'il faut régler avec une autre solution. Même chose dans la construction: s'il y a de l'ouvrage pour 25.000 travailleurs à Montréal, il ne faudra plus en engager 52.000."

Les bureaux de placement — il y en aurait un par région — verraient à faire cette élimination. Comment? En accordant la priorité absolue à ceux qui ont travaillé un certain nombre d'heures dans leur métier et dans leur région au cours des cinq dernières années. Ceux-là seuls auraient le statut d'employés réguliers. Les autres ne pourraient prétendre qu'à des emplois occasionnels, dans les périodes de pointe.

Comme les bureaux de placement seraient conjoints, l'affiliation syndicale ne poserait aucun problème. On prendrait le premier employé sur la liste, c'est-à-dire celui qui a le plus d'ancienneté chez les ouvriers en chômage, peu importe qu'il soit de la CSN ou de la FTQ.

En résumé, ces comités conjoints de placement donneraient la priorité aux travailleurs réguliers et à la main-d'œuvre de la région. Ils auraient aussi pour tâche, évidemment, de faire respecter la convention collective ou le décret.

Cette façon de voir le problème est assez fascinante. Il y a lieu de se demander, pourtant, si elle est aussi réaliste qu'elle le paraît à première vue. Nous n'en sommes pas sûrs.

Il faut d'abord comprendre que le problème se pose surtout à Montréal. Or, à Montréal, ce n'est pas la CSN mais la FTQ qui domine largement le secteur de la construction. Elle y compte infiniment plus de syndiqués que sa rivale.

Pour la FTQ, accepter ces bureaux conjoints équivaudrait à faciliter étrangement le recrutement de la CSN. Ce serait lui assurer des membres sur un plateau d'argent.

Mais il y a plus. La FTQ a déjà, à Montréal, vingt bureaux de placement pour ses membres. Ceux-ci se recrutent surtout dans les métiers mécaniques comme mécaniciens d'ascenseur, conducteurs de pelles mécaniques, électriciens, frigoristes, installateurs de brûleurs de mazout, maçons, poseurs de machines fixes, mécaniciens de machines lourdes, monteurs d'acier de structure, plombiers, poseurs de pilotis, soudeurs en tuyauterie, chaudronniers, etc. La FTQ, en somme, a à peu près un bureau de placement pour chaque métier spécialisé. La CSN, qui représente surtout les métiers généraux de la construction, n'a, sauf erreur, qu'un seul bureau.

Pour la FTQ, un seul bureau de placement pour la région de Montréal, ne saurait faire un travail adéquat. D'ailleurs, la priorité régionale desservirait cette centrale. Celle-ci, en effet, envoie de ses syndiqués montréalais non seulement sur les gros chantiers de toute la province mais même aux Etats-Unis. Elle n'est pas prête à faire bénéficier sa rivale de tous les avantages qu'elle accorde déjà à ses propres membres.

Des bureaux de placement conjoints supposeraient aussi, au départ, des ateliers parfaits conjoints. Il est à se demander si l'atelier parfait peut être imposé partout et dans tous les cas, y compris aux chantiers minuscules qui sont souvent des affaires de famille.

Nous ne sommes pas prêt pour autant à rejeter de façon péremptoire le projet de solution de la CSN. Il reste, comme nous le disions plus haut, extrêmement fascinant. Il y a peut-être moyen de trouver entre cette centrale et l'autre un terrain de compromis ou des points de raccordement.

Pour l'instant, nous nous contenterons d'émettre le vœu que la CSN ne cherche pas à brusquer l'adoption de sa formule, au risque de faire échouer les présentes négociations et de paralyser l'une de nos grandes industries.

Le problème du surplus de main-d'œuvre est crucial mais il n'est pas nouveau. On devrait convenir qu'un nouveau délai dans la recherche d'une solution définitive ne saurait constituer un drame majeur. En attendant, chaque centrale pourrait contribuer à réduire la tension en s'efforçant d'ajuster le plus possible ses effectifs au nombre d'emplois disponibles.

Vincent PRINCE

POINT DE VUE

McGill et la société québécoise: être du Québec et non plus seulement au Québec

par Laurier LaPierre

● Directeur du Centre d'études canadiennes-françaises de l'université McGill, M. Laurier LaPierre examine ci-dessous le problème controversé de l'intégration de l'université McGill dans le milieu québécois.

Il y a un problème d'intégration de McGill à la société québécoise. La plupart des universités aujourd'hui se trouvent virtuellement dans une position de distance, d'étrangeté au regard du monde réel, technique, scientifique, social.

Retard de l'Université

L'Université a du mal à faire son entrée dans l'âge de l'aéronautique, de la cybernétique et de l'internationalisme. Devant les aspirations sociales, devant les exigences de participation, elle n'avait rien à dire jusqu'ici. Elle accède lentement, douloureusement à la parole. En même temps sont remises en cause nos façons d'effectuer la recherche, nos façons de travailler en communauté de chercheurs-étudiants-professeurs. L'Université a bien du mal à se situer à l'avant-garde des méthodes d'accumulation et d'utilisation du savoir. L'Université n'est pas encore réellement équipée en fonction de l'éducation permanente. A tout cela s'ajoute la responsabilité sociale de l'Université est d'un milieu précis. Elle dépend financièrement (en grande partie) d'une communauté précise. McGill est une université québécoise.

Une université québécoise?

Qu'est-ce que cela peut bien vouloir dire: "une université québécoise"? Pour éviter toute équivoque, disons d'abord ce que cela ne veut pas dire:

a) Cela ne veut pas dire que les étudiants devraient tous être Québécois. Cela est évident.

b) Cela ne veut pas dire que toute la recherche effectuée sur notre campus devrait être immédiatement utilisable pour la société québécoise ou se rapporter à des problèmes du Québec.

c) Cela ne veut pas dire que McGill coupe tous ses rapports avec le réseau d'universités avec lequel, de

puis toujours, elle entretient des relations étroites.

Etre une université québécoise signifie qu'en partie, au moins, et d'une manière constante McGill est intéressée à la société immédiate dans laquelle elle se trouve. Ici c'est toute la question de l'Université qui est posée. A-t-elle des choses à dire l'Université sur la société réelle? Il me semble qu'elle ne peut réduire son rôle à celui de témoin impartial et insignifiant "qui voit mais ne parle pas". — Peut-être est-il temps de considérer l'Université comme une communauté engagée totalement dans une tâche utile et commune.

L'Université doit préparer ses étudiants à être effectivement utiles à la société et voir à ne pas devenir les parasites ou les exploités; sinon, l'Université constitue le lieu d'apprentissage de l'exploitation de l'homme par l'homme. Elle est inhumaine. Elle devient à long terme un instrument du désordre social.

Toujours en retard

Deuxièmement, l'Université doit se comprendre, s'analyser. A l'Université, s'effectue beaucoup de recherche, mais il s'effectue peu de recherche sur l'Université elle-même.

C'est pourquoi McGill est toujours en retard sur la réalité. C'est pourquoi McGill se trouve maintenant confrontée avec la question de sa place au sein du Québec. Pourquoi en 1969, neuf années après les débuts de la Révolution Tranquille, 148 années après sa fondation, se trouve-t-elle au cœur d'une crise grave? Il y a ici un retard dramatique sur la réalité, sur la sensibilité québécoise qui résulte, à mon sens d'une distance entre McGill et la société québécoise, entre McGill et la nouvelle réalité québécoise.

Que faire pour combler cette distance? Je n'ai pas de réponse définitive. Il me semble qu'une réévaluation de nos instruments de connaissance de recherche et de participation aux problèmes et aspirations de la société québécoise constituerait une approche valable. En même temps nous devrions transformer notre régime linguistique, c'est-à-dire que nous ne devrions plus nous contenter d'accorder plus d'importance à la langue française en tra-

duisant quelques textes de plus ou en faisant corriger des examens, ou thèses françaises, par des gens qui ne comprennent pas très bien la langue française — ce qui me semble superficiel et hypocrite.

McGill ne peut plus se contenter d'être au Québec, mais doit concrètement être du Québec. Pour cela certaines transformations s'imposent.

Le bilinguisme à McGill: quelques propositions

- Au niveau des services publics de l'Université:
- Toute correspondance de l'Université devrait pouvoir se faire dans les deux langues.
- L'Université devrait s'assurer que tous ses services d'information et de renseignement soient bilingues.
- Au niveau du personnel de l'Université:
- L'Université devrait tendre à posséder un personnel bilingue.
- Pour réaliser cet objectif l'Université devrait organiser à l'intention de son personnel des sessions intensives de français.
- Les membres du personnel cadre de l'Université, doyens, directeurs de départements, directeurs d'instituts, de centres de recherche devraient être convenablement bilingues ou tout au moins aptes à comprendre les deux langues du pays (cours intensifs).
- Peut-être l'Université devrait-elle prévoir un traitement préférentiel pour son personnel bilingue.
- Au niveau des étudiants:
- Les services de renseignements et d'accueil de l'Université devraient être bilingues.
- Dans l'immédiat, au début de chaque année académique, une journée d'information devrait être organisée à l'intention des étudiants francophones (il y en a déjà une pour les étudiants anglophones). Certains étudiants d'expression française sont défavorisés parce qu'ils ne réussissent pas dès le début de l'année académique à bien saisir l'organisation de l'Université, l'organisation de leurs cours, etc.. Ils sont au point de départ défavorisés. 1228 étudiants francophones fréquentent McGill à plein temps, des centaines d'autres à temps partiel et 2047 étudiants d'expression française suivent des cours au service de l'éducation permanente. Le nombre d'étudiants

francophones ira s'accroissant. Il est urgent d'organiser des services pour eux.

● Il ne suffit pas de dire que les étudiants d'expression française peuvent répondre aux examens en français ou faire leur thèse dans cette langue... Il faut s'assurer que les correcteurs comprennent suffisamment la langue française pour évaluer justement le travail qu'ils corrigent.

Au niveau de la représentativité québécoise à McGill:

● Que l'Université nomme aux instances supérieures des représentants de la société québécoise (d'expression française).

Mais il y a plus.

La bibliothèque

Depuis cinq années, le Centre d'Etudes canadiennes-françaises a procuré à l'Université une collection considérable de volumes qui attendent la classification. La bibliothèque de l'Université n'est pas équipée pour ce travail. Il semble que les services techniques et publics de la bibliothèque devraient être bilingues pour assurer:

- 1) au niveau des services techniques un traitement et une classification adéquats;
- 2) au niveau des services publics pour une utilisation maximum du matériel. Dans ce dernier secteur, je dois dire que la situation est déjà partiellement convenable.

Les cours

Il y a ici trois problèmes distincts. Premièrement, je parlais des cours que l'Université offre sur le Québec. Il est évident que cet enseignement est insuffisant. A maintes reprises le Centre d'Etudes canadiennes-françaises a proposé à l'Université des programmes de cours plus adéquats. Nous devons dans ce domaine, et rapidement, fournir un effort considérable. Le Centre d'Etudes canadiennes-françaises a un projet dans ce sens. La réponse appartient à l'Université.

Il n'est pas possible de s'intégrer dans une société sans la connaître, sans l'étudier.

Deuxièmement, il devrait être possible d'offrir de plus en plus de cours en français. Certaines expé-

Suite à la page 2



- Chaque fois qu'il prononcera le mot missile une de vous fera son entrée...

lettres au DEVOIR

Lettre ouverte au Dr Ostiguy

En février, Radio-Canada offre à ses auditeurs une émission ayant pour thème les maladies cardiaques. Les cardiologues présents affirment alors que l'usage du lait doit être défendu.

Quelques semaines plus tard, Radio-Canada convie des diététistes à une émission sur l'alimentation. Le bruit et la confusion dominent et il ne semble pas facile dans ce désordre d'émettre des opinions claires et précises. Néanmoins, les diététistes y font quelques figures et affirment que le lait est bon pour la santé.

Le 17 mars, Radio-Canada invite un naturopathe (le docteur Brunet) et deux médecins (les docteurs Ostiguy et Boyer) à clarifier cette situation ambiguë et à dire lequel des deux groupes a raison. Le naturopathe parle de "l'ignorance" des diététistes et s'en prend à la science médicale et aux médecins. Pour leur part, les médecins se contentent d'affirmer l'incompétence des diététistes en ce qui concerne les implications biochimiques, physiologiques et pathologiques de la nutrition et se disent les

seuls capables d'aider les gens en ce domaine. Ceux qui ont assisté à cette prise de bec savent que vous non plus n'avez pas apporté de réponse satisfaisante. Le but de l'interview était-il de répondre à cette question ou de faire le procès des diététistes?

Les diététistes n'ont pas donné une brillante image de leur savoir, d'accord. Il n'en est pas moins vrai que les diététistes connaissent les interrelations qu'ont la biochimie, la physiologie, la pathologie et la nutrition. Vous avez tort docteur Ostiguy de prétendre le contraire. Qui sont ces gens du milieu hospitalier qui interprètent vos savantes prescriptions diététiques si-voilà les diététistes? Ne croyez-vous pas qu'après cinq ans d'études universitaires (il n'en faut pas davantage pour faire un médecin) ils peuvent connaître ces sciences dont vous parlez avec un ton exclusif et universel? Comme vous cher docteur, les diététistes affirment que les gras saturés sont hypercholestérolémiants et qu'en vue de prévenir l'athérosclérose il est bon d'en diminuer la consommation

et d'augmenter l'apport alimentaire en acides gras poly-insaturés. Et lorsqu'ils utilisent ces termes, sachez docteur Ostiguy, que les diététistes savent de quoi ils parlent.

Je me permets d'aller plus loin. Je dis que l'utilisation du lait écrémé, totalement ou à tout le moins partiellement, est recommandée pour prévenir les maladies cardio-vasculaires. En affirmant ceci je me range et du côté des médecins, en ne recommandant pas le lait entier, et du côté des diététistes en conservant le lait parce qu'il est un aliment de santé. Voilà l'information que le public était en droit de recevoir depuis un mois.

Je me félicite aussi docteur Ostiguy d'avoir à travailler avec des médecins qui ne sont pas aussi cloisonnés que vous semblez l'être, des médecins qui sont sortis de leur tour d'ivoire pour faire équipe avec d'autres spécialistes des sciences de la santé.

Aline Pageau LAUZIERE, dt. p.,
Hôpital du Saint-Sacrement,
Québec.

Le bilinguisme, voie de l'assimilation

J'ai assisté, dimanche le seize mars, à la réunion des membres du M.I.S. pour adopter une constitution. Le compte rendu du Devoir du dix-sept mentionne que le président d'assemblée était "déguisé en guerillero". Je n'avais pas remarqué cela: je dois avouer mon ignorance en la matière.

Je trouve personnellement qu'un Canadien français qui choisit la voie du bilinguisme officiel (telle qu'elle est proposée par le rapport Gagnon-Dunton et le parti libéral de M. Trudeau) choisit la voie de l'assimilation. Si le peuple canadien-français en décide ainsi, nous verrons quelle nouvelle nation canadienne en sortira. Si les Canadiens français du Québec se reconnaissent comme un peuple distinct du groupe anglophone, ils doivent se donner les instruments collectifs pour survivre. Quant à moi, il m'apparaît difficile de rallier autour d'une même identité deux sociétés de langue différente.

Même dans le régime politique actuel, il m'apparaît logique que les Canadiens français formant 82% de la population du Québec, aient 82% des places dans l'enseignement supérieur et dans les universités du Québec, et ce en français. On ne peut nier qu'à côté du pouvoir politique, c'est une minorité (anglaise à toute fin pratique) qui contrôle la majorité au Québec. Est-ce souhaitable? Est-ce que cela doit continuer ainsi?

Si nous voulons survivre comme groupe distinct, nous devons aussi en venir à contrôler 82% de l'économie québécoise. Les investissements que nous avons eus de façon anarchique et non planifiée ainsi que les monopoles nous ont laissés appauvris par rapport à l'Ontario.

De plus, le nombre de chômeurs, d'assistés sociaux, de gens marginaux, de gens qui ne gagnent pas le salaire minimum, de ceux qui sont pauvres et en dessous d'un revenu décent, nous

prouvent qu'il ne fait pas bon vivre au pays du Québec", du moins pour un bon nombre. Il nous faut une société juste pour les Québécois où tous pourront participer. Il est utopique de vouloir nous faire croire au Canada, si nous ne sommes pas à l'aise et chez nous au Québec.

Si nous étions devenus anglais, nous n'aurions pas au Québec un niveau de vie inférieur de 30% à l'Ontario. Mais un jour, nous viendrons à nous exprimer, en tant que peuple et nation, à être nous-mêmes, à nous reconnaître entre nous et ensemble. Qu'avec le temps, le peuple du Québec, dûment informé, choisisse majoritairement entre le fédéralisme canadien ou l'indépendance ou l'annexion aux Etats-Unis et je me rallierai à la majorité. En attendant, je considère qu'il y a de la place pour de l'amélioration au Québec, et je ne vois pas quelles valseuses pourraient me motiver à m'assimiler.

YVON BEAUREGARD
Montréal, 18-3-69

Autos et normes de sécurité

(...) L'automobile moderne — toujours plus prestigieuse — est comme le dynamite: tout dépend de l'usage qu'on en fait.

Si l'on veut éviter que la route ne devienne un "no man's land" où chacun se fait justice à sa façon, il faut que les pouvoirs publics établissent des normes de sécurité en fonction de la circulation actuelle et se chargent de les faire respecter par les constructeurs et les utilisateurs.

Les mauvais état des pneus, les phares mal réglés, les insuffisances d'indication de virage ou de freinage, les fumées d'échappement anormales devraient être sanctionnées. C'est l'impunité flagrante qui encourage la délinquance de ceux qui sont pauvres et en dessous d'un revenu décent, nous

transports et camions-citernes par exemple — n'ont pas des vitesses limites inférieures à celles des véhicules de tourisme et soient autorisés à utiliser les mêmes voies rapides? Il est pourtant évident qu'à vitesse égale leurs distances de freinage sont supérieures à celles des voitures normales.

La police — une police spécialisée bien entendu — devrait être dotée d'un équipement approprié pour exercer efficacement ses contrôles et faire respecter ainsi les limites de vitesse, les règles de dépassement, les distances minimales à observer entre véhicules et cela toutes les heures du jour, la vitesse et la densité du trafic. Gageons que le policier préfère ce rôle préventif à celui de ramasseur de blessés et de cadavres.

A la défense des barbares

Sans cette chasse annuelle, nombreux seraient les enfants qui ne mangeraient pas à leur faim. Oh, oui! Parlons-en de ces brutes assoiffées de sang, pauvres pêcheurs ne désirant, tout simplement, qu'un revenu satisfaisant pour assurer la subsistance de leur famille. C'est bien facile de distiller son venin contre des pères de famille, en quête de quelques malheureux dollars, alors qu'on est bien assis dans son confortable salon d'Outremont, un verre de whisky à la main. C'est bien facile de parler contre des gens dont le revenu ne dépasse que très rarement \$3.000, alors qu'on peut compter soi-même sur un revenu de dix ou quinze mille dollars.

Et qu'on ne vienne pas insinuer que la race des phoques menace de s'éteindre! Un quota est fixé par le gouvernement fédéral à chaque année et ce chiffre est déterminé de façon à permettre la survie de l'espèce. D'ailleurs, la

proportion de phoques tués (cette année, le quota a été fixé à 50.000 phoques), est minime. Non, la race n'est pas menacée d'extinction et ne le sera pas tant que le gouvernement assurera un contrôle de cette chasse.

Alors, on a le choix. Ou bien on laisse vivre quelques animaux (peut-être beaux, et après?), ou bien on laisse crever de faim des êtres humains (des vrais). Le choix ne semble pas difficile: je n'hésiterais pas à sacrifier toute l'espèce des phoques, dusse le carnage être abominable, pour sauver une seule vie humaine. Quant aux tendres pleurnicheurs aux âmes délicates, je leur conseillerais de voyager un peu dans ces régions pour constater de visu la pauvreté des hommes, avant de crier au scandale devant la disparition de quelques milliers d'animaux insignifiants.

Claude PICHER,
Ottawa, 18-3-69

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Arthur Lefebvre
TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont inc., à 9130 rue Bovin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois: \$28.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00. Ailleurs au Canada, par la poste: 12 mois: \$25.00; 6 mois: \$13.00; 3 mois: \$8.00. A l'étranger: 12 mois: \$40.00; 6 mois: \$25.00. Edition du samedi: 12 mois: \$9.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi de la présente publication comme objet postal de deuxième classe.

des idées

des événements

des hommes

Ceux que les milieux urbains ne connaissent pas

Le phénomène Léo Tremblay et le parti nationaliste chrétien

par Claude Forgeue

Le "monde rural" est une composante politique importante de la société québécoise. La carte électorale provinciale de 1966, les comtés ruraux ont fait la différence entre un gouvernement unio-

liste et un gouvernement libéral. D'ailleurs, l'on peut se demander dans quelle mesure le monde rural n'imprime pas, depuis des années, par son conservatisme traditionnel, un rythme de vie qui tend à ralentir, à contenir tout progrès de l'organisation politique. Cela s'est traduit, dans le passé, par de l'immobilisme à la caisse, des politiques de court terme, de "bouts de chemin". Les projets de développement, alors, s'ils ne sont pas étouffés, sont limités, contenus d'une telle façon qu'ils perdent beaucoup de leur signification. La réforme de l'éducation peut très bien illustrer ce rôle de frein au développement qui semble jouer le "monde rural". L'opposition la plus soutenue et la plus virulente au bill 60, au bill 55, pour n'en citer que deux, n'est-elle pas venue de ce que l'on convient d'appeler ici, faute de termes plus précis, du "monde rural"?

Le parti nationaliste chrétien

Voilà dans quel cadre politique le P.N.C. se situe. L'importance des comtés ruraux n'est donc pas à négliger dans la réalité politique québécoise. Un chambardement dans le décor politique du "monde rural" peut, aux prochaines élections provinciales, faire la différence entre un gouvernement majoritaire et un gouvernement minoritaire, avec tout ce que cela implique.

A voir l'information que nous transmettent les différents mass media de la province, nous avons l'impression

que la scène politique québécoise ne comprend que trois partis politiques. Ayant déjà beaucoup de difficultés à s'habituer à un nouveau venu à l'Assemblée nationale, on s'est graduellement fait à l'idée de composer à trois et à voir dans le parti québécois, l'expression d'une partie de la population. Mais il n'y a pas trois partis à l'Assemblée nationale, mais bien quatre, représentés par le député de Montmorency. Ce petit dernier ne soulève, ici et là, que sarcasmes et amusements. Il ne faut jamais sous-estimer plus petit que soi en politique, parce que dans la course électorale, la différence entre une victoire et une défaite peut fort bien dépendre d'une tierce formation. D'ailleurs, le parti libéral l'a appris à ses dépens aux dernières élections. Il y avait un certain R.I.N. dans la course.

On n'a pas semblé attacher beaucoup d'importance au départ du Dr Gaston Tremblay de l'Union nationale. Mais est-ce que ce n'était qu'un fait divers? N'oublions pas qu'un des thèmes de la campagne électorale de feu Daniel Johnson, campagne qui devait le porter au pouvoir, fut celui de remettre de l'ordre dans l'administration gouvernementale et, en particulier, dans le ministère de l'éducation. Ce cheval de bataille n'avait-il pas des implications très spécifiques chez plusieurs partisans de l'Union nationale? Remettre de l'ordre dans le gouvernement du Québec, cela ne signifiait-il pas de réduire des innovations électorales, réorienter certaines politiques gouvernementales? Mais cela ne voulait surtout pas dire d'enterrer, de continuer les politiques du régime précédent et accentuer, par exemple, le rôle de l'Etat en éducation. On peut se demander alors dans quelle mesure le vote unio-niste fut l'expression d'un "magistral" non à certains changements, "non" aussi à la façon d'effectuer ces mêmes changements.

Le départ du député de Montmorency s'inscrivait donc tout normalement dans l'ordre des choses, s'il voulait respecter le mandat reçu de ses électeurs. Il alla alors rejoindre cette quatrième formation, dont on oublie trop facilement l'existence. Ce petit quatrième, par la personnalité de son chef, par le langage qu'il tient, et surtout à cause de la situation socio-économique de ceux à qui il s'adresse, pourrait s'avérer, pour plusieurs, la mauvaise surprise aux prochaines élections générales.

Quoi qu'il en soit, le décor politique "en province" n'est plus le même avec le P.N.C. Le P.N.C. est maintenant une réalité politique, au moins, au même titre que le R.I.N. L'était-il, il n'y a pas si longtemps dans la région métropolitaine. A ne pas oublier que le R.I.N. a fait battre le parti libéral dans plusieurs comtés urbains en 1965. Dans le moins des

moins, il pourra en être de même aux prochaines élections, mais cette fois-ci, au désavantage du parti au pouvoir.

Le parti nationaliste chrétien n'est pas une création spontanée. Il remplit un vide politique indéniable. Après s'être cogné le nez aux régimes Lesage-Johnson, n'ayant pas réussi à influencer d'une façon décisive sur certaines décisions, divers groupes de pressions plus ou moins formels se retrouveront tout naturellement dans le parti. Il est d'ailleurs significatif que le P.N.C. fait suite au Front pour l'école confessionnelle qui comptait, au dire de Gaston Tremblay, 120.000 membres. Ce même groupe de pression a fait sentir particulièrement sa présence à l'Assemblée nationale lors de la passation du projet de loi créant les CEGEP.

Les "bases" politiques du P.N.C.

Les chances électorales de ce parti sont liées à l'habileté qu'il saura déployer pour canaliser le mécontentement du monde rural. On a beaucoup parlé des causes de ce mécontentement aux lendemains des élections du 5 juin, pour expliquer certains déboires du parti libéral de Jean Lesage. Il en a été de même pour faire comprendre le comment des succès de Réal Caouette, reconfirmés aux élections fédérales de 1968: marasme agricole, bas niveau de vie, écarts régionaux excessifs, etc. Dans cette perspective, il se pourrait bien que le "monde rural" se sente rejeté économiquement, ou tout au moins, se perçoive comme l'élément oublié des pouvoirs publics. Le comportement politique en serait alors une des manifestations. Et lorsque l'alternative se présente, le rejet des vieux partis s'exprime clairement. A titre d'exemple, souvenez-vous de ceux qui détestaient la balance du pouvoir sous le régime Pearson.

Ce qu'il faut bien saisir ici, c'est le fait qu'une de nos composantes sociales qui a le

plus subi les changements technologiques, qui font de la société québécoise, une collectivité qui se veut de plus en plus industrialisée, est justement ce que l'on appelle, faute d'instruments plus précis, le "monde rural".

Sa situation socio-économique marginale lui pèse de plus en plus. Et il l'exprime, dans son comportement politique, au fédéral par le rejet des vieux partis. Cela pourrait bien se produire au provincial. Il faut d'abord une alternative qui exprime ses craintes, ses aspirations et qui parle son langage. Et vous avez, peut-être là, le P.N.C.

Mais il y a sûrement plus que cette insécurité économique qui entre en jeu. Le "monde rural" se trouve confronté à la fois de l'extérieur et de l'intérieur: "Toute notre société s'écroule".

Ce qui est remis en question, c'est la façon traditionnelle de concevoir la vie en société, l'organisation sociale, à savoir entre autres qui est l'autorité et quels comportements adopter, etc.

Au centre de ces préoccupations se trouve, qu'on le veuille ou non, la religion. Duplessis savait manier savamment cette corde sensible du peuple québécois. Percevoir l'effritement de valeurs traditionnelles acceptées, ne veut pas dire, nécessairement, l'accepter. Et cela ne veut surtout pas dire que l'on renonce à consolider l'Ordre Ancien. Une des forces du P.N.C. peut justement résider dans le fait de proposer des points de repère traditionnels à une population profondément inquiète qui ne sait pas trop où l'on se dirige avec les bouleversements, plus ou moins réels, que connaît la société québécoise. On retrouve cette "insécurité sociale" dans les problèmes que pose la Réforme de l'Éducation.

A-t-on bien compris le pourquoi et le comment de cette réforme? Il ne faut minimiser les réactions au fouillis qui semble prévaloir dans ce domaine. Initialement, c'est ce que le "monde rural" ressentait les besoins de changements drastiques dans le sys-

tème d'éducation. Il n'en était pas de même, bien sûr, pour les classes moyennes qui voyaient dans la démocratisation de l'enseignement, des possibilités de promotion sociale. Est-ce que l'on a bien compris le pourquoi des heures quotidiennes d'autobus scolaire qu'un très grand nombre d'enfants sont obligés de passer pour se rendre à la Régionale? A-t-on bien compris le pourquoi de l'école polyvalente, de la régionale, où le gigantisme de l'institution se traduit par une dépersonnalisation du rapport professeur-élève? Surtout, est-ce que l'on était prêt à assumer le coût social et économique d'une telle opération?

Les récriminations contre la réforme de l'éducation sont un atout important dans les mains du P.N.C. On comprendra alors pourquoi des thèmes comme le retour au cours classique, à l'école traditionnelle peuvent obtenir certains succès. Ces derniers sont renforcés du fait de la laïcisation du personnel enseignant, de la place que l'on semble faire à la religion à l'école Percus comme étant les causes de la baisse de la pratique religieuse chez les jeunes, ils accentuent la nécessité d'un contre-courant à la réforme de l'éducation que le P.N.C. peut susciter et canaliser.

Dans les récriminations contre le nouveau système d'éducation, il y a aussi des critiques à l'égard de ceux qui ont été chargés par l'Etat de l'établir. La hantise de la technocratie, la peur de la dépersonnalisation de l'autorité peut, peut-être, s'expliquer par le peu de pouvoir que le "monde rural" a, dans les faits, pour changer, améliorer sa situation économique. Tenu à l'écart depuis des années, ne pouvant que relever difficilement sa condition, il devient alors normal de rejeter les vieux partis, mais aussi de rejeter ceux qui semblent, dans les faits, détenir le pouvoir, c'est-à-dire les technocrates. La négation des vieux partis s'explique alors pas seulement par leur incapacité de changer une situation qui a trop duré, mais aussi parce qu'ils ont dans les

faits, paraît-il, perdu le pouvoir.

De la technocratie au socialisme d'Etat et au communisme, il n'y a qu'un pas qui a été vite franchi par le P.N.C. En 1969, un tel thème est-il encore rentable électoralement? Reste à voir, bien sûr, mais il n'y a pas si longtemps, le Québec a connu un "chef" à qui cela allait très bien. D'ailleurs, à ne jamais oublier que le ridicule ne tue pas en politique.

Léo Tremblay (notre Wallace québécois)

Comme Réal Caouette, Léo Tremblay a compris que des élections cela se gagne deux ans d'avance (l'expression est de Gérard Bergeron), par l'intermédiaire de la télévision. Et pas quinze minutes hebdomadaires comme le Ralliement chrétiste ou le parti québécois, mais bien une demi-heure tous les dimanches sur l'heure du midi, par la très grande majorité des postes privés de la province. Cela fait déjà plus de quarante émissions.

Il est permis de douter de l'appui populaire qu'obtient le promoteur de l'ordre ancien, servi à la moderne. Mais l'on peut douter de nos doutes lorsque l'on sait pertinemment qu'une certaine d'adhésions sont acquises quotidiennement au bureau du parti à Charlesbourg.

Léo Tremblay est un phénomène politique, à part, difficile à qualifier. On ne reste pas indifférent à l'écouter. Il manie habilement les sentiments populaires. Léo Tremblay semble le représentant typique d'une dominante de l'homme d'ici. Sa façon de voir, de sentir permet, peut-être, à plusieurs de s'identifier à lui. Y a-t-il beaucoup de Léo Tremblay au Québec? Nous en aurons un indice intéressant avec les prochaines élections.

Léo Tremblay a retenu de Réal Caouette la nécessité d'une réforme monétaire. De Duplessis, il a conservé le nationalisme "provincialiste". Le "notre butin" de Duplessis est maintenant devenu "notre patrimoine national": la lauren-

tie". Mais à l'exception qu'il a poussé plus loin l'option "autonomiste". Léo Tremblay est un "vrai" indépendantiste, comme il le dit si bien. L'indépendance politique devra se réaliser à long terme, après que l'ordre sera revenu dans la nation. Il a aussi retenu de Duplessis, un cheval politique bien galvaudé: celui de la sauvegarde de la religion. Léo Tremblay veut "réconcilier le Christ et la Nation".

Face à l'insécurité socio-économique du "monde rural", les propositions de Léo Tremblay ont de fortes chances d'être perçues comme vraies et réalisables. Le langage du "chef" a de bonnes possibilités de "passer la rampe" parce qu'il est d'abord "populiste". Il sait soulever avec habileté la déchéance des vieux partis, le gaspillage châté des gouvernements, l'anti-intellectualisme de "monsieur tout le monde", le danger toujours imminent du communisme envahisseur. Il sait ranimer les thèmes usés, mais toujours valables, de la lutte des classes, tout en prônant la réconciliation tricolore chrétienne de toutes les catégories sociales.

Conclusion

Le climat social au Québec n'a cessé de se détériorer depuis quelques années. Crises dans le monde de l'enseignement, crises d'autorité: grèves d'enseignants, journées

d'étude, occupations des CEGEP, bombes, violence dans les conflits syndicaux, aggravation des conflits linguistiques, etc. Pluralisme religieux aussi, crise d'autorité dans le clergé québécois, contestations d'Humane Vitae, baisse de la pratique religieuse chez les jeunes, etc. Pluralisme dans les comportements: hippies, drogues, L.S.D. Ajoutée à cela, la façon dont le "monde rural" en prend conscience, accentuée par le sensationnalisme des mass media, vous aurez alors une population profondément troublée.

La situation économique est, elle aussi, peu reluisante: chômage très élevé en milieu rural, une réforme agraire dont on attend toujours la réalisation, bas niveau de vie. Et enfin, dans le décor politique actuel, confusions et dissensions y règnent en maître. Les vieux partis semblent dépassés par les événements.

Hypothétiquement, il se peut que l'on retrouve là toutes les conditions d'un changement radical dans le comportement politique d'un parti méconnue, oubliée de la population. Dorénavant, il faudra compter avec Léo Tremblay. Mais dans quelle mesure? Les prochaines élections nous le diront.

(L'auteur de cette analyse libre est étudiant à l'université Laval.)

AVANT D'ABANDONNER VOS ÉTUDES...

donnez-vous avec humour une injection de succès. Assistez gratuitement à la mini-session de jeudi 27 mars à 8 h P.M. ou samedi 29 mars à 10 h A.M. du cours de culture humaine de l'Institut de Personnalité, au Palais du Commerce, suite 219, à Montréal. Informez-vous en composant 842-8186. Téléphonez aujourd'hui.

ASSURANCES

- AUTOMOBILE • FEU • VOL etc.
- PROTECTION IMMÉDIATE
- PLAN BUDGÉTAIRE

P. MASSE C.L.U.
TÉL. 352-4392

COURS DE CONVERSATION

— Méthode efficace
— Enseignement oral

Anglais - Français
Espagnol - Italien
Russe - Allemand
Hébreu - Grec

Cours semi-privé de 4 élèves

Programme de 10 et 20 semaines
2 sessions par semaine

Également: Leçons particulières

— Leçon-test gratuite
et sans engagement 735-2636

INSTITUT 222 INC.

4970 Queen Mary Rd. Tél. 735-2636

Château Laurier Ottawa

Retenez une chambre en cinq sèc

877-4032

Hôtel Newfoundland	Saint-Jean, T.-N.
Hôtel Nova Scotian	Halifax
*Le Reine Elizabeth	Montréal
Château Laurier	Ottawa
Hôtel Fort Garry	Winnipeg
Hôtel Bessborough	Saskatoon
Hôtel Macdonald	Edmonton
Le Jasper Park Lodge	Jasper
*Hôtel Vancouver	Vancouver

*Administré par Hilton

hotels CN

■ lettres au DEVOIR

Bébé phoques et vies humaines

Ce que notre XXe siècle a de divin, c'est d'avoir réussi à abolir les limites et les frontières, même celles de la bête humaine. La preuve la plus éclatante est toute récente, et déraye depuis peu les chroniques de lecteurs de tous les journaux et les bureaux de tous les ministres. Il s'agit évidemment du problème des bébés phoques échoués vivants, et pour lesquels tant de bonnes gens crient "Au martyre". En fait, le problème en lui-même est grave; mais là où les valeurs sont faussées, c'est au moment où cette question provoque une colère universelle, reléguant aux oubliettes et aux commissions d'enquête les véritables problèmes, entre autres celui du simple droit à la vie humaine. La façon de mettre à mort ces bébés phoques est bouleversante, certes, mais leur mort est-elle plus importante que celle d'un simple humain? N'y a-t-il pas, avant le problème de la chasse aux phoques, le problème de la chasse à l'homme.

On accuse la jeunesse contemporaine de fausser les valeurs, de renier les traditions, de détruire l'"établissement"; et pourtant! Combien parmi les "adultes" qui écrivent un peu partout pour protester contre la tuerie de ces jeunes animaux peuvent se vanter d'avoir protesté aussi énergiquement contre le génocide au Biafra par exemple?

Qu'au Biafra un peuple soit exterminé parce qu'il entend exercer son droit fondamental d'autodétermination, que des civils, femmes et enfants meurent de faim, que les objectifs principaux des bombardements nigériens soient les camps de réfugiés et les hôpitaux, tout cela n'est pas bien grave! On joue le jeu de l'autruche! On se donne bonne conscience en invoquant le principe

de non-interventionnisme dans les affaires internes d'un Etat! On y envoie des délégués "onusiens", guidés par des Nigériens, et ils rassurent les bonnes consciences par des "En vérité, en vérité, je vous le dis, nul n'a à se soucier de cette lutte amicale. Dormez sur vos deux oreilles, peuples de la terre, ce n'est qu'un peuple nègre qui se fait tuer".

Qu'au Vietnam un autre peuple, pour le même principe d'autodétermination, se fasse brûler au napalm, ce n'est plus que futile!

Qu'en Tchecoslovaquie les libertés de presse, de parole, de pensée soient aliénées, qui s'en soucie! Qu'à Montréal il ne soit plus possible de lire Marx, Mao ou Guevara sans être considéré comme un révolutionnaire inspirant de littérature subversive, quelle importance? Que Charles Gagnon attende son véritable procès de plus de deux ans, ce n'est pas bien grave!

Mais que de pauvres petits bébés phoques se fassent écouer, voilà le drame actuel! Voilà que des milliers de lettres larmoyantes vont s'écrouler sur quelques bureaux, et qu'on parle même de faire venir Bardot à Montréal pour pleurnicher en choeur! Voilà que le gouvernement bouge rapidement et se rend sur place et meurt!

Mais de toutes façons, se sont ces mêmes gens qui se font de ce petit problème un gros cas de bonne conscience qui l'hiver prochain, une fois l'affaire tassée, seront les premiers à s'acheter (s'ils n'en n'ont pas déjà) un manteau, un chapeau, des bottillons, ou je-

ne-sais-plus-quoi en peau de phoque.

Quant à moi, j'ai bien l'intention d'essayer de partir un mouvement d'indignation universelle envers la façon des pêcheurs de prendre les poissons, i.e. en leur entrant un

hameçon dans le palais. Vous croyez que c'est confortable, vous, un hameçon dans le palais?

MICHEL FILION,
étudiant

Montréal, 19-3-69

L'emprisonnement de John Smith

Au nom du Syndicat des écrivains du Québec, des membres du centre P.E.N., l'association internationale des écrivains, en mon nom personnel, je proteste contre la sentence d'emprisonnement que le commissaire des indiens de Montréal Me John MacDougall a prononcée contre le journaliste John Smith.

Dans l'exercice librement choisi de ses fonctions professionnelles, le journaliste John Smith a volontairement respecté l'engagement que sa conscience et le code d'éthique de la profession lui dictaient. Il n'a pas voulu violer cet engagement donné à un être humain et a motivé sa décision devant la cour.

Il n'y a pas d'outrage à la cour et aucune dépréciation de l'autorité de la justice; le facteur de répression qu'invoque le Commissaire n'a nullement sa place dans cette cause. Le législateur n'est pas au-dessus de la loi ou de la conscience des hommes. L'homme est au-dessus de ses secrets", a déclaré Malraux et la sentence du Commissaire au-delà de la liberté de l'homme: elle affecte tous les hommes libres.

JACQUES-A. LAMARCHE,
président du Syndicat des Écrivains du Québec,

Montréal, 19-3-69

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX

VENEZ CHOISIR VOTRE AMÉUBLEMENT SUR LES LIEUX

STATIONNEMENT

Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention

MARQUES DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

SAM GOLDWATER avocat

31 OUEST, RUE ST-JACQUES — SUITE 400
Bureau: 845-3231 Soir: 739-2167

EN ASSURANCES,

Pour votre protection, votre sécurité et la surveillance de votre dossier

ADRESSEZ-VOUS À

Horace Labrecque & Fils Limitée

Plus d'un demi-siècle au service du public

1411, RUE CRESCENT, MONTRÉAL Tél. 849-2371
Courtiers d'Assurance Agréés

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS

LAURENT BÉRUBÉ
DÉCORATEUR - ENSEMBLIER
8240 AIMÉ-RENAUD
ST-LEONARD Mt. 38
3 2 4 - 2 5 8 0

JACQUES CORRIVEAU
DÉCORATEUR - ENSEMBLIER
DESIGNER
1285 ST-ANDRÉ
MONTRÉAL 132
845-7592

LAURENT LAMY
DÉCORATEUR - ENSEMBLIER
788, Wilder
Montréal 8 - 737-1955

IMPORTANT ENCAN de succession

le jeudi 27 mars
à 7h. p.m.

Inspection, mercredi 26 mars
de 10 a.m. à 9 p.m.

FYFE-McGREGOR CO.
204, rue St-Sacrement
Montréal — 288-6330

TROÏKA
UN RESTAURANT CHARMANT
Style russe
207, RUE CRESCENT Tél. 9-9333

MEUBLES

M. ÉDOUARD
AGENT-MANUFACTURIER
Sur rendez-vous
Meubles • Tapis • Draperies
Escompte 25% en gros
388-4548

CLINIQUE MÉDICALE DE L'EST



30 est, boulevard St-Joseph

BUREAUX
POUR PROFESSIONNELS
527-2496 845-4241

BRUNET DE CÔTE-DES-NEIGES EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CRÉATION DES MONUMENTS

AUCUN AGENT

ECONOMISEZ LA COMMISSION
AVANT D'ACHETER
CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE
MAISON DU QUÉBEC
Inscriptions
Réparations et nettoyages

J. BRUNET Ltée
4824 Chemin Côte des Neiges
Tél. 738-8086
Fondée en 1877

Un choix de tout repos...



Madame a choisi le Reine Elizabeth pour célébrer les fiançailles de sa fille. Notre organisation s'occupe de tout, jusque dans les moindres détails. De cette façon, rien ne sera oublié!

Si vous devez organiser une réception, une assemblée ou un dîner, appelez-nous: nous avons la réputation d'assurer le succès des plus grosses réceptions. Alors, imaginez un peu ce que nous pouvons faire pour vous.

Peu importe le nombre des invités, le Reine Elizabeth fait un succès de toute réception. Composez 861-3511 et demandez le directeur des banquets.

informations

Le conflit URSS-Chine paraît sorti de sa phase critique

PEKIN (Du correspondant de l'AFP: Edouard Dillon) — L'impression que le conflit sino-soviétique est sorti de sa phase critique paraît confirmée par le discours prononcé par le vice-premier ministre M. Hsieh Fu-chin en présence du premier ministre, M. Chou En lai et devant tout le corps diplomatique, au cours de la réception donnée par l'ambassadeur du Pakistan, M. K. M. Kaiser, à l'occasion de la fête nationale de son pays.

Tout en soulignant que la Chine "était totalement prête" à faire face à une agression armée, le vice-premier ministre chinois a évité toute attaque directe contre l'URSS qui puisse forcer les représentants diplomatiques du bloc soviétique à quitter la salle.

C'était la première fois depuis sept mois qu'un représen-

tant de l'URSS et de ses alliés d'Europe orientale écoutait jusqu'à la fin un discours prononcé par un représentant chinois à l'occasion d'une fête nationale. Depuis la réception de la fête nationale roumaine, le 23 août dernier, les diplomates du bloc soviétique avaient dû quitter la salle sans exception à chaque occasion similaire.

Les démonstrations anti-soviétiques ont pris fin à Pékin depuis le 14 mars. Elles n'ont pas repris à l'occasion de l'incident sanglant du 15 mars et la campagne anti-soviétique a disparu depuis plusieurs jours de la première page des journaux.

Dans son discours M. Hsieh Fu-chin a souligné que la Chine a considérablement développé sa production industrielle et agricole, et accompli "de nouveaux bonds en avant dans la construction du socialisme."

leur droit à l'autodétermination."

A Moscou la presse paraît s'efforcer de son côté, par le ton de ses articles, d'apaiser les inquiétudes qu'ont suscitées les récents incidents sino-soviétiques. Les dépêches des envoyés spéciaux dans la région de l'Oussouri sont essentiellement des reportages d'ambiance, apparemment destinés à convaincre les lecteurs — et notamment les familles russes qui s'apprennent à participer à ce qui semble être une nouvelle vague de peuplement de l'Extrême-Orient soviétique — qu'aucun danger imminent ne menace les populations frontalières et que tout se déroule comme à l'accoutumée à l'est de l'Oussouri.

Haiti reconnaît le Biafra

UMUAHIA (AFP) — Le président François Duvalier, président à vie de la République d'Haiti, a adressé une lettre au colonel Odumegwu Ojukwu, en date du 22 février, lui annonçant la reconnaissance par son pays du Biafra en tant qu'Etat indépendant et souverain. La lettre du président Duvalier a été lue au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à Umuahia, en présence notamment du professeur Ferguson, coordonnateur américain pour l'aide au Nigeria et au Biafra, et de diverses autres personnalités, militaires et civiles.

Haiti est le cinquième Etat à reconnaître le Biafra, après le Gabon, la Côte d'Ivoire, la Tanzanie et la Zambie.

Au cours de l'allocution qu'il a prononcée à l'occasion de la cérémonie, le colonel Ojukwu a lancé un appel au Nigeria pour qu'il reconnaisse la futilité d'une guerre et vienne s'asseoir à la table de conférence, à l'URSS et à l'Angleterre pour qu'elles arrêtent leurs envois d'armes au Nigeria.

Le colonel Benjamin Adekunle, dit le "scorpion noir", commandant de la troisième division nigérienne de commando de marine a été grièvement blessé dans un accident survenu jeudi à un bombardier "Ilyouchine" de l'aviation nigérienne sur l'aéroport de Calabar, a annoncé samedi un communiqué officiel biafrais.

Les deux pilotes de cet avion, un Egyptien et un Soviétique ont été tués. L'appareil, qui avait attaqué jeudi quatre villages autour d'Umuahia, indique le communiqué, avait été touché par des batteries anti-aériennes biafraises au moment où il passait au-dessus d'Umuahia.

Incident de frontière entre l'Inde et la Pakistan

CALCUTTA (AFP) — Les "East Pakistan Rifles" (forces auxiliaires de la police) ont effectué des tirs de mortier de samedi matin à dimanche matin en direction du territoire indien près du village frontalier de Bamungola, dans le district de Malda (Bengale Occidental) à environ 250 milles au nord-est de Calcutta, selon des informations du quartier général des forces de sécurité frontalières parvenues à Calcutta.

Trois soldats des forces de sécurité frontalières indiennes ont été blessés par les tirs de mortier et un soldat pakistanaise, renforcée par des contingents de l'armée ont repris leurs tirs dans la journée d'hier.

Le quartier général des forces de sécurité indiennes

M. Nixon demande une réforme de l'enseignement et plus de rigueur envers les étudiants contestataires

SAN CLEMENTE (Californie) (AFP) — Le président Richard Nixon a pris position, samedi, face à la vague de désordres qui déferle sur les universités américaines: elle constitue une menace à la "liberté intellectuelle de l'Amérique" et, pour y mettre fin, le gouvernement fédéral a décidé de priver de toute assistance financière les étudiants reconnus coupables d'infraction à la loi.

C'est dans une déclaration écrite rendue publique à San Clemente, en Californie, son Etat natal, où il a passé le week-end, que le président des Etats-Unis s'est prononcé, pour la première fois depuis qu'il a accédé au pouvoir, sur l'agitation étudiante qui se manifeste à des fins que M. Nixon a définies dans les termes suivants:

"La liberté intellectuelle est en danger en Amérique... La violence, — violence physique, intimidation physique, — est en passe de devenir un élément toléré des conflits d'opinion dans les limites de l'Université."

"Il est de plus en plus évident que cette violence poursuit un objectif clairement apparent... Elle a pour but de

politiser non seulement la masse étudiante de nos établissements d'enseignement, mais aussi les institutions elles-mêmes. Il suffit de connaître un peu l'histoire de la liberté pour savoir qu'une telle tendance a invariablement conduit tant au désastre politique qu'à une catastrophe culturelle les nations qui se sont soumises aux forces des ténébreux et de la répression. Il n'est pas exagéré de dire que c'est ainsi que les civilisations s'engagent sur la voie de leur disparition."

Le président Nixon a toutefois reconnu que les désordres universitaires reflètent un profond malaise social dans le monde et que la société ne résoudra pas le problème simplement en s'indignant. En conséquence, il a recommandé aux universités d'envisager une refonte de l'enseignement qu'elles produisent et de la structure qui est la leur à l'heure actuelle, en ouvrant la porte à des innovations telles que les études ethniques, la participation des étudiants à la gestion, la réforme des méthodes d'enseignement, etc...

Il leur a également rappelé les principes fondamentaux que "le gouvernement fédéral

ne peut ni ne doit imposer", mais qu'il appartient à la "communauté universitaire" de respecter.

Primo — l'indépendance et l'autorité de la faculté, d'une part, et la bonne foi et les objectifs des étudiants, d'autre part, ne doivent être mis ni en doute ni en danger.

Secundo — étudiants et universitaires ne doivent pas permettre à la violence ou à la menace de violence d'influer sur leurs actes ou sur leurs décisions.

Pour sa part, le gouvernement fédéral recourra à des mesures "modérées et justifiées" que le président des Etats-Unis a demandé à M. Robert Finch, secrétaire à la santé et à l'éducation, de mettre en vigueur.

En substance, ces mesures, approuvées par le Congrès, visent à priver de l'assistance financière fédérale les étudiants jugés coupables, non à la lumière des règlements universitaires, mais par les tribunaux, d'avoir commis un délit relevant du code pénal.

Thant: la concertation aura lieu à une date "rapprochée"

NATIONS UNIES (AFP) — Le secrétaire général U Thant a déclaré samedi que les consultations des représentants des quatre grandes puissances à l'ONU sur le Proche-Orient commencent "à une date rapprochée".

U Thant a refusé de dire si elles pourraient commencer dès cette semaine.

On a l'impression à l'ONU que ces consultations ne débiteront qu'après la visite du roi Hussein de Jordanie à Washington au début du mois d'avril.

Le roi Hussein sera reçu par le secrétaire général U Thant à l'ONU, le 11 avril.

A Jérusalem, le gouvernement israélien a poursuivi hier ses discussions sur les conversations israélo-américaines qui se déroulent en ce moment et qui sont consacrées aux propositions sur le conflit du Moyen-Orient et les projets de concertations des quatre grandes puissances.

Au cours de sa réunion de dimanche le gouvernement israélien a approuvé d'autre part une série de mesures destinées à honorer la mémoire de Levi Eshkol, le président du

conseil israélien récemment décédé.

Au Caire, le journal Al Akhbar écrit que la France et l'Union soviétique auraient l'intention de proposer, au cours des conversations à quatre sur le Moyen-Orient, l'établissement d'un embargo sur toutes les armes à destination des pays impliqués dans le conflit, qui refuseraient d'appliquer les résolutions du conseil de sécurité.

Le journal ajoute que la Grande-Bretagne serait favorable à cette idée mais que les Etats-Unis observeraient une attitude plus réservée.

Prêtres péruviens contestataires

LIMA (AFP) — Seize prêtres péruviens ont menacé l'archevêque de Trujillo, au nord de Lima, d'abandonner leur habit sacerdotal au cas où le prélat maintiendrait sa décision d'exclure de son archevêché trois prêtres espagnols contestataires. Les trois ecclésiastiques avaient été exclus de l'archevêché car ils avaient appuyé des grévistes et protesté contre l'ouverture d'un club de luxe à Trujillo.

Importante visite de M. Ceausescu à Ankara

ANKARA (AFP) — M. Nicolas Ceausescu, président de la République roumaine est attendu aujourd'hui à Ankara où il effectuera une visite officielle de six jours, sur l'invitation du président de la République turque, M. Cevdet Sunay.

M. Ceausescu est le premier chef d'Etat d'un pays du camp socialiste à venir en Turquie. C'est également la première fois, font remarquer les observateurs, qu'aura lieu depuis l'appel de Budapest un contact officiel entre deux chefs d'Etat appartenant, l'un à l'OTAN et l'autre au Pacte de Varsovie.

La visite de M. Ceausescu intervient peu de temps après que le chef d'Etat roumain eut lancé un appel à tous les pays balkaniques pour qu'ils unissent leurs efforts afin de créer une zone de paix dans cette partie de l'Europe.

Moscou a demandé aux pays de l'Est l'envoi d'experts à la frontière chinoise

BELGRADE (AFP) — L'Union soviétique a demandé aux Etats membres du pacte de Varsovie l'envoi, non de troupes, mais d'experts militaires sur la frontière sino-soviétique, apprend-on de source est-européenne généralement informée.

Cette requête aurait été présentée le 17 mars, au déjeuner à Budapest, à la réunion "technique" qui a précédé la séance plénière du pacte. Retenue, en dépit des résistances des délégations roumaine et tchécoslovaque et du silence des représentants hongrois, elle n'aurait pas été mentionnée dans l'allocution de M. Leonid Brejnev, dans l'après-midi. La requête soviétique pourrait cependant faire l'objet d'une nouvelle réunion "technique" du pacte, avant même le "sommet" communiste, bien que rien ne soit encore décidé, précisément de même source.

Cependant, à Belgrade, le gouvernement yougoslave a décidé de rester totalement neutre dans le conflit sino-soviétique. Cela n'aurait pas empêché une nouvelle démarche

soviétique de protestation auprès du leader de la Ligue des communistes, M. Mijalko Todorovic, la presse yougoslave étant accusée de "mettre dans le même sac" Soviétiques et Chinois, comme, auparavant, "impérialistes américains" et pays socialistes.

"Nous n'avons aucun conflit avec les Chinois, déclarait-il, c'est à l'AFP un porte-parole officiel yougoslave à propos de l'accord commercial sino-yougoslave. Nous laissons de côté les divergences idéologiques et serons toujours prêts s'ils le veulent, à accroître notre commerce avec les Chinois, à notre avantage mutuel."

La crise frontalière sino-soviétique a bien été discutée au cours de la réunion au sommet des pays-membres du pacte de Varsovie à Budapest, le 17 mars, a indiqué de son côté hier soir Radio-Prague dans un commentaire de langue anglaise à destination des pays afro-asiatiques.

Une déclaration anti-chinoise était attendue de la part de la réunion de Budapest, a souligné le commentateur, qui s'est élevé contre les articles "à sensation" de la presse occidentale.

"Précisons deux choses", a-t-il poursuivi. "Premièrement, la question des incidents sino-soviétiques ne figurait pas en tête de l'ordre du jour de la réunion; deuxièmement, l'Union soviétique n'a pas demandé à ses alliés européens d'envoyer des divisions sur la frontière chinoise."

Cette mise au point tchécoslovaque paraît nettement confirmer observe-t-on, que la crise sino-soviétique a été examinée à Budapest, mais pas nécessairement comme sujet principal.

ANNONCE

On n'a pas tous les jours 21 ans!



Cette dame a choisi le Reine Elizabeth pour fêter le 21e anniversaire de naissance de son fils. Elle voulait qu'il garde de cet événement un souvenir inoubliable. L'hôtel s'occupe de tout: salle, repas, rafraichissements. Donc, pas de souci.

Si vous devez organiser une partie, une assemblée, un dîner, appelez-vous: nous avons la réputation d'assurer le succès des plus grosses réceptions. Alors, imaginez un peu ce que nous pouvons faire pour vous. Peu importe le nombre des invités, le Reine Elizabeth fait un succès de toute réception. Composez 861-3511 et demandez le responsable des banquets.

ARCHITECTES

DAVID & BOULVA

ARCHITECTES

3 Place Ville-Marie
MONTREAL - 866-9854

Les architectes
Loggins, Marchand, Goudreau
Dubouché, Stewart, Bourke

506 est, rue Ste-Catherine
Montréal 24, - 842-1401

NETTOYEUR

P.M.

Service d'une heure
au comptoir

Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

AVANT DE CHANGER D'EMPLOI...

... donnez-vous avec humour une injection de succès. Assister gratuitement à la mini-session de jeudi 27 mars à 4 P.M. ou samedi 29 mars à 10 A.M. du cours de culture humaine de l'Institut de Personnalité, au Palais du Commerce, suite 219, à Montréal. Informations en composant 842-8186. Téléphonez aujourd'hui.

pense qu'il y a eu de nombreuses victimes du côté pakistanaise. De nombreuses maisons du village frontalier auraient été endommagées.

Les commandants des "East Pakistan Rifles" et des forces de sécurité indiennes du secteur se rencontreraient ce matin pour discuter de cet incident qui a causé une certaine surprise, car il n'existe aucun litige frontalier dans cette zone.

Les "East Pakistan Rifles" avaient effectué des tirs près de Coochbehar, à 300 milles environ au nord-est de Calcutta. Un porte-parole indien a également annoncé que les Pakistanaïes avaient tenté de construire des tranchées à la frontière et que les Indiens avaient protesté, de telles constructions étant interdites par l'accord conclu entre les deux pays.

Selon les milieux gouvernementaux de Calcutta, ces incidents seraient destinés à détourner l'attention du peuple pakistanaï de problèmes intérieurs et notamment des troubles sérieux qui se sont produits à Dacca et dans d'autres régions du Pakistan oriental.

Entre-temps le président Ayoub Khan a lancé samedi un appel à la nation "pour sauver le pays et l'idéologie du Pakistan" et pour empêcher la destruction des "institutions civilisées et des instruments d'une société ordonnée".

Dans un message à la nation, diffusé à la veille de la fête nationale, le président a déclaré que les leaders et les partis politiques n'ont pas eu de leur influence pour créer

une atmosphère pacifique nécessaire au transfert du pouvoir après la table ronde. La situation a continué de se détériorer à un rythme alarmant, souligne-t-il. "Le peuple vit dans la terreur et la vie économique est paralysée". Le sort de la monnaie, ajoute le président, est menacé par les revendications toujours croissantes de toutes les couches de la population et "notre foi et notre destin sont subordonnés à l'hystérie de la foule".

DÉCÈS

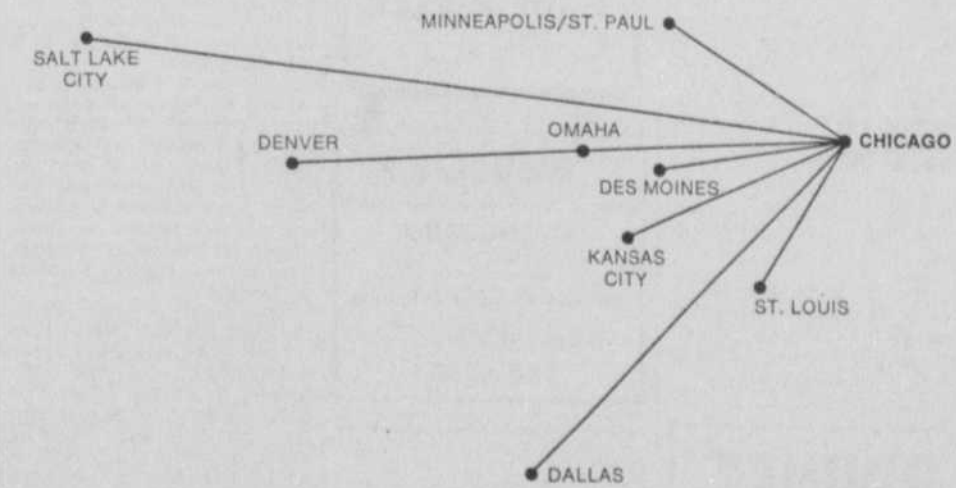
Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m. heure de tombée.

ROCQUE. A Outremont, le 22 mars 1969 à l'âge de 78 ans, est décédé, Gabrielle Rocque, fille de feu Arthur Rocque et de Gabrielle Galibert. Les funérailles auront lieu mardi, 26 mars. Le convoi funéraire partira des Salons J.F. Vallée, 11, rue No 1111, vers 14 heures à 5 heures 45, pour se rendre à l'église Saint-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de St-Joseph d'Orléans, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SEGUN. A Montréal, le 22 mars 1969 à l'âge de 64 ans, est décédé, le père Aurélien M. Segun, ancien directeur général de Radio-Canada. Les funérailles auront lieu jeudi, 27 mars. Le convoi funéraire partira des Salons Urgel Bourgeois Limitée, angle Décarie et avenue Notre-Dame-de-Grâce, à 9 heures 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste d'Ottawa où le service sera célébré 10 heures. Et de là au cimetière d'Ottawa, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La dépouille mortelle sera exposée de nouveau jeudi de 2 à 3 heures à l'église St-Jean-Baptiste d'Ottawa.

Le plus court chemin entre 2 points... Montréal

Chicago sans escale par Air Canada. (2 vols par jour!)



En effet, nous vous offrons 2 vols sans escale, tous les jours, à destination de Chicago. Nos jets DC-9 partent le matin à 10 heures et le soir à 6 heures. L'homme d'affaires apprécie la commodité, la vitesse et le confort de ces 2 vols. Air Canada vous offre aussi d'autres vols quotidiens Montréal-Chicago via Toronto.

De Chicago, correspondances faciles et rapides vers Dallas, Kansas City, St. Louis, Salt Lake City, Omaha,

Minneapolis/St. Paul, Denver, Des Moines et autres localités du Midwest américain. Tarif classe économique, DC-9, aller seulement, Montréal-Chicago: \$58.

Voyez votre agent de voyage; il vous parlera du tarif d'excursion de 30 jours et des avantages offerts par le Swing-Air Club aux moins de 22 ans. Ou appelez Air Canada à 931-4411.

Il vous suffit de partir!

AIR CANADA



regards sur le monde

Le conflit entre l'URSS et la Chine

1 - Les relations politiques

par Bernard Féron

Les relations sino-soviétiques, depuis la mort de Staline, ne furent jamais cordiales, au moins en apparence, que pendant une courte période, lorsque M. Khrouchtchev s'installa au pouvoir en URSS. Mao Tsé-toung s'est brouillé avec le Kremlin lorsqu'il a constaté qu'il ne pouvait dicter à son partenaire la politique à suivre. Pendant des mois et même des années les antagonismes ont voulu donner à leurs chicanes un caractère idéologique. Ils se sont accusés mutuellement de mal interpréter et de transformer la doctrine que les pères fondateurs avaient léguée. Mao a reproché aux "krouchtchéviens" de se conduire comme les sociaux-démocrates dont Lénine avait dénoncé la trahison. Les propagandistes de Moscou répliquèrent en affirmant que les chefs chinois agissaient de même que les gauchistes, les "révolutionnaires de la phrase" dont Lénine signalait la malhonnêteté. Au début, chacun proclamait que la partie adverse était déviante. Nous n'en sommes plus là. Pour les Chinois, les dirigeants ne sont plus des héritiers infidèles ou ignorants: ce sont les "nouveaux tsars". Pour le Kremlin, Mao n'est plus un communiste de gauche: c'est un politicien qui, pour mieux siniser le marxisme a jeté le marxisme par-dessus bord et remplacé la dictature du prolétariat par une dictature militaire. Devant l'ampleur qu'a prise le conflit, il devient nécessaire de retracer les causes politiques, idéologiques, économiques et autres, qui ont engendré les tensions actuelles.

de la course va donc freiner son allure et partager ses ressources pour que tous les membres de l'équipe arrivent groupés.

Peu après ce voyage en Chine la Pravda lance une attaque contre ceux qui veulent accorder la priorité aux biens de consommation. C'est M. Malenkov qui est visé. Celui-ci doit d'ailleurs reconnaître devant le comité central et le Soviet suprême ses "erreurs" et présenter sa démission. L'accent sera mis, comme par le passé, sur le matériel dont la Chine a besoin. On remarque d'ailleurs au début de 1955 que les personnalités qui ont fait avec M. Khrouchtchev le voyage de Pékin MM. Mikoyan, Boulganine, Chépilov et Mme Fourtseva, bénéficient de promotions. M. Boulganine, nouveau chef du gouvernement, assure dans une de ses premières déclarations que "la Chine peut compter en toutes circonstances sur l'aide de l'U.R.S.S."

M. Khrouchtchev est parti à la conquête du pouvoir en invoquant "l'argument chinois", la solidarité avec les autres puissances du camp socialiste. Mao lui en est reconnaissant et au moment du plus grand péril il lui apporte une aide précieuse. En effet, à la fin de 1956, le premier secrétaire soviétique est dans une mauvaise passe. Le rapport secret qu'il a présenté au vingtième congrès a jeté le trouble en U.R.S.S. et provoqué des mouvements révolutionnaires en Pologne et en Hongrie. Ses rivaux espèrent prendre leur revanche. On envisage à Moscou la nomination d'un nouveau premier secrétaire. Déjà, M. Molotov, humilié l'année précédente, s'installe à la direction du contrôle d'Etat. Mais la presse chinoise intervient indirectement dans ce débat. Elle regrette les excès de la déstalinisation ("le stalinisme, c'est avant tout le communisme, le marxisme-léninisme")

écrit le Quotidien du peuple), mais condamne "les graves erreurs" de Staline. En somme M. Khrouchtchev a peut-être agi avec trop d'impétuosité mais dans le fond il n'avait pas tort. Pékin se mêle ouvertement des affaires d'Europe orientale, soutenant M. Gomulka et poussant Moscou à intervenir en Hongrie.

L'entente cordiale semblait atteindre son apogée lors de la conférence des partis communistes à Moscou en novembre 1957. Mao s'était dérangé. Il rejeta la formule employée: "Le camp socialiste, disaient les services de propagande, est dirigé par l'U.R.S.S. et la Chine." Il ajouta que le camp socialiste et le mouvement communiste devaient avoir un chef unique et que seule l'U.R.S.S. grâce à son expérience et à sa puissance matérielle était capable de tenir ce rôle. Les discussions faisaient apparaître un désaccord profond sur les conséquences stratégiques à tirer du succès du Spoutnik. La rupture était proche.

L'accord Mao-Khrouchtchev reposait sur des malentendus. Le premier secrétaire avait même accepté de fournir une aide atomique à son allié sans savoir à quoi il s'exposait. La crise apparut en août 1958. La Chine souhaitait conquérir Formose. Elle organisait des opérations navales dans le détroit et bombardait les petites îles nationalistes les plus proches du continent. Elle pensait que son allié épouserait sans hésitation sa querelle. Les divergences se manifestèrent soudain. L'Union soviétique ne voulait en aucun cas prendre le risque d'un conflit nucléaire pour régler une question d'intérêt local. Le chef reconnu du camp socialiste entendait poursuivre la coexistence pacifique telle qu'il l'entendait; il ne permettait pas à ses alliés de mener à l'abri de son bouclier atomique une politique d'aventure. Le fossé allait rapidement s'élargir. La Chine mit au point un "grand bond en avant" qui, espérait-elle, permettrait d'arriver au communisme en brûlant les étapes intermédiaires. Elle exigeait un soutien résolu des Etats socialistes aux peuples qui se battaient contre l'impérialisme bourgeois. Les deux parties en lutte définirent l'idéologie de leurs divergences. La dispute entra dans le domaine public en 1960.

La rupture était acquise en 1961 (XXIIe Congrès du P.C. soviétique). A ce moment M. Khrouchtchev ouvrit à nouveau le procès Staline et dénonça les erreurs des Albanais. Mais chacun savait déjà que Mao était devenu pour lui l'ennemi principal.

Alors une bataille subtile et acharnée va se livrer pendant trois ans. Au début les Chinois souhaitent la convocation d'une nouvelle conférence du mouvement communiste international. Ils croient que, soucieux avant tout d'éviter un schisme, les partis frères accepteront la ligne dure fixée par Mao Tsé-toung et qu'ils obligeront les Russes à s'y rallier. Ils espèrent même profiter de la "capitulation" russe à Cuba pour démontrer la trahison de leur adversaire. Mais ils s'aperçoivent que la majorité des partis frères s'en tiennent au principe de la fidélité à l'U.R.S.S. Les Soviétiques le savent aussi et à leur tour ils réclament la conférence mondiale pour condamner le maoïsme. L'entreprise est d'ailleurs moins aisée qu'ils ne l'imaginaient. Beaucoup d'entre eux se refusent à condamner qui que ce soit. La presse de Pékin suit avec colère et ironie les démarches laborieuses des Soviétiques. Elle assure en juillet 1964: "Le jour où se réunira cette conférence, vous mettrez le pied dans la tombe".

M. Khrouchtchev, en effet, est limogé trois mois plus tard sans avoir pu réunir sa conférence. Les Chinois pensent peut-être qu'ils ont provoqué la chute du premier secrétaire, qu'ils vont recueillir les lauriers de "leur" victoire. Ils ne tardent pas à s'apercevoir que c'est une illusion.

Sous la "direction collégiale"

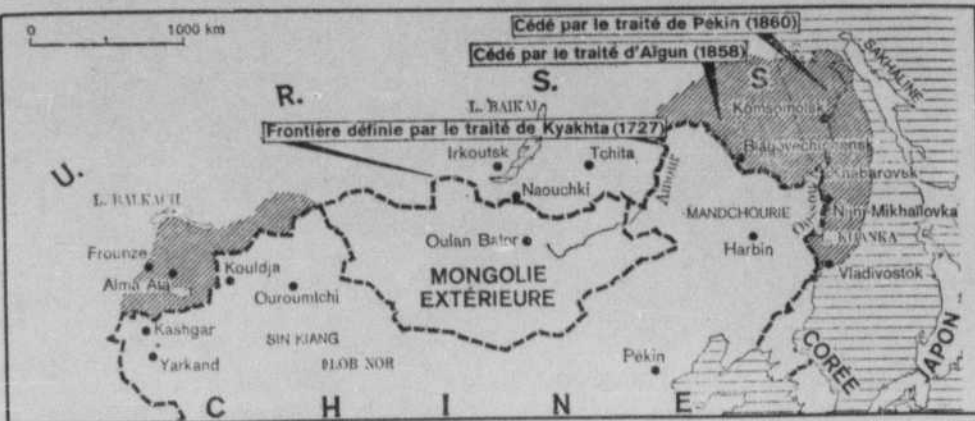
A la fin de 1964, beaucoup d'observateurs croient que les Soviétiques et les Chinois vont se réconcilier. La polémique Khrouchtchev-Mao avait une telle vivacité que l'on avait parfois tendance à ramener à un conflit personnel la tension entre les deux pays. Les dirigeants de Pékin font alors un

geste de bonne volonté: ils envoient une délégation présidée par Chou En-lai aux cérémonies qui marquent le quarante-septième anniversaire de la révolution bolchevique. Mais de part et d'autre les illusions tombent.

Les successeurs de M. Khrouchtchev sont liés par la décision qu'a prise et annoncée l'ancien premier secrétaire de convoquer le 15 décembre la commission de rédaction de la conférence communiste mondiale. Ils veulent bien ajourner de trois mois cette réunion, assurer qu'il y sera traité de sujets anodins, qu'on y mettra en valeur tout ce qui unit les communistes en oubliant ce qui les divise. Mais soucieux de préserver leur autorité ils se refusent à annuler purement et simplement le rendez-vous.

Les Chinois, eux, acceptent de prendre part à cette réunion, si les Soviétiques reconnaissent toutes les fautes qu'ils ont commises depuis une dizaine d'années. Les Soviétiques refusent de capituler. M. Chou En-lai quitte Moscou sans avoir conclu aucun accord et avec la certitude que l'U.R.S.S. est aux mains de "khrouchtchéviens sans Khrouchtchev". Les deux adversaires décident simplement d'observer une trêve des polémiques, notamment en ce qui concerne les questions territoriales.

Cette modération répond d'ailleurs aux vœux des partis frères. Dix-neuf d'entre eux sont venus assister le 1er mars 1965, au comité de rédaction (transformé en "réunion consultative"). Ils ont insisté sur la solidarité de tous les communistes. Cependant les chefs du Kremlin s'efforcent, non sans succès, de regagner une partie du terrain abandonné par M. Khrouchtchev. L'ex-premier secrétaire s'était fâché avec la plupart des P.C. d'Asie. La nouvelle équipe va essayer au moins de les détacher de l'obédience chinoise. En février 1965 M.



Kossyguine se rend à Pyongyang et Hanoï: il rétablit des relations cordiales avec la Corée et le Vietnam du Nord; à l'aller et au retour il fait escale à Pékin où il rencontre MM. Chou En-lai et Mao Tsé-toung. Mais la Chine ne saisit pas les perches qui lui étaient tendues. Au reste, le 4 mars 1965, elle prend bruyamment le parti des étudiants asiatiques de Moscou qui avaient été dispersés par la police alors qu'ils manifestaient devant l'ambassade des Etats-Unis. Les deux grands du camp socialiste allaient pendant des années s'accuser réciproquement de ne pas accorder l'aide nécessaire au peuple vietnamien. La trêve des invectives ne dura que quelques semaines.

La direction soviétique reprit alors sa campagne en faveur de la conférence communiste mondiale. Mais elle a voulu dégager sa responsabilité dans cette affaire, laissant à ses fidèles le soin de lancer des ballons d'essai. Quand cela fut fait, M. Brejnev se berna à constater, en décembre 1966, qu'étaient "créées les conditions favorables à une nouvelle conférence". A Pékin, la révolution culturelle avait fourni des arguments aux Soviétiques, qui accusaient les maoïstes de salir par leurs extravagances la réputation du camp socialiste, de persécuter en Chine les bons communistes et d'établir une sorte de dictature militaire qui menait une politique chauvine. Les manifestations violentes devant les ambassades d'U.R.S.S. et des démocraties populaires, en janvier et février 1967, accrurent brusquement la tension. Enfreignant la consigne de discrétion que les leaders russes

s'étaient imposée dans cette affaire de famille, M. Kossyguine déclarait le 10 février 1967 à la B.B.C.: "Il existe à l'heure actuelle au sein du parti communiste et du gouvernement chinois des gens qui luttent contre le régime dictatorial de Mao Tsé-toung. Nous avons de la compassion pour eux".

Pendant ce temps les Soviétiques poursuivaient la campagne en faveur de la conférence mondiale. M. Brejnev ne se bornait plus à constater que les conditions favorables étaient créées. Il disait le 4 novembre 1967: "La majorité des partis frères se prononcent pour la convocation d'une nouvelle conférence internationale. Notre parti soutient entièrement cette idée". L'idée faisait d'ailleurs son chemin puisqu'une nouvelle réunion consultative à Budapest, en février 1968, fixa un calendrier. L'U.R.S.S. progressait plutôt en lassant ses partenaires qu'en les ralliant à ses vues. Pour gagner les hésitants elle assurait que la conférence se garderait bien de condamner qui que ce soit.

On commençait à se demander à quoi servirait cette assemblée mondiale. Mais la crise tchécoslovaque fit quel que peu oublier la tension sino-soviétique. On remarquait certes que Mao dénonçait l'intervention armée à Prague, qu'il reprochait à M. Dubcek de ne pas opposer à l'envahisseur une résistance déterminée. Il savait que la doctrine Brejnev de souveraineté limitée des Etats socialistes pouvait s'appliquer à la Chine comme à la Tchécoslovaquie. On remarquait aussi que la presse de Moscou continuait à attaquer le maoïsme. On prêtait, il est vrai, beaucoup

moins d'attention à ces articles qu'à ceux qui visaient les "forces de droite" en Tchécoslovaquie. Cette polémique était devenue une affaire de routine. Et puis il y eut l'incident du 2 mars 1969. De l'échange d'injures on passa à l'échange de coups de feu. Les communiqués allaient enregistrer les premiers morts officiels du long conflit sino-soviétique.

Premier minéral portant un nom du Canada français

Bien que les minéraux soient utilisés depuis des milliers d'années, on en découvre sans cesse de nouveaux. Sur plus de 2.500 minéraux connus, un seul porte un nom canadien-français.

Au cours d'une expédition à la carrière Desourdy, sur les flancs du mont St-Hilaire, le professeur Guy Perrault, chef du département de génie géologique à l'Ecole Polytechnique, a découvert un nouveau silicate de zirconium et de sodium. Le professeur Perrault était alors accompagné de deux spécialistes qui faisaient un séjour à Polytechnique, délégués de l'Institut de minéralogie de Moscou.

L'identification ayant été assurée par de nombreux tests chimiques et physiques, M. Perrault proposa de donner au nouveau minéral le nom de lemoynite, en mémoire d'un héros de la Nouvelle-France, Charles Lemoine, dont les fils se rendirent aussi célèbres: d'Iberville, Sérigny, Bienville et Châteauguay.



UN COUP DE COEUR

Votre rapport d'impôt faites-le tôt, faites-le bien.

Cette année, donnez un coup de cœur: faites votre rapport d'impôt sur le revenu le plus tôt possible, et surtout faites-le sans erreurs. Ensuite, eh bien... n'y pensez plus!

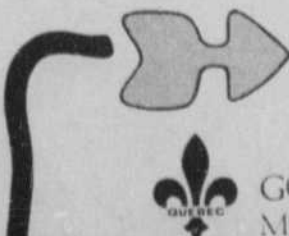
Faites-le tôt, faites-le bien. Ainsi votre remboursement, s'il y a lieu, vous parviendra plus vite pourvu que vous évitiez les erreurs. Attention aux points suivants dans votre rapport: • EXEMPTIONS PERSONNELLES • RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC • REVENUS INFÉRIEURS À \$2.000-\$4.000.

Faites-le tôt, faites-le bien. Le ministère du Revenu du Québec vous offre un service de renseignements pour vous aider à bien préparer votre rapport. Adressez-vous sur place ou par téléphone au bureau du ministère:

MONTREAL: 107 ouest, rue Craig
9h à 16h30, lun.-ven.
105 ouest, rue St-Jacques
16h30 à 18h30, lun.-ven.
9h à midi, samedi
Téléphone: 873-2611
9h à 20h30, lun.-ven.
9h à midi, samedi

DU 3 MARS AU 30 AVRIL 1969

MINISTÈRE DU REVENU



Une mine de renseignements

en bloc et gratuits...sur des emplacements industriels.

Si vous vous proposez de construire une usine ou de déménager dans une autre, il vous faudra, avant d'agir, obtenir une foule de renseignements sur les taxes locales, l'eau, le transport, le financement, les propriétés industrielles, les matières premières et autres. Et une fois que vous aurez réuni et étudié à fond ces renseignements, il vous faudra tirer des conclusions et prendre une décision.

Le service de l'expansion industrielle du CN peut se charger de tout ce travail pour vous.



Et l'effectuer avec objectivité. Partout au Canada. Nous disposons de moyens considérables et nous possédons toute l'expérience nécessaire en ce domaine. Quant au prix, n'y pensez pas. C'est gratuit.

Pour vous prévaloir de ce service, veuillez écrire à notre siège social. Directeur du développement Service de la recherche et du développement Canadian National C.P. 8100, Montréal, P.Q.



L'Expansion Industrielle est un des services spécialisés du Canadian National



● Vendredi dernier, avait lieu à la cathédrale de Montréal une réunion sous le thème "Partage ton pain". Quelque 150 personnes ont répondu à l'invitation de Mgr André Clichella, curé de la cathédrale. Sur notre photo, nous voyons, de gauche à droite, Mgr Clichella, M. Roméo Maione, de "Développement et paix", M. Lionel Chevrier, le pasteur Claude de Mestral et M. Lionel Chevrier, ancien haut-commissaire du Canada à Londres. La réunion se tenait sous les auspices du mouvement "Développement et paix".

l'actualité religieuse

Lettre de Paul VI aux conférences épiscopales

CITE DU VATICAN (AFP) — Une lettre vient d'être adressée, au nom du pape, aux présidents des conférences épiscopales du monde entier par le cardinal secrétaire d'Etat Amleto Giovanni Cicognani, apprend-on de source généralement bien informée. Dans ce document, le cardinal souligne l'attention que le souverain pontife porte aux problèmes qui se posent à l'heure actuelle au sacerdoce, en insistant tout particulièrement sur la haute valeur du célibat. On sait que Paul VI, dans son encyclique "Sacerdotalis Celibatus" de 1967, a déjà pris position en faveur du maintien du célibat, face aux attaques dont il a été l'objet.

Un évêque auxiliaire de Lima quitte l'état sacerdotal

(AFP) — Mgr Mario Cornejo Radavero, un des trois évêques auxiliaires du cardinal-archevêque de Lima, a abandonné ses fonctions et renoncé à l'habit sacerdotal, a annoncé samedi, un communiqué de l'archevêché de la capitale péruvienne. L'évêque a quitté son diocèse le 7 février dernier pour se rendre à Buenos-Aires où le 15 mars il a remis, à un envoyé spécial du cardinal-archevêque de Lima, sa renonciation formelle à ses charges dans l'Eglise, précise le communiqué. Cette note affirme que le départ de l'évêque, qui est âgé de 41 ans, n'est absolument pas motivé par des "sentiments intimes" ou une "non acceptation de l'attitude de l'Eglise face aux actuels problèmes sociaux-économiques. Il a uniquement pour origine une crise de conscience". L'Eglise de Lima, poursuit le communiqué, sans perdre l'espoir du retour de son fils, manifeste sa profonde douleur devant l'éloignement de celui-ci et demande que l'on respecte une décision dont Dieu seul est juge.

La construction du sanctuaire des martyrs de l'Ouganda

KAMPALA (Ouganda) (AFP) — Mgr Emmanuel Nsubuga, archevêque de Kampala,

s'est rendu à Mamungongo, d'où il surveillera les travaux de la construction du sanctuaire des martyrs de l'Ouganda. Le sanctuaire, qui sera construit à une quinzaine de kilomètres de Namugongo, sera dédié aux 22 martyrs de l'Ouganda, brûlés vifs à cet endroit en 1886. Le pape Paul VI consacra en juin prochain l'autel de ce sanctuaire. Les travaux commenceront avec la démolition de l'actuelle église paroissiale de Namugongo. Les paroissiens des différentes églises de la région sont volontaires pour travailler à la construction du mausolée. Un porte-parole ecclésiastique précise que le mausolée ne sera certainement pas terminé avant la visite de Paul VI mais que les travaux seront vraisemblablement très avancés.

Le cardinal Alfrink maintient l'interdiction des offices oecuméniques

UTRECHT (AFP) — Le cardinal Bernard Alfrink, primat de Hollande et archevêque d'Utrecht, a fait savoir aujourd'hui aux aumôniers universitaires d'Utrecht qu'il maintenait l'interdiction prononcée par les évêques de Hollande de laisser célébrer le sacrifice de l'Eucharistie par des officiants de foi autre que catholique. On rappelle que dimanche matin, en dépit de cette interdiction, un pasteur protestant a célébré à l'université d'Utrecht, la messe dominicale dans le cadre du carême. Pour la première fois aujourd'hui l'officiant protestant a récité la prière de l'Eucharistie. Interrogé à ce sujet, le père J. Kamphuis, aumônier universitaire principal d'Utrecht a déclaré: "Je me rends parfaitement compte que nous désobéissons à l'autorité épiscopale mais dans l'état actuel des choses nous ne savons pas où tout cela peut mener". En outre, le père Kamphuis a indiqué que l'épiscopat néerlandais n'a pas répondu à sa requête d'envoyer des observateurs qualifiés pour assister à ces services divins oecuméniques. Rappelant que la célébration du sacrifice de l'Eucharistie avec des pasteurs protestants n'en est qu'à un stade expérimental, le père Kamphuis a ajouté que peut-être l'avenir dicterait aux aumôniers catholiques et aux pasteurs protestants invités à suivre une autre voie.

Les journalistes de Montréal réclament une loi pour protéger le secret professionnel

Le syndicat des journalistes de Montréal a réclaté en fin de semaine, à l'issue d'une réunion de son conseil syndical, que le gouvernement adopte une loi pour protéger le secret professionnel des journalistes dans l'exercice normal de leur métier.

Le SJM s'est en outre joint à la Confédération des syndicats nationaux et au conseil central des syndicats nationaux de Montréal pour s'élever contre la détention de syndicalistes et d'un journaliste de La Presse, M. Louis-Bernard Robitaille.

Le conseil syndical du SJM groupe des représentants des journaux suivants: Le Devoir, La Presse, Montréal-Matin, La Patrie, Le Petit Journal, Le Photo-Journal et Dernière Heure, et les photographes de la Gazette.

Le conseil syndical a étudié le cas de John Smith, journaliste de Radio-Canada qui a été condamné à sept jours d'emprisonnement par le commissaire des incendies, M. John McDougall. Smith a été accusé d'outrage au tribunal parce qu'il a refusé de dévoiler ses sources de renseignements dans un reportage qu'il fit sur le terrorisme au Québec.

La résolution du SJM se lit comme suit:

"Le SJM regrette profondément que dans un pays qui se veut civilisé et libre, l'Etat, les cours de justice et certains corps policiers, ne reconnaissent pas la nécessité pour les journalistes de ne pas dévoiler leurs sources de renseignements."

"Le SJM félicite le journaliste Smith pour sa dignité et son courage et tient à assurer la population que, dans son intérêt, les journalistes entendent garder jalousement le secret professionnel chaque fois que la chose sera nécessaire."

"Le SJM demande en outre à l'Etat de légiférer en cette matière".

Le SJM a déjà mis sur pied un comité chargé de rédiger un guide qui servira aux journalistes lorsqu'ils seront détenus par la police, à faire connaître leurs droits et, si né-

cessaire, à entreprendre des poursuites contre le ou les policiers qui auront procédé arbitrairement à des arrestations "comme ce fut le cas mardi soir", soutient le communiqué du SJM.

Ce soir-là, Louis-Bernard Robitaille revenait d'une assemblée du conseil central de Montréal. Il se rendait à son journal pour rédiger son compte rendu, lorsqu'il fut amené en prison et détenu durant deux heures, sans que la police lui donne au moins une raison pour agir ainsi à son endroit.

L'été dernier, cinq journalistes qui s'étaient rendus à la Ronde pour enquêter sur le sort d'étudiants, membres de l'UGEQ, ont également été empêchés de faire leur travail lorsque la police les a entraînés à la caserne des îles, sans leur donner d'explications.

Les membres du conseil syndical s'inquiètent de la détérioration de la liberté des journalistes d'accomplir honnêtement leur métier.

Ils ont adopté une résolution appuyant les démarches que font la CSN et le conseil central et ont assuré les dirigeants de ces organismes auxquels ils sont affiliés de leur collaboration et de leur participation à toute action qui sera entreprise.

Libéré samedi, Smith dit ne rien regretter

Le journaliste torontois John Smith a été libéré de la prison de Bordeaux samedi matin. Il était attendu par son épouse, son fils et sa mère ainsi que par des photographes et journalistes.

M. Smith a répété qu'il ne voyait pas comment le Québec, qui se veut une communauté originale et progressiste, pourrait tarder à reconnaître le secret professionnel aux journalistes. Le reporter de Radio-Canada a déclaré que s'il devait être à nouveau traîné devant les tribunaux, il n'aurait pas autrement qu'il l'a fait à l'occasion de "l'affaire Catellier". Je garderais le silence et je maintiendrais la question de principe sur laquelle a reposé toute mon attitude, a affirmé M. Smith.

Le journaliste avait été condamné, le 18 mars, à sept jours de prison.

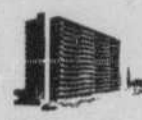
Le président de la CSN, M. Marcel Pepin, a annoncé la semaine dernière, qu'un conseiller juridique de sa centrale étudiait le dossier "en vue de prendre les mesures judiciaires que les circonstances et la preuve permettent". Ce conseiller juridique, Me Robert Burns, avait été invité à participer à la réunion du conseil syndical.

Le Joie de Vivre

est une des réalisations les plus marquantes du domaine Chameran à Ville Saint-Laurent. Tout y est conçu pour offrir un cadre de vie nouveau où chacun se découvre un esprit jeune et chaleureux.

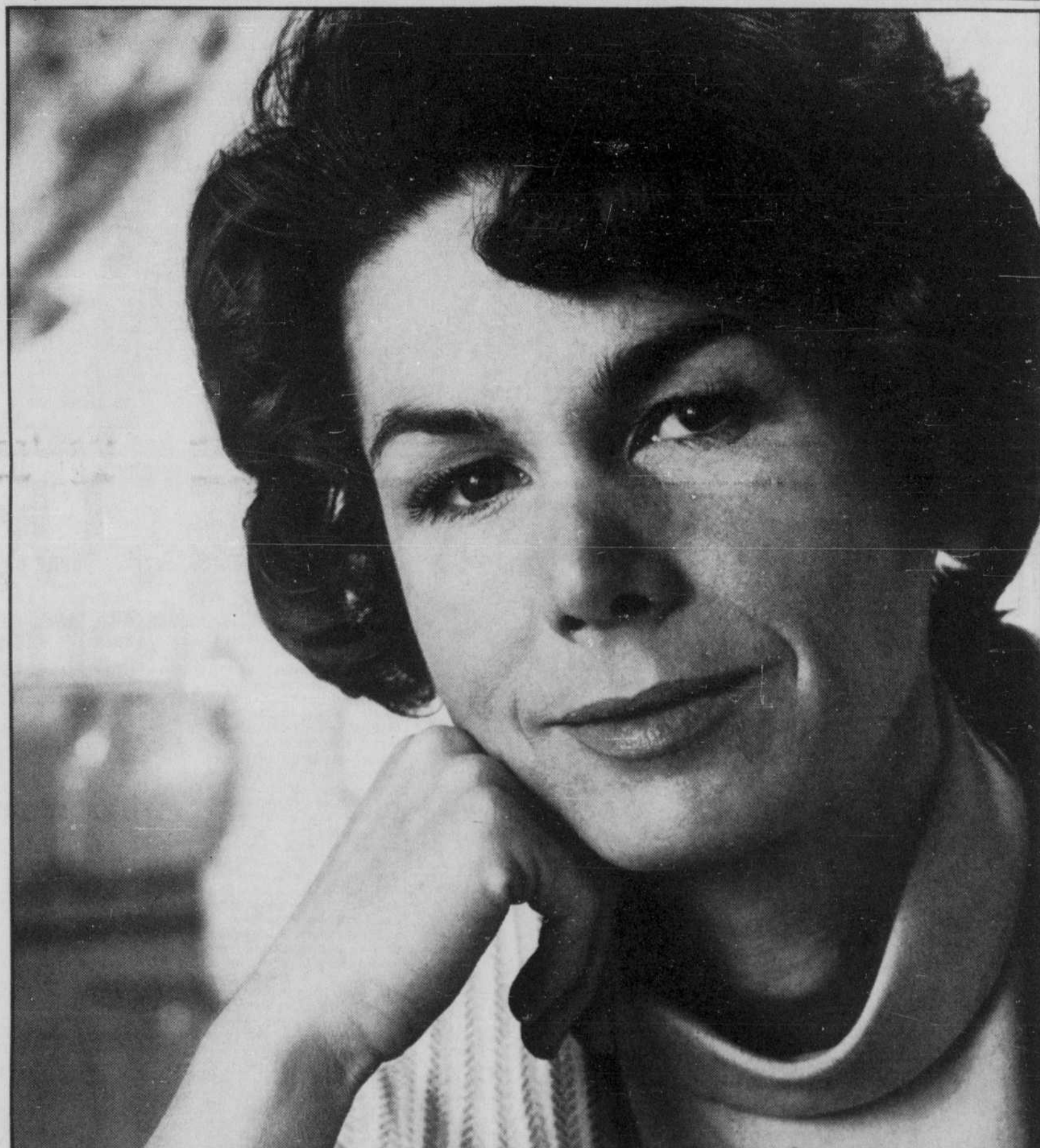
Sa situation privilégiée

à 15 minutes du centre par le métro C.N. et à côté de l'autoroute des Laurentides, fait du Joie de Vivre la résidence idéale de ceux qui mènent une vie active et qui apprécient la détente que procure l'évasion fréquente.



Vivez libre et heureux, habitez le Chameran Joie de Vivre!

175, boul. Deguire
Ville St-Laurent
336-5151
Ouvert de 10 h. à 10 h.



On n'est jamais seul...

Aujourd'hui, la vie de tous les jours tient à un fil... celui du téléphone.

C'est votre lien le plus fidèle avec l'univers qui vous entoure.

Voilà pourquoi nous disons: on n'est jamais seul quand on a le téléphone.

En quelques secondes, où que vous soyez, vous pouvez rejoindre un médecin, prendre un rendez-vous chez le coiffeur, acheter à la pharmacie du coin ou dans les grands magasins, appeler les enfants chez le voisin, causer avec un parent ou un ami à des centaines de milles... et même parler à la radio! Vous voyez qu'on n'est jamais seul quand on a le téléphone.

Imaginez un peu ce que serait votre vie sans le téléphone.



Bell Canada

Édité et dirigée par des Canadiens et appartenant à des Canadiens.

Place Elgin 1100 McGregor



NOUVEL IMMEUBLE A APPARTEMENTS 1100 MCGREGOR (angle Peel et Stanley)

1 chambre à coucher, à partir de **\$160.**
2 chambres à coucher, à partir de **\$240.**

849-7061
273-4451

- ★ Climatisation centrale
- ★ Antenne maîtresse de TV
- ★ Piscine ouverte à l'année
- ★ Draperies fournies
- ★ Électricité payée
- ★ Terrasse-solaire
- ★ Magnifique terrasse
- ★ Salle de lavage sur chaque étage
- ★ Service de portier
- ★ 2 saunas
- ★ Salle de loisirs
- ★ Ascenseurs rapides

OCCUPATION MAINTENANT OU PLUS TARD

PORT-ROYAL

1455 ouest, rue Sherbrooke

DEUX CHAMBRES
A COUCHER: \$570.00

Le modèle "N" au 20^e étage, luxueux, climatisé, contient deux chambres à coucher avec salle de bain individuelle, une cuisine comprenant cuisinière automatique, réfrigérateur, laveuse de vaisselle, lessiveuse, sècheuse et autres; de plus, une spacieuse loggia.

Appartements modèles ouverts aux visiteurs:

Sur semaine: de 10 à 17h.
Sam. et Dim. de 13 à 17h.

COMPOSEZ 937-9511

REDBROOKE
ESTATES LTD



Pelletier réaffirme le désir du Canada de se rapprocher de la France

AMIENS (AFP) — "Nous sommes en train de passer de la gamme des sentiments à celle des intérêts, elle est peut-être moins étendue, mais devrait être plus juste", a déclaré, évoquant les rapports franco-canadiens, M. Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat du Canada, chargé des questions culturelles, au banquet de clôture du dix-neuvième congrès national de l'Association France-Canada.

Le ministre canadien avait indiqué auparavant que son pays était en période d'évolution. Un nouvel équilibre est en train de s'installer sur le plan des rapports entre le gouvernement central d'Ottawa et ceux des provinces. "Le système actuel, vieux de plus de cent ans, a-t-il dit, a besoin de rajustement... D'autre part, a poursuivi le ministre, nous voulons adapter notre héritage culturel aux impératifs technologiques et scientifiques du monde moderne. La France a laissé son empreinte au Canada, avec votre aide nous pourrions la garder. Pourquoi, a conclu M. Pelletier, cette volonté de rapprochement avec la France? Pour répondre aux impératifs de notre histoire et de nos traditions, pour nous aider à conserver un patrimoine très précieux et sûrement aussi pour répondre au dynamisme de nos deux pays projetés dans cette aventure étonnante de l'homme à l'âge de l'histoire".

Ensuite, successivement, Mme Archambault, a évoqué les activités de l'Association France-Canada dont elle est à Montréal la présidente, et le sénateur Louis André, les activités de l'Association France-Canada dont il est le vice-président. Le président, M.

Raymond Laurent, ancien ministre, souffrant, était absent. Les deux orateurs se sont également félicités de la multiplicité des liens qui existent entre les peuples des deux pays.

L'intervention de M. André Dassary, président de la section Pays basque France-Canada et chanteur, a pris la forme d'une chanson de marin en langue basque.

Dans la matinée étaient arrivés, pour assister à cette seconde journée du congrès, avec M. Gérard Pelletier, le sous-secrétaire d'Etat du Canada, M. Jules Léger, ambassadeur du Canada à Paris, M. Paul Beaulieu, le délégué général du Québec à Paris, M. Jean Chapdelaine, M. Philippe Benoist, du département d'Amérique au ministère français des Affaires étrangères, représentent le Quai d'Orsay.

L'ensemble des congressistes avait assisté en fin de matinée à un office célébré en la cathédrale d'Amiens qui s'est achevé par l'exécution aux grandes orgues de l'hymne national canadien O Canada.

Une réception a ensuite eu lieu à la préfecture.

Le préfet régional, M. Wiltzer, a exalté la fraternité et l'amitié indéfectible et indissoluble franco-canadienne. M. Pelletier a célébré dans sa réponse la perpétuation d'une amitié qui va au-delà de la fraternité.

La journée s'est achevée par la visite de la ville.

Lundi, les congressistes prendront part à une journée franco-canadienne et franco-manitobaine au cours de laquelle ils se rendront dans plusieurs cités historiques, notamment à Benneval-sur-

mer, lieu de débarquement du commando canadien qui a tenté le raid sur Dieppe en 1942.

La représentation franco-manitobaine était composée de trois membres: M. Maurice Gauthier, président général de la Société franco-manitobaine, M. Fernand Lavergne, président de la section du Manitoba à l'Association France-Canada et maire de la localité de Saint-Pierre-Joli, et M. Fernand Parenty, vice-président de la section du Manitoba de l'Association France-Canada.

Ils ont soumis au congrès deux suggestions qui ont été approuvées d'enthousiasme:

1. L'envoi de conférenciers franco-manitobains en France, pour y mieux faire connaître le Manitoba et sa population francophone.

2. La constitution au sein de l'Association France-Canada d'une commission France-



Gérard Pelletier

nada d'une commission France-Ouest Canada à l'image de la commission France-Acadie créée l'an passé, visant à établir des liens plus étroits entre les Français et les Franco-Manitobains.

Bertrand accueille à Québec une mission africaine de 40 spécialistes en éducation

QUÉBEC (PC) — "Voici que nous nous retrouvons aujourd'hui pour aborder ensemble la préparation de l'avenir. Conscients de la contribution spécifique et irremplaçable que chacune de nos cultures peut apporter à la civilisation mondiale, conscients de la faiblesse des abstractions en ces matières, nous voulons, en nous connaissant mieux, jeter les bases d'une collaboration vraiment efficace."

C'est en ces termes que le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a souhaité la bienvenue à une quarantaine de membres de la mission multilatérale africaine en terre québécoise, lors d'un dîner d'Etat servi au café du Parlement, dimanche soir.

Les hauts fonctionnaires des ministères de l'éducation de 17 pays africains et de Madagascar séjourneront au Québec jusqu'au 4 avril. Ils viennent s'informer des réalités et des

perspectives de l'éducation au Québec.

M. Bertrand a mis ses invités en garde contre la tendance qui voudrait que le Québec désire ainsi proposer son système de l'éducation en modèle aux membres de la mission.

"Nous n'avons nullement l'intention de vous proposer notre système d'enseignement comme modèle, a dit le premier ministre et ancien ministre de l'éducation.

"Il me semble que c'est plutôt l'esprit qui a présidé à la réforme de l'éducation, comme aussi les efforts que nous faisons pour tirer le plus grand profit de nos ressources en fonction de nos besoins, qui pourront guider vos réflexions."

"Ce rapprochement entre le peuple africain et celui du Québec trouve dans l'éducation un de ses plus propices champs d'application. Nous avons de part et d'autre la responsabilité

de préparer l'avenir des générations qui montent, a dit encore M. Bertrand.

Pour l'assurer pleinement et dans les meilleures conditions possibles, nous devons mettre en commun le résultat de nos efforts et de nos expériences."

Le premier ministre a expliqué aux membres de la mission multinationale que le Québec a tenté, dans le contexte nord-américain, d'adapter son système d'éducation aux exigences de l'être technique.

"Pendant votre séjour au Québec, a ajouté M. Bertrand, vous aurez l'occasion de voir comment nous avons voulu intégrer l'apprentissage des métiers à l'enseignement secondaire qui est devenu polyvalent.

Au niveau des collèges, nous avons associé étroitement l'enseignement général à l'étude des techniques, ce qui permet aux étudiants de se préparer plus spécifiquement à des étu-

des universitaires ou encore de sortir de ces collèges avec des diplômes de techniciens supérieurs."

Après avoir exprimé "la grande fierté" de souhaiter la bienvenue aux visiteurs africains au Québec, le premier ministre québécois a dit: "En ce jour où nous mettons en commun l'héritage de nos passés, en ce jour où il nous est donné de nous associer pour oeuvrer ensemble à l'édification de l'avenir, je lève mon verre à la fraternité et à la coopération de chacun de vos pays et du Québec".

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

D'ici le 1er avril, un chanceux sera le millionième client de Avis.



Qui gardera notre voiture un an? Gratis.

C'est pas qu'une petite affaire pour nous de savoir que nous sommes à un cheveu de signer notre millionième contrat de location.

C'est signe que notre devise, "Avis fait plus pour vous satisfaire", nous a bien servi pendant nos dix années de croissance. Si bien que nous sommes aujourd'hui plus près de dépasser celui qui est No. 1 dans notre domaine que nous n'aurions osé espérer.

Peu vous en chaut peut-être. Mais nous aimerions quand même commémorer l'événement en donnant, pour une année, une Plymouth neuve à celui qui signera ce millionième contrat de location. Et nous y ajouterons l'entretien gratuit et une assurance-accidents d'un million.

(Pour mériter ce prix, notre chanceux devra répondre correctement à une question; c'est la loi et y a pas à s'en sortir.)

Alors, si vous devez louer une voiture d'ici le 1er avril, louez-la de Avis. Et si la chance ne vous sourit pas, Avis fera plus pour vous consoler.

AVIS TRANSPORT OF CANADA LTD.—UNE COMPAGNIE CANADIENNE AFFILIÉE AU RÉSEAU INTERNATIONAL AVIS.

Visite à la Maison de la culture d'Amiens

AMIENS (AFP) — Après avoir participé aux diverses manifestations prévues dimanche au programme du congrès national de l'Association France-Canada, le secrétaire d'Etat du Canada, M. Gérard Pelletier, a visité longuement la maison de la culture d'Amiens sous la conduite de son directeur, M. Tiry.

Il a déclaré être très impressionné, à la fois par l'ensemble culturel que représente cet établissement très moderne et qui groupe un grand et un petit théâtre, une bibliothèque, discothèque, salle d'exposition, salle de télévision, foyer, restaurant etc... ainsi que par l'affluence du public (déjà varié mais où dominent les jeunes), public qui ne fait pas qu'assister mais qui participe aux activités de cette maison de la culture. "Il ne fait pas de doute, a dit M. Pelletier, qu'il convient de doter le Canada d'établissements similaires. C'est une exigence de notre époque. Il ne s'agit pas d'un luxe superflu mais d'une nécessité".

Le secrétaire d'Etat a repris la route de Paris dans la soirée.

Lundi matin il visitera les salles de l'exposition des chefs-d'oeuvre de l'art indien et esquimaux qu'il doit inaugurer mardi après-midi au musée de l'homme.

Il assistera le soir au grand dîner offert en son honneur par le comité France-Amérique et l'Institut France-Canada.

L'Express se donne une nouvelle constitution distinguant propriété et pouvoir

Dans son numéro daté du 17-23 mars, l'hebdomadaire français "L'Express", sous la signature de son directeur général, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, annonce qu'il sera désormais régi par une nouvelle constitution interne aux termes de laquelle "l'exercice du pouvoir, autour du chef d'entreprise, sera collégial" et assuré par un "comité exécutif composé des principaux responsables salariés dont un tiers de journalistes au moins".

La nouvelle constitution prévoit, d'autre part, qu'en cas de vacance du poste de chef d'entreprise, par suite de démission, de décès ou d'expiration de mandat, le nouveau titulaire sera désigné non par le conseil d'administration mais par un collège électoral composé de trois parts égales:

les membres du conseil d'administration, ceux du comité exécutif, et les représentants du personnel. "Propriété et pouvoir, écrit M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, cessent ainsi d'être confondus", deux voix sur trois dans le collège électoral appartenant aux salariés.

En marge de cette nouvelle constitution interne, annonce encore le même numéro de "L'Express", un nouveau contrat d'entreprise a été signé pour quatre ans entre la direction et les représentants du personnel, "qui confirme et accroît les avantages que les collaborateurs du journal tenaient du précédent contrat" et qui prévoit, entre autres dispositions, une participation aux bénéfices et un plan d'épargne.

Chaque année, 25 p.c. des bénéfices nets de l'année précédente seront attribués au personnel, dont une part (10 p.c.) sera immédiatement distribuée et l'autre, sous forme d'intéressement (15 p.c.), sera versée à titre d'épargne dans un fonds commun de placement, propriété des salariés, qui détiendront chacun un certain nombre de parts de ce fonds et contrôleront sa gestion.

Le contrat prévoit de plus, dans le cadre d'un plan d'épargne, un deuxième apport de l'entreprise à l'épargne des salariés qui rejoindra le précédent dans le même fonds commun de placement. Ce plan d'épargne sera en effet financé par des versements volontaires des salariés et par des contributions de l'entreprise proportionnellement à ces versements.

Résidence d'étudiants

QUÉBEC (O.I.P.Q.) Le gouvernement du Québec s'est engagé à verser une subvention de \$3,000,000, plus les intérêts, en vue de la construction d'une résidence d'étudiants à l'université de Sherbrooke. Cette somme est consentie en accord avec le plan quinquennal des investissements universitaires, conformément à la loi des investissements universitaires adoptée par le Parlement en 1968. La Société d'habitation du Québec a été autorisée à fournir, sur garantie hypothécaire, le prêt de ladite somme à un taux d'intérêt de 6% pourcent l'an, remboursable sur une période de cinquante ans.

arts et spectacles

La musique contemporaine et le public (1)

Un mot d'ordre: "Passons à l'action musicale"

par Jacques Thériault

Beaucoup de divorces sont nés d'un malentendu, d'un manque de courage, de l'inertie. Celui qui met en cause la musique contemporaine et le public pourrait bien être de ceux-là. Mais, comment définir les problèmes des deux partis en présence? Existe-t-il des façons d'amener un plus vaste public à la musique contemporaine (considérant, bien sûr, que ses adeptes ne sont pas moins nombreux que ceux qui, en leur temps, suivaient la production de Monteverdi, Gluck, Wagner ou Debussy)? Quel est le rôle du compositeur? de l'interprète? du professeur? du critique? des moyens de diffusion? Voilà autant de questions qui furent soulevées et débattues — la plupart du temps avec flamme — au cours de la conférence annuelle du Conseil Canadien de la Musique, tenue vendredi et samedi à l'auberge Seaway à Montréal.

Outre plusieurs conférenciers et panelistes canadiens appartenant aux milieux les plus divers de la musique, le Conseil avait invité Maurice Fleuret, critique au Nouvel Observateur à Paris et "batman de l'agitation culturelle". A cet effet, il suffit de rappeler qu'il fut responsable du succès des Journées de musique contemporaine à Paris en octobre dernier.

L'idée d'organiser une telle conférence était de prime abord excellente, même si ses objectifs pouvaient paraître un peu téméraires. Ce fut, néanmoins, une réussite totale, discussions et auditions de musique enregistrée sur bande concourant au bilan le plus positif et le plus constructif qui soit. Il convient aussi de signaler que Radio-Canada avait organisé deux concerts en collaboration avec les facultés de musique de l'Université de Montréal et de McGill: les délégués ont entendu (vendredi soir au Redpath Hall) "Anerca" de Serge Garant, "Illuminations I" d'Otto Joachim, "Improvisations" d'Harry Somers et des œuvres chorales canadiennes chantées par les Tudors Singers sous la direction de Boris Brodt; samedi soir à l'auditorium Jésus-Marie, le réputé compositeur et chef d'orchestre Lukas Foss a dévoilé tous les "secrets" de préparation d'une partition nouvelle, donnant une démonstration de la répétition d'une de ses œuvres, "Paradigm", avant de la présenter en première audition canadienne à la tête des musiciens du "Centre of Creative and Performing Arts" de Buffalo. En somme, il y avait là de quoi meubler même les esprits les plus ouverts et les mieux renseignés sur les différentes tendances de la musique actuelle.

Les séances commencèrent très tôt le matin et se poursuivirent toute la journée à un rythme de marteau-pilon; dans une salle qui contenait environ 300 places, on a sondé les différents points d'interrogation jusqu'au roc. On prenait des notes, beaucoup de notes; on écoutait attentivement; on intervenait sans relâche; on tranchait féroce pour le pour et le contre. Mais surtout, on a pesé au mieux les solutions possibles pour sensibiliser le public à la musique de son temps.

Aperçu historique

Le professeur William Blisset, directeur du "University of Toronto Quarterly" et auteur d'une série d'articles traitant de l'influence de Wagner sur la littérature du siècle dernier, a pris la parole après l'allocation d'ouverture de John Roberts, président de la conférence et superviseur des émissions musicales au réseau anglais de Radio-Canada. Amenant le sujet crucial en pente douce avec une étonnante lucidité, il a donné la définition suivante de l'art: "Instruire en plaisant". Il a rappelé brièvement les polémiques suscitées par l'œuvre de Wagner dont le génie a pourtant influencé de nombreux peintres, poètes, romanciers, chorégraphes... et hommes de théâtre; il a surtout insisté sur le fait que le créateur d'aujourd'hui ne se contentait plus d'un "cénacle" d'adeptes, qu'il souhaitait plutôt — comme les troubadours d'autan — atteindre les masses. Pourquoi rencontre-t-il autant de réticences? Serait-ce que les œuvres modernes ne sont pas assez préparées par les interprètes, vouées à la politique infernale de certaines associations musicales qui flattent et sous-estiment peut-être leur public? La critique musicale des quotidiens est-elle responsable? Voilà autant de questions qui allaient de questions qui prolongent de nombreux prolongements durant ces deux journées. M. Blisset ayant eu soin toutefois de souligner que le compositeur du XXe siècle semblait mieux servi par les critiques, dont la plupart sont ouverts à

la musique contemporaine et dont c'est le rôle de la mieux faire connaître.

Le public canadien

Professeur d'histoire de musique contemporaine et canadienne à la Faculté de musique de l'Université de Montréal et commentatrice bien connue à la radio et à la télévision, Maryvonne Kendergi résuma brièvement les activités des différents centres musicaux au Canada et insista sur le rôle de Radio-Canada "comme moyen de jonction dans un si vaste pays". Elle poursuivit: "Il existe beaucoup de différences entre un "western" et un québécois et, pourtant, Radio-Canada continue sa tentative d'unification d'un auditoire". Après avoir fait état de plusieurs de ses expériences radiophoniques, elle procéda à la lecture de certains extraits de lettres envoyées par des auditeurs, québécois, à la suite d'auditions d'œuvres contemporaines à la radio à la fin des années '50. Agrémenté de l'audition des œuvres en question, cet échantillonnage de témoignages pour et contre les musiciens contemporains amena Maryvonne Kendergi aux expériences particulières qui se déroulent sur la scène québécoise à ce moment-là, dont la mémorable audition de "Structures sonores" de Pierre Mercure dans une forêt de sculptures signées Armand Vaillancourt à la Comédie-Canadienne.

Elle termina son très humain exposé en soulignant qu'on n'était pas "en retard sur les autres pays même si les créations sont plus nombreuses ailleurs. Il faut considérer que la population est plus restreinte et que la Société de Musique Contemporaine du Québec (dont Madame Kendergi est vice-présidente) a présenté quarante premières exécutions en trois ans".

Causeries panachées

Nous n'avons pas fait état jusqu'ici des deux causeries prononcées par Maurice Fleuret, ainsi que des nombreux débats qui furent parmi les moments les plus enrichissants du colloque. Maurice Fleuret, à qui certains lecteurs reprochent, notamment, d'ignorer les grands concerts classiques ("dont toute notre vie musicale persiste à se nourrir") et, pire encore, de négliger les virtuoses illustres qui se produisent à Paris, répondit: "Nous en reparlerons lorsque, Xénakis et Stockhausen ayant pris le haut du pavé, je serai obligé de défendre ici Mozart et Beethoven". Conception qu'il affirma de nouveau, détailla et illustra explicitement: d'abord, en expliquant la situation déplorable dans laquelle baignait la vie musicale française, laquelle le força à "passer à l'action musicale", puis, en brossant un tableau très complet de ce qu'il appelle "La confusion des genres" opportune de l'époque actuelle. "La confusion des genres est consacrée, dit-il. Au dancing, on écoute; certaines pièces de théâtre sont sans parole; la danse est chantée; la chanson à voir... On s'aperçoit que la technologie rapproche les compositeurs et stimule les moyens d'expression (...). A chaque époque de vitalité, comme l'a dit Couperin, on assiste à la réunion des genres". Faisant ensuite un éloquent parallèle entre la musique populaire et celle dite "sérieuse", Maurice Fleuret a souligné que les distances disparaissent de plus en plus grâce aux rapides moyens de diffusion, et qu'il fallait savoir s'en servir.

Autres moments de cette conférence qu'il faut marquer de pierres blanches: les panels. Les sujets? "La musique contemporaine et le public canadien" qui réunissait la folkloriste Hélène Baillargeon, le professeur André Rigault, directeur du département de linguistique de l'Université McGill, Maryvonne Kendergi, ainsi que les compositeurs Harry Somers et Gilles Tremblay; "Le rôle de l'interprète" avec Jean-Marie Beaudet, le chef d'orchestre Victor Feldbrill, le chef d'orchestre et compositeur Serge Garant, le chorégraphe et directrice du groupe de la Place Royale, Jeanne Renaud, et le compositeur Murray Schafer dont l'OSM créait "Son of Heldenleben" cette saison; "Le rôle du critique musical" avec la participation de Helmut Blu-

me, doyen de la Faculté de musique de l'Université McGill, le compositeur torontois John Beckwith, les critiques Maurice Fleuret, Gilles Potvin et Eric McLean; enfin, "Le rôle de la radiodiffusion et des différents moyens de diffusion", panel qui suscita de sanglantes envolées oratoires, à la fois parmi les panelistes et dans l'assistance.

A cause des nombreuses réactions soulevées par ces panels, surtout parce qu'ils sont à même d'éclairer et d'intéresser le lecteur le plus allergique à la musique contemporaine (les propos de

Maurice Fleuret, par exemple), nous dresserons — tous les jours cette semaine — le bilan de chacun des sujets de discussion évoqués plus haut.

Une conclusion

Faudrait-il, pour terminer, dire qu'on a fait le tour de tous les aspects se rapportant, de près ou de loin, à la musique actuelle? Ce n'était pas le but de la conférence, mais je dois avouer qu'on a touché, au fil de ces deux jours, l'essentiel de la question. Plus que jamais, il faut passer à l'action musicale et prendre conscien-

ce qu'une musique existe, qu'un public existe, que la stupéfiante diversité des tendances esthétiques et techniques ne doit plus être un obstacle à la compréhension d'une musique conçue par des hommes du XXe siècle et pour des hommes du XXe siècle. Le monde artistique a-t-il usé ou abusé de simplifications qui en faussent les données? Peut-être. Et, à cet effet, nous aurions bien aimé entendre les grands manitous de nos différentes associations musicales qui, comme le soulignait Maurice Fleuret, "n'ont pas du tout compris ce qui se passe

actuellement (...). Il faut constituer un nouveau corps de métier qui serait formé de véritables organisateurs et non d'hommes de finance. On devrait même pouvoir trouver une nouvelle formule pour la publicité. Tout est à refaire... dans des nouveaux lieux".

Les recommandations de la conférence ont été compilées et présentées par Madame Lyse Richer-Lortie, étudiante à la Faculté de musique de l'Université de Montréal. De tous ses propos, je retiens surtout le fait qu'on ait accordé seulement une quinzaine de minutes à M. Laughton Bird, coordon-

nateur de la musique dans les écoles de North York à Toronto, qui abordait le rôle de l'enseignement face à la musique contemporaine. Même si ce sujet était la préoccupation première de la conférence, tenue l'an dernier par le Conseil Canadien de la Musique, il s'im-

posait particulièrement cette année à un moment où le rapport Rioux cache toujours ses cartes.

(Demain: Les causeries de Maurice Fleuret sur ses activités en France et sur "La confusion des genres".)

DEMANDES D'EMPLOI

INGÉNIEUR COMMERCIAL belge, 23 ans, (études universitaires en comptabilité, marketing, économie politique et mathématiques appliquées) veut faire carrière dans une compagnie canadienne.

Veuillez écrire à: **Case 1073, Le Devoir, Montréal, P.Q.**

Carrières et Professions

HÔTEL-DIEU DE SHERBROOKE

Hôpital Général de 400 lits

est à la recherche d'un **PHARMACIEN**, de préférence possédant un diplôme de pharmacien d'hôpital.

S.V.P. adresser demande au:

Directeur du personnel, Hôtel-Dieu de Sherbrooke, 580 sud, rue Bowen, Sherbrooke, P.Q.

HÔTEL-DIEU DE SHERBROOKE

Hôpital Général de 400 lits

est à la recherche d'un **BIOCHIMISTE MÉDICAL** de préférence un médecin à plein temps.

Total des patients admis en 1968: 14,167

Total des examens en biochimie: 125,353

Total des patients externes dans les laboratoires: 12,107

S.V.P. adresser votre demande au:

Docteur Clovis J. Dagneau, Directeur Médical, Hôtel-Dieu de Sherbrooke, 580 sud, rue Bowen, Sherbrooke, P.Q.

Traducteur - Réviseur

pour ses bureaux de Montréal. Formation: B.A. ou équivalent. Expérience: Plusieurs années de pratique de la traduction et de la révision.

Traitement intéressant - Avantages sociaux - Discretion assurée. Adresser curriculum vitae à:

Case 1072, Le Devoir, Montréal

La Commission Scolaire Régionale Meilleur

requiert immédiatement les services

d'un (1) **PROFESSEUR de METHODOLOGIE** du travail intellectuel, cours secondaire V.

Condition: être porteur d'un brevet d'enseignement de la Province de Québec.

Faire parvenir curriculum vitae à:

M. Lucien Lambert, Directeur Général des Écoles, 261, rue Laurier, Granby, P.Q. Tél. 378-8491.

COSE

DIRECTEUR DE RELATIONS PUBLIQUES

Entretiens des relations dans les régions de la Province, avec les représentants des différents Ministères et industries concernés, pour la promotion des activités du COSE.

ANIMATEURS DE GROUPES D'ÉTUDES ET PRÉPOSÉS À L'ENSEIGNEMENT DES TECHNIQUES MODERNES DE L'ADMINISTRATION INDUSTRIELLE

Préparer et donner des cours de formation, portant sur les techniques modernes d'administration industrielle, aux niveaux des cadres et des technologistes, dans les entreprises du Québec.

EXIGENCES:

Diplômes universitaires, bilingues, de préférence en génie ou administration industrielle, ayant une bonne expérience industrielle ou commerciale.

Toutes réponses reçues seront considérées confidentielles. Faire parvenir le curriculum vitae au Secrétaire.

LE CENTRE D'ORGANISATION SCIENTIFIQUE DE L'ENTREPRISE (COSE)

685, rue Cathcart, ch. 410
Montréal 110, P.Q. - Tél.: 866-5786

SURINTENDANT D'USINE

Jusqu'à \$13,000.

Notre client est une compagnie internationale, fabriquant des clôtures de métal et des réservoirs. Elle recherche un ingénieur bilingue, expérimenté, pour prendre charge de toutes les opérations de l'usine dont les facilités de production à Montréal sont hautement mécanisées. Le candidat choisi sera responsable de la production, du génie de l'usine, des relations de travail et du personnel, en insistant sur l'entretien préventif.

Le salaire initial, selon les qualifications, peut atteindre \$13,000.

Veuillez référer au dossier MLD-1-270M.



Discretion et réponse assurées.
LE CONSEIL DE PLACEMENT PROFESSIONNEL
Edifice du Square Dominion, Montréal 2, UN 6-2807
Conseillers en sélection professionnelle depuis 1927

Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme

demande

**UN PHARMACIEN LICENCIÉ
UN(E) TRAVAILLEUR(E) SOCIAL(E) DIPLÔMÉ(E)
UNE DIÉTÉTISTE PROFESSIONNELLE** (pour la diététique)

Salaire selon compétence et expérience. Hôpital général de 300 lits à une demi-heure de Montréal.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Directeur du Personnel, 290, rue Montigny, Saint-Jérôme, Co. Terrebonne, Province de Québec.

INGÉNIEUR EN CHEF

Une entreprise montréalaise spécialisée dans la réparation, la rénovation et la transformation de systèmes hydrauliques, au gaz ou à la vapeur cherche un ingénieur pour la représenter auprès de ses clients industriels et commerciaux.

Se rapportant au président-directeur général de la compagnie, l'ingénieur en chef se verrait confier la direction du bureau d'expertise technique chargé d'analyser et de solutionner les problèmes des clients, de préparer les plans et devis et de contrôler la qualité du travail.

Préférentiellement, les candidats devraient être gradués en génie mécanique, mécanique-électricité ou chimique, posséder plusieurs

GRADUÉE EN SCIENCES DOMESTIQUES

OU DIÉTÉTISTE

Un poste est disponible dans notre Service des Arts Ménagers pour une personne intéressée dans le domaine de recherche, éducation et promotion.

La candidate intéressée doit posséder un an d'expérience dans ce domaine, être bilingue et âgée de 22 à 25 ans. Nous offrons excellent salaire, généreux avantages sociaux, rémunération à toutes les semaines.

Pour renseignements additionnels, téléphoner à:

Mlle G. Fortier, Corporation de Gaz naturel du Québec, 1717, rue Du Havre,

Montréal, P.Q. 527-8455, Poste 453

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE YOVILLE

demande

UN DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉCOLES

Tâche: Diriger et coordonner les divers services pédagogiques et d'enseignement de la Commission scolaire régionale; Agir en tant que directeur du personnel pour toute la partie pédagogique; Assurer les relations extérieures en ce qui concerne la pédagogie.

Statut: Il relève directement de la Commission scolaire et tous les services pédagogiques et d'enseignement relèvent de lui.

Qualifications: Formation pédagogique comportant au moins 18 années de scolarité. Licence en administration scolaire souhaitable. Expérience dans l'enseignement et cinq (5) années d'expérience dans un poste de direction.

Salaire: Salaire de base du professeur plus un supplément fixé par la Commission Scolaire.

Faire parvenir "curriculum vitae" avant le 9 avril 1969 au:

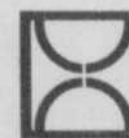
Secrétaire-Trésorier, Commission Scolaire Régionale Yoville, 333, St-Joseph, Ste-Martine, Co. Châteauguay.

années d'expérience dans les systèmes industriels, être âgés entre 30 et 45 ans et bilingues.

Le titulaire devra posséder le don de convaincre les gens à ses idées, être doué d'initiative et d'esprit d'entreprise.

Le salaire est très alléchant et contient une prime au rendement qui le rend intéressant aux meilleurs candidats.

Prière d'écrire ou de téléphoner en mentionnant le dossier no NC 1009 à notre bureau de Montréal.



Dufresne, McLagan, Daignault Inc.
Conseillers en administration / Management Consultants
1, Place Ville-Marie, Suite 2414, Montréal 113, Qué.
Edifice S.A.F., Suite 106, 1091, Chemin Saint-Louis, Qué.
1 Greensboro Drive, Suite 403, Rexdale, Ont.

ÉCONOMISTES, STATISTICIENS, SOCIOLOGUES,

CHARGES DE RECHERCHES SUR L'ÉDUCATION

Traitement de \$7,500 à \$17,000 selon les titres de compétence et l'expérience

Bureau fédéral de la statistique

Ottawa, Canada



Fonction publique du Canada

Le Bureau fédéral de la statistique est un organisme qui a pour fonction de compiler, d'analyser et de publier des renseignements statistiques sur les activités et les conditions économiques, commerciales, financières, industrielles et sociales des Canadiens, et de faire des enquêtes statistiques sur la population, le commerce et l'agriculture du Canada à intervalles périodiques.

Le Bureau a immédiatement besoin d'économistes, de mathématiciens, de statisticiens, de sociologues et de chargés de recherches sur l'éducation dans les disciplines suivantes:

- Analyse du marché
- Enquêtes sur les dépenses des consommateurs
- Prix de détail, industriels et internationaux
- Recherche sur les changements de prix et qualité
- Analyse de la production industrielle
- Analyse du commerce extérieur
- Transports aérien, routier et ferroviaire
- Économie agricole
- Recherche sur la finance du consommateur
- Techniques d'extrapolation démographiques
- Théories et analyses démographiques
- Santé et bien-être
- Balance des paiements
- Mouvement des capitaux
- Enquêtes sur l'enseignement supérieur, élémentaire et secondaire, la formation des adultes et la formation professionnelle
- Mesures de la productivité industrielle
- Comptes nationaux
- Recherche économique
- Études sur la mobilité de la main-d'œuvre
- Enquêtes mathématiques
- Recherche sur les applications de l'informatique
- Études économiques régionales
- Opérations financières des sociétés commerciales
- Enquêtes sur les investissements de capitaux
- Investissements étrangers au Canada
- Finance publique

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Diplôme universitaire d'économie, de commerce, de mathématiques ou de sociologie, au niveau supérieur, de préférence. Expérience du développement, de l'analyse et de la recherche acquise dans l'industrie, la finance, l'enseignement universitaire ou le gouvernement.

La connaissance des deux langues officielles, bien qu'elle ne soit pas une condition essentielle, constituera un avantage pour ces postes.

DÉROULEMENT DE LA CARRIÈRE ET AVANCEMENT

Des postes intéressants sont offerts aux personnes capables de progresser dans leur carrière et les occasions d'avancement sont presque illimitées pour celles qui font preuve de talent et d'initiative.

AVANTAGES

Le Bureau fédéral de la statistique offre à ses employés de nombreux avantages en ce qui a trait au déménagement, aux vacances et aux congés de maladie; semaine de 37h.1/2 de travail et bon nombre d'autres avantages intéressants.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

CHEF, SECTION DE LA DOTATION EN PERSONNEL, BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE, TUNNEY'S PASTURE, OTTAWA (ONTARIO).

Veuillez mentionner le numéro de concours 69-430-6.

l'information

Les Astros écrasés 10-6

Howard commence en lion

Frank Howard a frappé son premier coup sûr du printemps, comme frappeur d'urgence, et les Séateurs de Washington, vaincus en 13 matches sur 15 jusqu' alors, ont compté 10 points au cours de leurs deux dernières manches en écrasant les Astros de Houston 10-6.

Un circuit de deux points par Lee May et des quatre-butts par Alen Johnson et John Bench ont conduit les Reds de Cincinnati à un gain de 6-3 sur les Yankees de New York.

Les Phillies de Philadelphie ont vaincu les Dodgers de Los Angeles 5-2 quand Deron Johnson a produit tous les points des vainqueurs avec un double et deux circuits de deux points.

Dave May a produit deux points lors d'une poussée dans la 7e manche, laquelle a permis aux Orioles de Baltimore de vaincre les Braves d'Atlanta 4-3.

Deux erreurs et un simple de deux points ont donné quatre points non mérités aux White Sox de Chicago dans la 8e manche et ils ont ainsi vaincu les Royals de Kansas City 4-2.

Un circuit de trois points par Bob Robertson et une attrapée

spectaculaire du 2e-but Jose Martinez alors que les buts étaient tous occupés ont permis aux Pirates de Pittsburgh de supplanter les Twins de Minnesota 5-4.

Autres matches

Ken Boswell a produit deux points et Jerry Kosman n'a accordé aucun point en trois manches en conduisant les Mets de New York à un gain de 7-5 sur les Red Sox de Boston, dont l'assesseur Jim Lonborg a dû abandonner dans la 3e manche en raison d'un malaise à l'épaule droite.

Dave Campbell a compté le but victorieux quand l'arbitre a jugé qu'on lui avait nui sur les sentiers et les Tigers de Detroit ont surclassé les Cards de St-Louis 7-6.

Sal Bando a compté un circuit de deux points et Danny Cater ainsi que Dick Green ont aussi bouclé le circuit en aidant les As d'Oakland à vaincre les Indiens de Cleveland 7-4.

Grâce à une poussée de neuf points dans la 3e manche, les Padres de San Diego ont surclassé l'équipe B des Indiens de Cleveland 17-10 en dépit de six circuits par les vaincus.

Le cas Staub remis en question

COCOA, Flo. (PA) — Le juge Roy Hofheinz, propriétaire des Astros de Houston, s'est engagé dans une lutte à finir contre la décision du commissaire Bowie Euhn au sujet de l'échange controversé Montréal-Houston.

Hofheinz a révélé samedi qu'il avait retenu les services de David Searles, avocat spécialisé dans les lois anti-trust, et lui avait donné carte blanche.

La dispute est au sujet d'un échange du 22 janvier dernier alors que les Expos de Montréal ont cédé le 1er but Don Clendenon et le voltigeur Jesus Alou en retour de Rusty Staub.

Clendenon a fait savoir le 26 février qu'il prenait sa retraite pour devenir vice-président d'Atlanta Vm. Après plusieurs réunions, Kuhn a décidé vendredi que Staub demeurerait à Montréal et Alou, à Houston tandis que Clendenon serait inscrit sur la liste des retraités volontaires des Expos.

Le commissaire a ordonné aux clubs de poursuivre les négociations "de bonne foi avant de compenser les As-

tros de la perte de Clendenon."

Kuhn a fixé la date-limite à mercredi à 5h. p.m., ayant l'intention de tenir une réunion le lendemain afin de régler définitivement la controverse.

Déclaration

"Nous sommes obligés de tenter de renverser la décision, a dit Hofheinz.

"A moins que la décision soit changée, aucun échange futur ne sera définitif tant que le commissaire n'aura donné son approbation. Il est regrettable que cette décision ait été prise par un commissaire temporaire.

"Le plus qu'on puisse dire au sujet de l'échange est que, en moins de six semaines, Kuhn a fait plus pour détruire le baseball que ses pires ennemis en 100 ans. La clause de réserve des joueurs disparaît avec cette décision."

Les Astros prétendent que, selon les règlements du baseball, le retrait d'un joueur échangé annule l'échange.

"Je n'ai pas l'intention de niaiser en voyant un gars de la dernière heure détruire tout ce que le baseball a édifié", a dit Hofheinz.

Quand on lui a demandé s'il avait l'intention de poursuivre Kuhn, Hofheinz a déclaré: "Mes avocats prendront une décision en ce sens lundi ou mardi."

DIMANCHE

Boston 2 New York 4

Première période

Aucun but.
Pun: Hodge 6:59; Seiling 10:04; Nevin 17:21.

Deuxième période

1-Boston: Sanderson (25) (Westfall, Cashman) 0-42
2-New York: Nelson (8) (Stewart, Marshall) 1-49
3-New York: Hadfield (26) (Nelson, Gilbert) 15-14
4-Boston: Hodge (42) (Murphy, Eposito) 15-50
Pun: Seiling 5:31; Cashman 8:41; 14:06.

Troisième période

5-New York: Nelson (9) (Hadfield, Ratelle) 0-28
6-New York: Seiling (4) (Pun: Smith 6:19; Hodge 16:19; Eposito 17:45.

Minnesota 0 Pittsburgh 5

Première période

1-Pittsburgh: McCreary (23) (Burns, Woytonich) 1-03
Punitions: Parise 2:30; O'Shea 4:21; Pratt 9:44; Rupp 11:47; McCallum 15:06.

Deuxième période

2-Pittsburgh: Schinkel (16) (Fonteyne, B. Harris) 8-03
3-Pittsburgh: McCreary (24) (Burns, Pronovost) 14-37
Punitions: Goldsworth 4:43; Swarbrick 7:13; O'Shea 18:15; Awson 12:05; Johnson 15:35; Price 18:56.

Troisième période

4-Pittsburgh: Schinkel (17) (Fonteyne) 3-50
5-Pittsburgh: B. Harris (7) (Rupp, McCallum) 11-17
Punitions: Manne 10:32; Price 7:14.

St. Louis 3 Philadelphie 4

Première période

1-St. Louis: McCreary (12) (Salvatore, St. Marselle) 2-19
2-Philadelphie: Dornhoefer (9) (Johnson, Blackburn) 11-30
3-Philadelphie: Sutherland (10) (Johnson) 14-49
4-Philadelphie: Johnson (17) (Blackburn) 15-56
Pun: Dornhoefer 20:11; Picard 18:43.

Deuxième période

5-St. Louis: Gray (Benson, Keenan) 3-22
6-Philadelphie: MacEwen (16) (St. Louis, Henry (16) (Plager) 19-12
Pun: Arbour 17:22; Blackburn, Came-ron 14:32; Mizuk, McDonald 15:01.

Troisième période

Aucun but.
Pun: Ecclestone 5:15; Sarrann 9:12.

Toronto 1 Chicago 4

Première période

Aucun but.
Pun: Dorey, Martin 9:00; Martin 16:16.

Deuxième période

1-Chicago: Wharram (24) (Mikala, Marotte) 5-31
2-Chicago: Mikala (27) (Marotte, McMahon) 10-09
3-Chicago: Wharram (25) (Mikala, R. Hall) 19-35
Pun: McKay 2:42; Dorey 19:18.

Troisième période

4-Toronto: Dorey (Keoni) 6-03
5-Chicago: Pappin (Stapleton) 17-02
Pun: Pijote 3:32; Dorey 6:43; 11:18.

AVANT D'ACHETER CETTE AUTO...

... donnez-vous avec humour une injection de succès. Assistez gratuitement à la mini-session de jeudi 27 mars à 8 P.M. ou samedi 29 mars à 10 A.M. du cours de culture humaine de l'Institut de Personnalité, au Palais du Commerce, suite 219, à Montréal. Informez-vous en composant 842-8186. Téléphonez aujourd'hui.

EN GRANDE VEDETTE

L'équipe numéro 1 de la fantasia

GILLES LATULIPPE
et **FERNAND GIGNAC**

Commençant samedi soir le 22 mars

Spectacle tous les soirs à 8 hres

Samedi et dimanche 2 hres et 8 hres

AUSSEI.

SAFARI à mourir de rire avec les Gutis

Spectacle 3 hres p.m. et 9 hres tous les soirs.

- Les sports & loisirs d'été dans des démonstrations dynamiques de: Camping - Caravaning - Chasse - Pêche - Nautisme - Tir à l'arc - Cyclisme - Chiens rapporteurs - Tir au pigeon d'argile - Alpinisme...
- CINEMA PERMANENT: Films sur les sports d'été
- GRATUIT POUR LES JEUNES: Randonnées en AUTO au coeur de la route de sécurité.
- Immense FORET intérieure avec ses sentiers, ses animaux et ses bruits.
- Plus de 10,000 exhibits sur le camping et sports d'été.
- 210,000 pieds carrés d'action.
- FEU DE CAMP permanent et original.

RENCONTREZ LES BUCCINO, LA FAMILLE DU CAMPING 1969

Avec le Métro vous arrivez droit dans l'EXPO

Camping & Sports '69 Place Bonaventure.

sportive

Le Tricolore poursuit sa poussée victorieuse en égalant un record établi par les Red Wings

Deux buts par Yvan Cournoyer, ses 42e et 43e de la saison ont permis aux Canadiens de Montréal de triompher 3 à 1 des Rangers de New York, samedi au Forum, au terme d'un match qui prit l'allure d'une rencontre de série éliminatoire.

La victoire a en outre permis au tricolore d'égaliser le record de 45 triomphes et 101 points en une saison établi par les Red Wings de Détroit au cours de la saison 1950-51. Du même coup, les protégés de Claude Ruel égalent aussi le nombre de victoires remportées par l'équipe au cours de la saison 1955-56.

Ed Giacomini et Rogation Vachon se sont livrés un duel de tous les instants dans leur cage respective. Yvan Cournoyer a marqué en troisième période l'un des buts les plus spectaculaires de la saison lorsqu'il a capté une longue passe de Dick Duff à la ligne bleue des Rangers. Il s'est joué alors des défenseurs et, lancé à sa rencontre, Giacomini n'a pu paralyser les efforts du meilleur marqueur des Canadiens qui a fait allumer la lumière rouge après l'avoir contourné habilement.

Rousseau a été l'autre marqueur des Canadiens tandis que Ratelle comptait l'unique filet des visiteurs.

Les Canadiens ont distribué généreusement les mises en

echec et particulièrement les défenseurs, Jacques Lapierre en tête. Ce dernier connaît ce qui semble à plus d'un observateur sa meilleure saison depuis qu'il porte l'uniforme tricolore. Quant au policier numéro 1 de l'équipe, John Ferguson, il a profité de ce match pour supplanter son propre record de punitions subies dans l'uniforme

montréalais. Il compte maintenant 181 minutes passées au banc des punitions. L'an dernier, Ferguson avait été pénalisé pour un total de 177 minutes. Il connaît néanmoins sa meilleure saison à Montréal et à quelques jours de la fin du calendrier régulier dans la ligue Nationale, Ferguson présente un palmarès de 27 buts!

Canadiens 3, Rangers 1

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

Aucun but.
Punitions: Park 2:08; Ferguson 4:18, 15:32; Goyette, Harris 7:43.

DEUXIEME PERIODE

1-CANADIENS: Cournoyer (42) (J.-C. Tremblay, Duff) 3:50
2-NEW YORK: Ratelle (22) (Gilbert, Hadfield) 6:00
3-CANADIENS: Rousseau (29) (Duff) 9:27
Punitions: Savard 0:49; Balon 9:11; Park 18:17.

TROISIEME PERIODE

4-CANADIENS: Cournoyer (43) (Duff, Harris) 9:57
Punitions: Ferguson 7:17; Balon et Redmond 12:19.

LANCEURS PAR:

NEW YORK 7 11 6 - 24
CANADIENS 13 9 8 - 30

GARDIENS:

GIACOMINI, New York - VACHON, Canadiens.
Assistance: 17,935.

Les Tchèques donnent le coup de grâce au Canada

STOCKHOLM (PC) — La Tchécoslovaquie a virtuellement ravi hier au Canada la chance d'obtenir une médaille au championnat mondial de hockey, en infligeant à ce dernier un revers de 3-2 dans un match on ne peut plus enlevé. Après six rondes, les Tchèques étaient toujours sur un pied d'égalité avec la Russie et la Suède en tête du classement.

Les Soviétiques, champions l'an dernier, n'ont pas impressionné durant leur victoire de 8-4 sur les Etats-Unis. Dans un autre match de sixième ronde, la Suède a blanchi la Finlande 5-0.

La seule joute à l'affiche samedi s'est soldée par un gain de 4-3 pour les Finlandais aux dépens des Etats-Unis.

La Russie, la Tchécoslovaquie et la Suède étant toutes sur un pied d'égalité, on se perd en conjectures sur l'issue du tournoi.

Chacun de ces pays présente une fiche identique de cinq victoires et une défaite pour 10 points. Le Canada est relégué à la quatrième position, loin derrière les meneurs avec deux gains et quatre revers pour quatre points.

Auparavant, les Russes avaient perdu 2-0 aux mains des Tchèques qui a été défait par la Suède par un compte identique. Enfin, la Russie a vaincu la Suède 4-3.

La seule joute à l'affiche aujourd'hui en est une d'importance extrême car elle oppose la Russie à la Suède.

Bill Leindl et Richie Bayes ont compté pour le Canada dans son match contre la Tchécoslovaquie.

Le jeu des Canadiens était nettement amélioré au regard de leur autres joutes. Wayne Stephenson était dans la cage des Canadiens pour la sixième fois d'affilée. Il a effectué 23 arrêts contre 26 pour le Tchèque Dzurila.

Bonne performance

Le Canada n'avait rien à se reprocher, car son coup de patin et son jeu de passes rivalisaient ceux de son opposant.

Le Capitaine Golonka, Brbaty et Holik ont compté pour les Tchèques.

Heindl a marqué le premier filet du match vers le milieu de la première période. Mais les Tchèques sont revenus à l'attaque. Un joueur de l'équipe canadienne a été chassé pour double échec, à 13:12, puis six secondes plus tard le gardien Stephenson a écopé d'une punition, purgée par Kevin O'Shea, pour avoir frappé un opposant avec son bâton.

Le Canada étant à courte de deux hommes, les Tchèques ont réussi à compter après une demi-douzaine de tirs sur Stephenson.

Le Canada attaque

En deuxième période, le Canada a attaqué et menacé dès le départ. Leurs tirs ont frappé le poteau des buts, les défenseurs adverses, enfin tout à part le fond du filet. Pourtant ce sont les Tchèques qui prennent une avance de 2-1.

La troisième période a débuté encore une fois sur un rythme très vif de la part des Canadiens qui se surpassaient et finalement Bayes a égalisé le compte en reprenant un tir de Terry Cafferty.

Les Tchèques ont réussi le but vainqueur quatre minutes plus tard.

Le Canada a écopé de quatre des six punitions. Les Canadiens mènent dans ce département avec 70 minutes au cahot, suivis des Tchèques avec 69, des Russes ou des Etats-Unis avec 58 chacun.

URSS vs E.U.

Par ailleurs, les Russes avaient pris une avance de 5-1.

Pour un accueil efficace et intelligent à vos appels

SERVICE D'APPEL DE MONTRÉAL

878-4242

Hockey

SAMEDI
Canadiens 3, New York 1
Toronto 3, Détroit 1
Boston 5, Chicago 3
Pittsburgh 2, St. Louis 1
Philadelphie 5, Minnesota 1
Oakland 4, Los Angeles 0

HIER
Toronto 1, Chicago 4
Boston 2, New York 4
St. Louis 3, Philadelphie 4
Minnesota 1, Pittsburgh 5
Los Angeles 0, Oakland 4

CLASSEMENT

	SECTION EST						
	PJ	G	P	N	Bp	Bc	Pts
CANADIENS	73	45	17	11	259	187	101
BOSTON	72	41	17	15	291	210	97
NEW YORK	72	39	25	8	216	185	86
TORONTO	72	33	24	15	222	202	83
DETROIT	73	33	29	11	231	207	77
CHICAGO	73	32	33	8	264	236	72

SECTION OUEST

	PJ	G	P	N	Bp	Bc	Pts
ST. LOUIS	74	35	25	14	196	153	84
OAKLAND	73	27	35	11	204	240	65
PHILADELPHIE	73	19	34	20	166	218	58
LOS ANGELES	71	24	38	9	171	237	57
MINNESOTA	73	18	41	14	183	257	50
PITTSBURGH	73	17	45	10	173	243	44

Floyd l'emporte dans une éliminatoire!

JACKSONVILLE, Flo. (PA) — Ray Floyd s'est approché à deux pieds de la coupe avec son fer et a calé un birdie au premier trou supplémentaire hier en l'emportant sur Gardner Dickinson dans l'omnium de Jacksonville, dont la première bourse était \$20,000.

Les deux finalistes avaient terminé les 72 trous réguliers avec des fiches de 276, 1 sous la normale.

Lee Trevino a complètement raté sa balle au 18e trou, mais il a toutefois réussi un 7e pour un total de 28 qui lui a permis de partager le 3e rang avec Gary Player et Dewitt Weaver, fils.

Al Balding a mérité une bourse de \$117 avec son total

de 263 et Will Homeniuk, une somme de \$114 avec 292.

Floyd a commencé la dernière ronde avec une priorité d'un coup sur ses rivaux et l'a perdue; mais il s'est ressaisi en terminant avec un 71 tandis que Dickinson roulait un 70.

Arnold Palmer a désappointé ses supporters avec un dernier 71 pour 281, ce qui lui a permis de rejoindre le jeune prodige d'Afrique du Sud Bobby Cole qui a calé deux eagles en égalant le record du parcours avec un 65.

Billy Casper s'est ressaisi avec un dernier 69, mais il a dû se contenter d'un total de 282, sur un pied d'égalité avec Bob Charles, Ron Murphy et Jim Colbert tandis que Jack Nicklaus explosait à 75 et 286.

un
jeux
cognac!

EN FRANCE ON DIT: "N-SI"

HENNESSY
Maison fondée à Cognac, France en 1765

Le printemps est dans l'air

LE SALON CAMPING & SPORTS '69

du Ven. 21 mars
au Dim. 30 mars

de midi à 10.30 p.m.
sauf le samedi
10 a.m. à 10.30 p.m.

ADMISSION:
Enfants 25'
Adultes 1.50
Adolescents: 1.00

Sur présentation d'une carte d'identification

Prix spécial EXPO Stationnement à la Place Bonaventure *1.00

PLACE BONAVENTURE

EN GRANDE VEDETTE
L'équipe numéro 1 de la fantasia
GILLES LATULIPPE
et **FERNAND GIGNAC**
Commençant samedi soir le 22 mars
Spectacle tous les soirs à 8 hres
Samedi et dimanche 2 hres et 8 hres
AUSSEI.

SAFARI à mourir de rire avec les Gutis
Spectacle 3 hres p.m. et 9 hres tous les soirs.

- Les sports & loisirs d'été dans des démonstrations dynamiques de: Camping - Caravaning - Chasse - Pêche - Nautisme - Tir à l'arc - Cyclisme - Chiens rapporteurs - Tir au pigeon d'argile - Alpinisme...
- CINEMA PERMANENT: Films sur les sports d'été
- GRATUIT POUR LES JEUNES: Randonnées en AUTO au coeur de la route de sécurité.
- Immense FORET intérieure avec ses sentiers, ses animaux et ses bruits.
- Plus de 10,000 exhibits sur le camping et sports d'été.
- 210,000 pieds carrés d'action.
- FEU DE CAMP permanent et original.

RENCONTREZ LES BUCCINO, LA FAMILLE DU CAMPING 1969
Avec le Métro vous arrivez droit dans l'EXPO
Camping & Sports '69 Place Bonaventure.

Les rouliers acceptent un nouveau contrat de trois ans

Hausse de salaire de 57 p.c.

A l'unanimité, 2.102 rouliers (teamsters) du Québec réunis au centre Paul Sauvé, hier, ont accepté une convention collective de trois ans qui leur procurera une hausse de 57 pour cent et les mettra sur un pied d'égalité avec leurs confrères de l'Ontario, dès le 1er avril. Ces rouliers font partie du local 106 et avaient comme chef négociateur M. Omer Malboeuf, président.

Ces rouliers sont à l'emploi des 11 plus importan-

tes compagnies de transport de longue distance par camions, soit: Drummond Transit; Finch & Sons; Husband; Inter - City Truck; Kingsway; McNeil; Maislin Bors.; Motorways (Québec); Reliable; Smith Transport et H. Smith Transport.

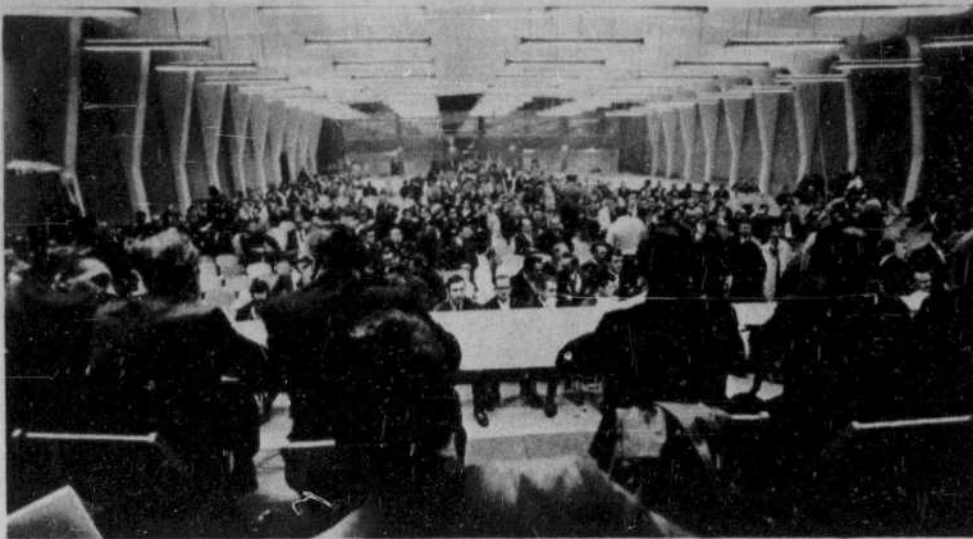
Entre autres avantages, les rouliers obtiennent un salaire horaire de \$2.95 dès le 1er avril, et, par diverses hausses, pourront toucher \$3.80 l'heure dès le 29 mai 1971. Le contrat vaut pour une pé-

riode de trois ans et comprend pour la première fois des clauses de "pension" ou retraite; c'est la première fois au Québec que de telles clauses sont acceptées dans cette industrie et le patron contribuera à part égale au fonds de retraite (\$5 par mois versés par l'employé et \$5 par l'employeur).

Dans les neuf premiers mois du contrat, les rouliers bénéficieront d'une hausse de salaires hebdomadaire de \$26 (pour un travail de 40 heures en 5 jours).

Les chauffeurs de longue distance obtiennent le même traitement que leurs collègues de l'Ontario: rémunérés à 86 cents le mille, en avril 1969 et 114 cents le mille, en mai 1971. A titre d'exemple, cette augmentation représente pour un voyage Toronto-Montréal, aller et retour, une hausse de \$20. S'il y a trois voyages de ce genre par semaine, cela fait une hausse de \$60 par semaine.

Depuis le 20 janvier, les négociations se sont déroulées



● — Vue de la salle où 2.100 teamsters (rouliers) du Québec ont approuvé hier à l'unanimité une nouvelle convention collective prévoyant la parité avec les teamsters de l'Ontario, soit \$2.95 l'heure dès le 1er avril 1969 et \$3.80 en mai 1971.

sans accrocs et dans les limites de temps prévues, le présent contrat venant à échéance le 31 mars. Les quelque 2.400 rouliers auxquels s'appliquent les bénéfices obtenus se partageront donc 22 millions de dollars en salaires et si l'on compte également les bénéfices marginaux, l'augmentation revient à une hausse de 57%, sans qu'il soit mention d'une heure de travail perdue depuis le début des

pourparlers entre les compagnies de transport, dont l'équipe de négociateurs était dirigée par M. John Kennedy, et le local 106.

Selon le présent contrat, l'employé déboursait \$4.91 par mois pour le régime de santé et de bien-être. L'employeur assume maintenant en totalité ces frais (prime mensuelle de \$29) autorisant le versement de \$65 par semaine durant 13 semaines pour mala-

die et, s'il y avait invalidité, ces \$65 par semaine seraient versés jusqu'à l'âge de 65 ans.

Après un an de service, l'employé aura droit à deux semaines de vacances; trois semaines après huit ans et quatre semaines après 15 ans de service. Le vote d'hier était un vote secret, dans le but d'accepter ou de rejeter les offres patronales. La convention collective sera signée à Montréal, demain.

Décès du père Aurèle Séguin, ancien directeur de R.-Canada

Le père Aurèle-Marie Séguin, ancien directeur du réseau français de Radio-Canada, est mort samedi à l'hôpital à l'âge de 64 ans. Il était entré chez les Dominicains en 1955.

Né à Ottawa, le père Séguin avait commencé sa carrière dans la radiodiffusion au poste CKCH de Hull en 1933. Il est devenu par la suite annonceur et réalisateur à Radio-Canada, à Ottawa et Montréal. En 1939, il était nommé directeur du poste CBV, à Québec.

En 1941, il revenait à Montréal, au service de Radio-Canada, où il créait l'émission Radio-College, qu'il a dirigée durant neuf ans.

En 1942, il fondait les deux premiers Instituts canadiens de radio à l'université Queen's de Kingston, Ont. et à l'université Laval de Québec.

Le R.P. Séguin avait organisé le réseau français de télévision de Radio-Canada et en est devenu le premier directeur en 1952.

Veuf depuis 1947, il a quitté la société d'Etat en 1955 pour entrer chez les Dominicains. Il a été ordonné prêtre trois

ans plus tard. Après une année au Centre national des techniques de diffusion, il a été désigné prêtre du Couvent des Pères dominicains, à Ottawa. Puis il a été nommé prêtre de la Maison Montmorency, à Québec, prêtre et curé de la paroisse Saint-Jude, à Montréal, et prêtre du couvent des Dominicains à Lewiston, Maine.

Il s'est également occupé d'œcuménisme et d'aide aux couples.

Il laisse trois fils: Marcel, Robert et Jean.

La dépouille mortelle est exposée à compter d'aujourd'hui au salon Urgel Bourgie, 3860, Décarie. Le service funéraire aura lieu jeudi matin à 10 heures, en l'église Notre-Dame de Grâce, chez les pères dominicains.

La dépouille mortelle sera exposée à Ottawa jeudi après-midi, à compter de 14 heures, au couvent des pères dominicains, rue Empress. L'inhumation aura lieu jeudi à 17 heures au cimetière Notre-Dame de Lourdes à cité de Vanier, dans le lot familial.

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

Un nouveau monde de

lingerie et de vêtements de détente

fait la vie

belle et facile

Un rayon spacieux, aux couleurs tendres, joliment décoré est consacré aux caprices de la mode féminine la plus intime. Venez voir ce rayon fascinant, au nouveau troisième étage de chez Morgan! Découvrez la lingerie la plus coquette et la plus facile à entretenir, chemises de nuit et pyjamas "sans souci", vêtement de détente d'une féminité extrême, vêtements de soutien qui vous procurent un confort absolu et vous donnent une silhouette à la mode... Venez voir comme la vie d'une femme peut être belle et facile!

- Chemises de nuit et pyjamas
- Sous vêtements
- Lingerie
- Tenues d'intérieur
- Vêtements de détente
- Peignoirs
- Parures de lingerie
- Vêtements pour futures mamans
- Uniformes

Vous trouverez les marques bien connues suivantes: Formfit, Daisy Fresh, Gothic, Sarong, Warners, Peter Pan, Playtex, Gossard, Grenier, Jantzen, Lylyette, Corette, Cordé de Paris, Exquisite Form, Van Raalte, Harvey Woods, Dorsey, Molyclaire, Kayser, Conrad, Bard's, Lounge Things, Leisure Lady, Morsam, Carolyn Loungewear, Linda Lingerie, Louis Jean, Perri Ann, Linda, Nocturne, Clipper, Pert and Lady Hudson.